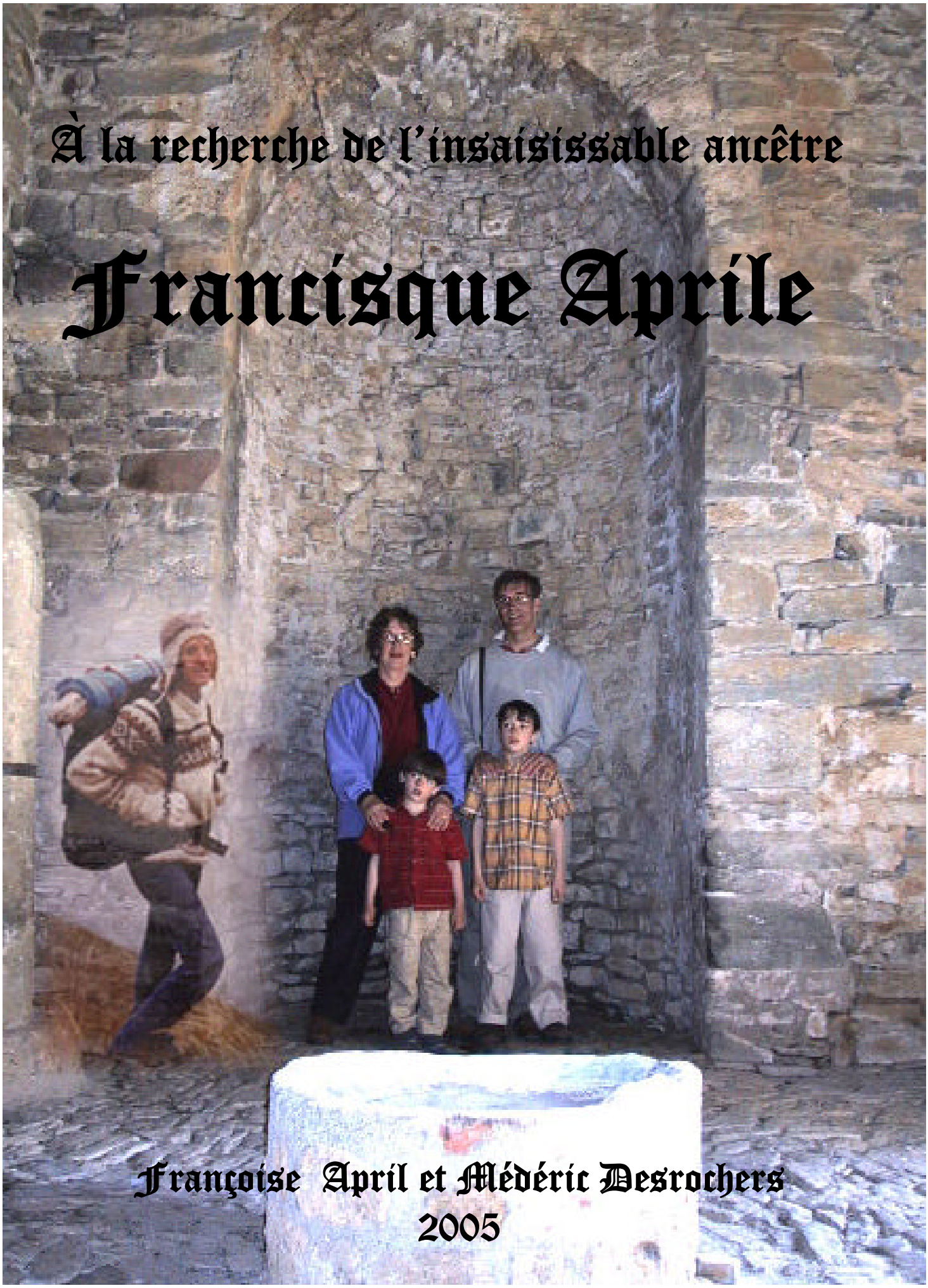

À la recherche de l'insaisissable ancêtre

Francisque Aprile

Françoise April et Médéric Desrochers

2005

Page couverture

Françoise April fille de Nolasque

Alain Desrochers fils de Françoise

Guillaume Desrochers fils d'Alain (devant Alain)

Maxime Desrochers fils d'Alain (devant Françoise)

Photo prise à l'intérieur du baptistère de l'église Saint-Jean

à Corte en Corse en 2004

Brigitte Desrochers était avec nous en pensée

Photo de Brigitte prise en Équateur en 1983

À

la recherche
de l'insaisissable ancêtre

Francisque Aprile

Recherche : Françoise April et Médéric Desrochers
Texte : Médéric Desrochers mari de Françoise
2005

Ouvrage publié par
Editions Médéric Desrochers (EMD)
89 Chemin du lac
Léry (Québec) Canada
J6N lA2
Adresse courriel : desrochers.mederic @videotron.ca

ISBN 2-9804856-1-6

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec, 2005
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Canada, 2005

PRÉFACE

Une tradition orale véhiculée dans la famille de Nolasque April voulait que le premier de la lignée April au Canada ait porté le patronyme Aprioli, qu'il aurait été originaire de l'île de Corse et, de ce fait, aurait peut-être eu un lien de parenté avec l'empereur Napoléon Bonaparte.

En mai 2004, un voyage dans l'île de Corse en compagnie de notre fils Alain et de sa petite famille est l'occasion de se rappeler de cette tradition orale. Françoise nous a alors rappelé que son ancêtre serait né dans une quelconque paroisse de Saint-Jean. Ainsi, même si notre voyage dans l'île de beauté n'était aucunement motivé par la quête des racines April, nous y avons tout de même cherché une paroisse Saint-Jean, paroisse que nous avons trouvée près de la petite ville perchée de Corte, en plein centre de l'île.

De retour à la maison, les photos prises dans les ruines de ce qui avait déjà été l'église paroissiale de Saint-Jean nous ont donné l'idée de mettre sur papier la tradition orale sous forme d'une *petite histoire*. Dès juin 2004, arbre généalogique en mains, nous sommes partis à la recherche non seulement de documents concernant le premier ancêtre mais de tous ceux qui ont suivi. Bibliothèques, archives nationales, presbytères, bureaux d'enregistrement, anciens des paroisses, amateurs de généalogie et, surtout, les sœurs et les cousins et cousines ont été mis à contribution pour donner plus de substance à ce qui devenait un projet d'envergure.

Le nombre d'anecdotes et de documents recueillis ont fait grandir notre *petite histoire* à un point tel qu'elle devenait trop volumineuse pour être insérée dans un album, pêle-mêle avec des photos. Nous avons alors décidé de lui consacrer le document que voici et qui regroupe tout autant des données généalogiques, des notes historiques que des souvenirs qu'ont bien voulu partager avec nous les sœurs et cousines de Françoise intéressées à leurs racines. Il nous a été difficile de trouver une étiquette à

un tel document qui n'est ni une compilation généalogique ni un traité d'histoire ni enfin un recueil de souvenirs. Nous lui avons, en toute modestie, trouvé le nom de SAGA. Il ne s'agit néanmoins que d'un début de SAGA. Elle ne sera complétée, comme toute SAGA qui se respecte, que par l'apport de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Francisque Aprile et de ses descendants.

Dans le texte, lorsqu'un prénom est mentionné sans patronyme, il s'agira d'une des sœurs, du frère ou d'un beau frère de Françoise. Autrement, les personnes sont identifiées par le prénom suivi du patronyme à moins que le contexte ne permette d'abréger sans créer de confusion.

Rien, concernant l'ancêtre n'est simple. Le lieu de sa naissance n'est pas connu avec exactitude et ses nom et prénom sont déclinés en plusieurs variantes. Notre choix s'est porté sur **Francisque Aprile**. Nous savons d'ores et déjà que tous ne seront pas d'accord avec le prénom, mais nous avons, dans le texte, exposé les raisons qui ont guidé notre choix.

Les sources de toutes les photos et illustrations se retrouvent à la fin du texte.

LES AUTEURS

MÉDÉRIC DESROCHERS FRANÇOISE APRIL

REMERCIEMENTS

Le projet de recherche de l'insaisissable ancêtre n'aurait pas été possible sans l'aide de plusieurs personnes que nous voulons remercier, en espérant n'en oublier aucune.

Nous sommes d'abord reconnaissants aux sœurs de Françoise d'avoir bien voulu collaborer avec nous. Nous désirons souligner l'apport spécial de Bibiane qui, grâce à l'arbre généalogique et aux notes biographiques qu'elle nous a laissés, a permis de démarrer le projet. Sans ces documents pour nous guider, nous ne nous serions jamais lancés dans pareille aventure. Merci Bibiane.

Monique nous avait, en l'an 2000, donné les coordonnées de M. Yvan Michaud de Saint-André-de-Kamouraska. Ce monsieur, très disponible, que nous avons rencontré à deux reprises, nous a suggéré les «fonds des notaires» les plus aptes à donner des résultats. Il nous a aussi prêté trois documents que nous avons photocopiés. Ces documents nous ont donné le goût d'en trouver d'autres. Finalement, Monique nous a fourni un cadre, collage de photos des Agronomes officiels de la province de Québec de la période allant de 1913 à 1923. L'école d'agriculture fréquentée par chaque agronome et l'année de graduation y sont indiquées. Nolasque April est du nombre de ces agronomes *officiels*. Merci Monique.

Jacqueline nous a fait profiter de ses commentaires. Elle nous a prêté plusieurs documents concernant Nolasque. Finalement, elle nous a fait le compliment d'un joli texte au sujet de Mini. Nous lui avons trouvé une place dans notre récit. Merci pour tout, Jacqueline.

Merci à Pierrette qui nous a raconté ses souvenirs du voyage à Saint-Hubert en 1937 et à Hélène qui nous a rappelé certaines implications sociales de Nolasque que nous avions oubliées.

Les cousines Pierrette April-Sicotte et Jeanne-d'Arc April-Charpentier qui, toutes deux sont natives de la région des ancêtres, ont été de précieuses collaboratrices.

Pierrette nous a fourni d'utiles documents sur la généalogie de ses ancêtres, de belles photos de Saint-Hubert et, finalement, a partagé de nombreux souvenirs de sa région natale avec nous. Jeanne-d'Arc qui a vécu de nombreuses années à Saint-Hubert et y a côtoyé Obéline, la mère de Nolasque, a été un puits intarissable de connaissances. Elle est la mémoire vivante de Saint-Hubert. Elle nous a fait découvrir des stèles des parents de Nolasque que nous ignorions et nous a fourni des indications qui nous ont permis de trouver la maison de son grand-père François-Xavier et celle de son père Georges dans le village de Saint-Hubert.

Jeanne-d'Arc, Pierrette Sicotte, Pierrette à Nolasque et Jacqueline ont participé à une rencontre *«Souvenirs de Saint-Hubert».* Cette rencontre qui a duré plus de 6 heures a été une expérience inoubliable. Merci à toutes.

Madame Béatrice Thériault et monsieur Arsène Malenfant nous ont accueilli chaleureusement dans leur maison de Saint-Hubert, maison où Nolasque a vu le jour.

M. Béatrix Morin, curé de Saint-Hubert nous a toujours reçu avec plaisir et nous a permis de visiter l'intérieur de l'église paroissiale.

Merci à Éliette Turcot-Jodoin qui nous a fourni des détails sur les cours dispensés à l'école d'agriculture de Sainte-Martine en faisant appel aux souvenirs de son mari Édouard Jodoin, ancien élève de l'école.

Mde Lucette Paradis et Jean-Pierre April, des cousins de Notre-Dame-du-Portage que nous ne connaissions pas, nous ont reçus chaleureusement et nous ont fourni des découpures de journaux et des photos. Merci à tous deux.

Merci à M. Jos Dickner, un jeune de 87 ans, alerte et disponible, aussi de Notre-Dame-du-Portage. Il nous a fait cadeau de cartes mortuaires de Luc April et de son épouse. Il nous a aussi parlé du Zeph et un peu de Georges April qu'il était allé voir pour acheter des chevaux.

Lors d'une visite aux Archives de la côte du Sud, à Saint-Anne-de-la-Pocatière, nous avons rencontré monsieur Michel Dumais, archiviste et, par surcroît, descendant de l'ancêtre April. M. Dumais qui s'était intéressé à son ancêtre nous a fourni de

précieux documents. Nous nous sommes promis de continuer d'abuser de ses vastes connaissances en généalogie et en dépouillement d'archives.

François Lusignan nous a fait parvenir une magnifique photo du célèbre buste de Napoléon que Pierrette garde précieusement dans son salon. Martine Lusignan a obtenu de M. Malenfant de Saint-Hubert, une photo de l'oncle Georges et une photo aérienne des bâtiments de ferme de François-Xavier, prise dans les années 1940. Elle a bien voulu nous faire profiter de ces photos. Merci à vous deux.

Merci à Patrice Gervais et à son épouse qui nous ont fait parvenir des photos de médailles et d'une épée appartenant à Nolasque April.

Merci à Pierre-Antoine April qui nous a fourni une enveloppe pleine de documents relatifs à son grand-père Nolasque. Ces documents ont permis des recoupages avec les autres documents que nous possédions.

Merci à nos deux enfants, les premiers bénéficiaires de ce projet. D'abord, Brigitte nous a fourni la documentation nécessaire pour faire l'historique de la république de Gênes au temps de l'ancêtre April. Elle nous a aussi donné un précieux livre sur l'enseignement agricole où il est question de Nolasque et de l'école d'agriculture. Alain, qui nous accompagnait en Corse a participé activement à la recherche de l'église perdue de Saint-Jean.

Michel Dumais archiviste à Sainte-Anne-de la Pocatière avec sa lointaine cousine Françoise

Nous sommes sûrs d'avoir oublié d'autres précieux collaborateurs. Nous nous en excusons.

Maison de François vers 1910

Maison de François en 2004

Maison natale de Nolasque April

Maison natale de Françoise

Maison familiale d'Alain et Brigitte

I

SIX GÉNÉRATIONS

SIX HISTOIRES

Lignée selon le patronyme de l'ancêtre

L'ancêtre Francisque Aprile a légué aux enfants de Françoise tout comme à leurs cousins et cousines, la 64ième portion de leur bagage génétique. Francisque n'a pas légué plus de ses gênes que les autres 63 ancêtres de la sixième génération. Pourtant, l'intérêt pour l'ancêtre April est plus grand que pour l'ancêtre Aumont ou même l'ancêtre Ayot, que nous ne connaissions même pas il y a quelques mois. C'est normal. On est toujours plus intéressé aux ancêtres portant le même patronyme que nous, d'où cet intérêt à faire connaître les April aux April

Un document précieux pour démarrer la recherche

Bibiane, l'aînée de enfants de Nolasque, nous a légué les résultats d'une recherche généalogique sur les April. Cette recherche, réalisée1993 par un sieur André Dubois, en donne l'arbre en ligne directe, qu'on retrouve au tableau de la page suivante.

François April est le premier de sa lignée dont le nom apparaît dans des documents officiels au Québec. On y apprend son mariage à Marie-Geneviève Ayot le 23 novembre 1763 à Kamouraska.

Cet arbre généalogique est exact en tous points. Il a été d'une très grande utilité pour le démarrage de nos recherches.

Les paragraphes qui suivent résument les informations que nous avons glanées sur les April de chaque génération. Elles complètent et expliquent les documents officiels. Françoise et Nolasque, qui sont plus près de nous, auront droit à des biographies basées non seulement sur les écrits mais aussi sur la connaissance que nous avons d'eux.

Arbre généalogique
Lignée Des April

I

Francisque Aprile — Geneviève Ayot

Kamouraska
23 novembre 1763

II

Joseph-Amable April — Catherine Cordeau Deslauriers

Kamouraska
16 janvier 1797

III

Georges April — Sérazine Plourde

Rivière-du-Loup
5 novembre 1833

IV

François-Xavier April — Marie-Victoire Pinet

Cacouna
23 juillet 1866

François-Xavier April — Obéline Tremblay

Saint-Hubert de Témiscouata
4 août 1891

V

Pierre-Nolasque April — Régina Aumont

Joliette
16 août 1923

Pierre-Nolasque April — Jeanne Turcot

Saint-Chrysostome
2 juillet 1937

VI

Françoise April — Médéric Desrochers

Sainte Martine
27 août 1960

I - Six générations April six histoires

1ière génération Francisque Aprile

François April, ou Francisque Aprile, c'est selon, serait le premier de ce patronyme à venir au Canada. Il a laissé plusieurs traces aux archives en raison de nombreuses transactions commerciales qui l'amenaient à recourir à un notaire. Nous avons pu aussi suivre sa trace grâce au registre de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska où sont consignés les actes de naissances et décès des enfants que lui a donné son épouse Marie-Geneviève Ayot.

1762. La première trace que nous possédons de l'ancêtre François April se trouve dans un recensement. La Nouvelle-France est alors sous le régime d'occupation militaire Britannique. Les occupants font l'inventaire pré-achat de la colonie. En l'année 1762, ils partent de Rivière-du-Loup et remontent la rive droite du fleuve. Une entrée est faite pour chaque famille, distinguant entre hommes, femmes, enfants mâles au-dessous de 15 ans, enfants mâles au-dessus de 15 ans, enfants femelles, domestiques mâles au-dessus de 15 ans, domestiques mâles au-dessous de 15 ans, domestiques femelles et finalement les *Étrangers* qui sont répertoriés ni selon le sexe ni l'âge. Suivent les arpents de terres que possède la famille, la surface ensemencée en 1762, le nombre de bœufs, de vaches, de taurailles, de moutons, de chevaux et de cochons. Comme on ne retrouve que quelques 16 familles en aval, on arrive à Kamouraska à la deuxième page du registre. On peut supposer qu'on est alors en début d'été. On y découvre le nom de François Aprille. Il est seul, ne possède pas de propriété ni d'animaux. Il est l'un des 18 *étrangers* demeurant à Kamouraska.

Le 22 septembre **1762,** un acte notarié nous en apprend beaucoup plus sur l'ancêtre qui achète des marchandises à un sieur Peter Stuart, marchand de Québec. Il doit mettre ses biens en garantie pour le paiement de ses achats. On y apprend qu'il est **navigateur**, demeurant ordinairement à *Camoraska*. *«Il hypothèque tous ses biens, …et spécialement sa part dans un esquif qu'il a en société avec le Sr Grandmaison…»*. Pour fins d'exécution du contrat, il déclare avoir élu son domicile en la maison de la veuve Émond…*«…ledit Sr François April déclare ne scavoir signer…»*. Ce précieux document nous apprend que François n'est pas au pays depuis

suffisamment longtemps pour y posséder une maison mais qu'il y est depuis assez longtemps pour s'être mis en affaire et partager un esquif avec le marchand Grandmaison de Kamouraska.

1763. Le 23 novembre 1763, François se marie à la belle Geneviève Ayot. Un contrat notarié et une entrée au registre de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska nous permettent de connaître la situation financière de l'ancêtre et de lever un peu le voile sur ses origines. D'abord le contrat notarié.

Le 22 novembre 1763, comparaissent par devant le notaire Jos Dionne les personnes suivantes. Pour François April : François April le futur marié et Louis Michaud, ami de François April et son témoin.

Pour la famille Ayot : Veuve Marie-Joseph Ayot, mère de la mariée et veuve de feu Zacharie Ayot, autrefois marguillé de la paroisse ; Marie-Geneviève Ayot, la future mariée ; Alexandre Ayot frère de la mariée ; Dame Marie-Charles Saussier, sa belle sœur à cause de Alexandre Ayot, son mari ; Étienne Tardif, cousin de la mariée ; Marie-d'Hévoly ? Ayot, cousine de la mariée ; Marie-Madeleine La Boulière ? amie de la mariée.

Autres personnes sans lien indiqué avec l'une ou l'autre partie : Pierre Gibault et

- Jean-Baptiste Cureux.

Le contrat est rédigé par un Jos Dionne peu porté sur l'exotisme et ayant peu d'intérêts pour les noms à consonance étrangère. Il nous donne pour François April : *«…furent présentes en leur personnes, le sieur François April dit Fancisse, fils de sieur Joseph April et de dame Marie Olivier, demeurant (1 mot 1/2 raturé) en Italie, évêché de Gênes ; ledit sieur François April demeurant à Camourasca…»* Nous apprenons donc que François est originaire d'une paroisse rattachée au diocèse de **Gênes en Italie**. Nous apprenons aussi que ses parents ne demeurent pas au Canada mais quelque part dans le diocèse de Gênes. François est donc le premier de la lignée en Amérique.

Dans ce contrat en communauté de biens, **Marie-Geneviève** apporte deux vaches à lait et, semble-t-il, un lot d'une largeur que je n'ai pas pu déterminer et d'une

profondeur de 42 arpents, qui lui proviennent d'un héritage lors du décès de Zacharie Ayot, son coffre de hardes et linge à son usage. De son côté, François apporte : *«…la somme de mille livres, tant en argent qu'en effets en outre son coffre de hardes et linge à son usage…»* Mes petits amis, la somme de 1000 livres, c'est des bidous, si l'on compare cette somme aux 50 livres que Catherine Cordeau dit Delorier met dans la communauté de biens lors de son mariage à Joseph-Amable April 34 ans plus tard.

Et, qui sont les signataires du contrat de mariage de Francisque et de Geneviève : Louis Michaud, l'ami et témoin de François, Jean-Baptiste Cureux, Estienne Tardif, Pierre Gibaut et le notaire Jos. Dionne.

François April ne signe pas.

L'extrait du registre de la paroisse, lors du mariage de Geneviève et François se lit comme suit :

L'an mil sept cent soixante trois le vingt trois du mois de novembre par nous prêtre après avoir publié trois bans de mariage pendant trois dimanches consécutifs entre François Aprille fils de Joseph Aprille et de Marie Olivié ses père et mère de la paroisse de St Jean Diocèse de gennes d'une part et de Marie Geneviève Ayotte fille de feu Zacharie Ayotte et de Marie Josephte Levasseur ses père et mère de cette paroisse d'autre part et n'ayant trouvé aucun empêchement de mariage j'ai moi prêtre curé de la paroisse de St Louis des Kamouraska ait reçu leurs mutuel consentement de mariage et leur ait donnée la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies accoutumées en présence de Sr Hyppolite Laforce Pierre Gibeau Louis Michaud Alexandre Ayotte Michel Parisée Magdelaine Corbin femme du Sr Laforce Marianne Laurin femme de François Corbin lesquels ont signé avec nous suivant lecture ??

On y apprend, en plus des indications de Jos. Dionne, que les parents de François sont de la paroisse de Saint-Jean. Encore une fois, on constate que la signature de l'ancêtre ne s'y retrouve pas.

1764. Il y un grand absent au mariage de François. Il s'agit du sieur de Grandmaison, le partenaire d'affaire de François qui n'est nulle part mentionné parmi les invités à la

signature du contrat ni au registre de la paroisse lors du mariage. Son absence est, selon moi, expliquée dans un acte passé deux mois plus tard, soit le 25 janvier 1764. Ce contrat est un *«Accord»* passé devant maître Saillant de Québec. Sont présents le sieur Lebrun Duplessis qui représente les sieurs demandeurs **William Brunny** et **François April** et porte le titre un peu inquiétant de «praticien», dame Marguerite Thibaudeau épouse de Sr Jean-Baptiste Guit dit Grandmaison qui est assistée par le sieur Martial Vallez premier huissier du Conseil, son procureur en plus du maître Saillant et des maîtres Lemaître LaMorille qui agissent à titre d'arbitres. On découvre par cet *«Accord»* que Grandmaison devait de l'argent aux sieurs April et Brunny qui ont réclamé leur bien. L'affaire semble s'être rendue au Conseil souverain. On se serait rendu en arbitrage pour s'entendre sur les comptes. Les biens meubles et immeubles du sieur Grandmaison, incluant l'esquif ont été vendus par le huissier pour éponger sa dette envers Brunny et April. Si l'ancêtre François April possédait toujours la moitié de l'esquif en co-propriété avec Grandmaison, j'imagine qu'il n'a pas été facile de trouver un acheteur pour la moitié de Grandmaison et François a probablement eu la part de son ex partenaire à bon prix. Dans un tel climat de poursuite et de saisie, on peut comprendre que les Grandmaison n'aient pas assisté au mariage de François April deux mois plus tôt.

1765. François s'est probablement bien tiré d'affaires dans le litige avec Grandmaison parce qu'en 1765, il possède toujours une embarcation qu'il utilise pour la pêche commerciale comme en témoigne un contrat devant maître Loüet de Québec. Le contrat est passé entre les sieurs Bondfield et Chartier d'une part qui embauchent François April et Joseph Landry pour aller faire la pêche à Mont Louis. Le sieur April se donne le titre de **«pêcheur de profession»**. C'est le seul contrat où il prétend à ce titre. Les sieurs April et Landry s'engagent à livrer **toutes** les morües qu'ils prendront au prix de 12 livres le quintal pour la morüe loyalle & marchande et 10 livres pour la morüe inférieure. En contrepartie, *«…lesdits Bondfield & Chartier…promettent & s'obligent de fournir tout l'équipement nécessaire pour la ditte (pêche) consistant en pain, sel & eau de vie & autres ustensiles lesquels articles seront payés par lesdits*

April & Landry scavoir le pain à raison de 15 livres le quintal le sel à raison de 20 livres la barique & l'eau de vie sur le pied de 3 livres douze sols le gallon…». On y apprend que *«…ledit April ayant déclaré ne scavoir signer de ce enquis…»* En 1765, l'ancêtre ne peut toujours pas signer.

1766. La pêche a dû être bonne parce qu'en 1766, l'ancêtre achète de Madeleine et Josephte Ayot, ses cousines par alliance, une bande de terre de 2 perches et 2 pieds de largeur sur la profondeur des lots normaux, pour la somme de 160 livres. Ce contrat privé sera officialisé devant le notaire Saint-Aubin le 30 novembre 1769. Dans ce contrat on remarque que l'ancêtre se présente sous le nom de **François dit Franchise navigateur**. Il est présent lors de la passation du contrat mais ne signe pas.

1769. Tout ne peut toujours aller sur des roulettes. En 1769, François April est poursuivi pour dettes par un sieur John MacCutchon, marchand à Kamouraska, à la Cour des plaidoyers communs. L'ancêtre est présenté sous le nom de **François Aprel, mariner**. Je ne connais pas le résultat de cette poursuite. David April qui m'a mis sur cette piste donne à MacCutchon le nom de Jean-Noël Pulchon. Il indique que le litige concernait un billet pour un montant de 218 livres que l'ancêtre contestait. Il aurait néanmoins été débouté.

J'ai en main la plainte du marchand en question. Le libellé est en anglais et on y lit clairement le nom de John MacCutchon.

1771. Il est possible que l'ancêtre ait perdu certains de ses biens aux mains de MacCutchon, car en 1771 il achète de Hypolite Laforce, capitaine de navire, une terre qu'il paie 3000 livres ou shillings de 20 sols. François April se donne le titre de **navigateur** et déclare ne scavoir (sic) écrire ni signer. En 1779, on apprendra que Hypolite Laforce est au service de Sa Majesté et que son épouse, Magdelaine Corbin qui agit à titre de fondée de pouvoir reconnaît qu'ils ont reçu la somme totale et donne une quittance générale et finale à François April.

1774. J'imagine qu'ayant acheté la terre de Hypolite Laforce, l'ancêtre doit consolider ses propriétés. Il décide donc de revendre au sieur Augustin Villeray la bande de terre de 2 perches et 2 pieds qu'il avait achetée de ses cousines en 1766.

François April se dit toujours **navigateur**. Toujours un peu faible en français, il signe d'un fort joli X.

1777. On retrouve la trace de l'ancêtre dans les archives du notaire Michel Saindon. Le 21 janvier 1777, il vend une partie de la terre familiale à Alexandre Ayot. J'imagine qu'il s'agit du frère de Geneviève. François se présente au notaire Saindon sous le nom de *«…Sr François April dit Franchise navigateur…Lesdits vendeurs ayant déclarés ne scavoir écrire ny signer de ce enquis ont faits leurs marques ordinaires…»* Geneviève et François y vont tous deux de belles croix.

1777 encore une fois. Un entrefilet dans le numéro du 18 septembre 1777 de la Gazette de Québec nous apprend qu'un **Francis Aprile part pour Terre-Neuve à bord du «Nancy»**. S'agit-il de notre Francisque, Nous avons décidé que oui. Il ne devait pas y avoir des tonnes de «Francis Aprile» naviguant sur le Saint-Laurent. Et, comme en janvier *Franchise* April s'est déclaré navigateur de profession, on peut supposer qu'il est le capitaine du Nancy et s'est rapporté à la douane de Québec avant d'appareiller. Michel Dumais qui nous a assisté dans notre enquête, a relevé les présences de l'ancêtre à des baptêmes, mariages et sépultures et a observé que du 26 août 1777 au 13 octobre 1777, Francisque, qui normalement est invité à toutes les mondanités, est absent. Donc, ça se tient. S'il est en bateau entre Saint-John's et Québec, il ne peut pas être en même temps à faire la fête à Kamouraska. Bonne observation monsieur Dumais.

1783. Michel Dumais a retrouvé la trace de l'ancêtre jusqu'en 1781. Il est présent à un mariage le 8 janvier 1781. J'ai quelques hésitations. S'il y a signature, comme en 1777, ce sera sûrement celle de son fils François. C'est à vérifier. Après, plus rien jusqu'en 1783. M. Dumais nous a remis un acte d'inventaire de la communauté de biens de feu le Sr François Apprille dit Franchis et un acte de vente de la communauté de biens du même François dit Franchis. La vente de la «Communauté de biens» qui a été faite par le notaire Louis Cazes, le 3 mars 1783, ne semble pas comprendre les terres. Elle rapporte un total net de 979 Francs 18 sols, dont la moitié

est distribuée aux quatre enfants vivants qui sont François, Marie-Catherine, Joseph-Amable et Régis. Ils recoivent chacun 122 Francs 9 sols 9 denier.

Geneviève après Francisque

Geneviève reste avec l'autre moitié des produits de la vente, soit 489 F 19 s. C'est suffisant pour se permettre de choisir un mari à son goût. Elle le prend 19 ans plus jeune qu'elle. On comprend que la belle Geneviève a décidé de ne pas passer le reste de sa vie à pleurer. Son mariage à un petit jeune, aura sûrement provoqué un charivari autour de sa maison comme c'est la coutume en pareil cas. Selon David April, la veuve Geneviève passe son contrat de mariage devant le notaire Louis Cazes la même journée que la fermeture et la vente de l'Inventaire.

David April rapporte l'histoire de Geneviève suite à son second mariage. Je n'ai pas vérifié cette saga de Geneviève. Je vous la transmets, dans l'encadré ci-après, telle qu'il l'a écrite.

Les dates de naissance des enfants de Geneviève et de François sont :

1. François né de 10 novembre 1765. Il est présent aux funérailles de son frère Étienne en janvier 1777. Nous n'avons aucune trace d'un quelconque mariage de François.
2. Marie-Catherine, née le 26 juillet 1767. Elle épouse Basile Dubé de Kamouraska le 16 juillet 1787. Elle décède le 16 avril 1819 à l'Île Verte.
3. Jean-Raphael, né le 8 août 1769 et décédé le 13 mai 1770.
4. Joseph-Raphael, né le 9 février 1771 et décédé le 15 juillet 1774.
5. Michel-Élie, né le 4 octobre 1773 et décédé le 17 avril 1774.
6. Joseph-Amable, né le 8 février 1775. Il s'est marié à Catherine Cordeau dit Delorier le 16 janvier 1797. Il est le deuxième de la lignée. Il est décédé le 13 mai 1836.
7. Étienne, né le 5 janvier 1777 et décédé le 20 janvier 1777.
8. Régis Aprylle, né le 25 avril 1778. Marié à Esther Cordeau dit Delorier le 12 octobre 1807. Alex April, père de Pierrette April-Sicotte est de cette lignée. Anne-Marie April, sa mère, est de la lignée de Joseph-Amable April.

David April parle de Geneviève après la mort de Francisque

La date, le lieu et les circonstances de la mort de François sont un mystère. Il n'y a aucune mention de son décès dans les registres paroissiaux de Kamouraska. Le 8 janvier 1781, il y appose sa signature pour la dernière fois et sa veuve passe un contrat de mariage devant le notaire Louis Cazes le 3 mars 1783. Des recherches dans les paroisses environnantes n'ayant rien donné, nous supposons que François a péri en mer. (1)

Marie-Geneviève Hayot et Paulin St-Jorre dit Sergerie convoleront donc le 4 juillet 1783 à Kamouraska. L'épouse a 43 ans et quatre enfants, l'époux 24. Trois ans plus tard, Marie-Geneviève Saint-Jorre, fille de Paulin Saint-Jorre et de Marie-Geneviève Hayot sera portée sur les fonts baptismaux le 13 décembre 1786. Elle était née le 5 du même mois, ce qui donnerait 47 ans à la mère! Connue sous le nom de Marie, elle épousera Vincent Boucher le 5 octobre 1801 à Kamouraska. Ce dernier était issu d'une famille de notables qui s'uniront, entre autres, aux Fraser, Piuze et Darris.

Marie-Geneviève Hayot décédera à Rivière-Ouelle le 1er juillet 1817 à 78 ans. Ainsi finit la vie de la co-fondatrice de la famille April au Canada. Le veuf épousera en secondes noces Marie-Luce Cordeau, fille de Joseph et Véronique Sirois le 11 janvier 1819 et sera inhumé à Saint-Denis le 6 octobre 1849 à l'âge respectable de 91 ans.

Avec la dot, la seconde épouse apportait un fils, Michel-Honoré, né treize ans plus tôt. En effet, celui qui deviendra le notaire Saint-Jorre a été baptisé le 19 août 1806 à Kamouraska *de parents inconnus* avec pour parrain Régis April (son demi-frère par alliance) et Judith Saint-Jorre. Il y a fort à parier que Paulin remarqua Luce (de quatorze ans sa cadette) dans l'entourage de la famille April où deux garçons y prendront épouse.

Peut-être une chose mena-t-elle à une autre... qui peut juger aujourd'hui? Luce aurait-elle été le grand amour de Paulin? Est-ce que le couple Saint-Jorre-Hayot aurait été en froid quelques temps auparavant? C'est une autre chose impossible à vérifier pour le moment. Cependant, la présence du fils April comme parrain nous laisse supposer qu'il n'existait pas une cassure définitive entre les membres de cette famille "reconstituée".

Neuf générations plus tard, il y a plusieurs questions en suspens sur François April. Où et quand est-il né? Où et comment est-il décédé? L'histoire, avec son lot de surprises, nous le révelera sûrement un jour.

(1) M. Michel Simard, de Sainte-Foy, a retrouvé un acte de sépulture d'un inconnu retrouvé sur la grève à Petite Rivière-Saint-François, en 1782, où il pourrait s'agir de l'ancêtre. Jusqu'ici, c'est la meilleure hypothèse à ce sujet.

David April, Massachusetts

Attentions aux sources contradictoires

Rien n'est plus déroutant pour le généalogiste en herbe que d'être confronté à des données contradictoires. Il n'est plus sûr de rien et commence à douter de tout. Nous avons trouvé trois sources d'ambiguïté concernant l'ancêtre.

Incendie de la Côte-du-sud de 1759

La première source de confusion que nous avons rencontrée concerne une liste de bâtiments qui auraient été brûlés par les anglais en 1759. Nous avons pris connaissance de cette liste lors d'une visite au musée de Kamouraska en 2001. Elle a pour titre : *«Le recensement du gouvernement de Québec en 1762 – Incendie de la Côte-du-sud de 1759».* Le deuxième nom sur cette liste est : François Aprille. Pour nous c'était toute une trouvaille. On y confirmait que l'ancêtre était bien installé au pays, y ayant des bâtiments durant le régime français. Il n'était donc pas un nouveau venu.

Il est utile de savoir qu'en 1759, connue dans le Bas-Saint-Laurent sous le nom de *L'année des anglais*, les « rangers» du major Scott débarquent en face de cette municipalité de Kamouraska et brûleront quelques 225 bâtiments dans la paroisse. Ils continuent de brûler en remontant vers Québec. Dans son rapport, Scott déclare avoir brûlé 998 bons bâtiments en plus d'embarcations diverses. La liste du musée nous donnait les noms des victimes de ces incendies. Nous nous sommes donc rendus aux *Archives de l'Amérique française* à Québec pour confirmer cette information à même le registre original de recensement et nous n'y avons trouvé aucune référence à ces incendies. Nous avons donc consulté l'archiviste Michel Dumais qui nous a donné la clé du mystère : *«La liste des propriétés brûlées que vous voyez au musée de Kamouraska est une affaire d'interprétation. Madame XYZ, qui travaille ici et qui était également au Musée de Kamouraska, m'a dit qu'à partir du recensement de 1762, on a supposé que les familles qui y étaient ont subi l'incendie de 1759. On n'a pas eu recours à aucune liste de maisons brûlées qui se serait retrouvée dans le recensement de 1762.»* Donc, avis aux chercheurs. N'attachez pas une trop grande importance à cette liste.

La fausse piste de la Bretagne

Nous avons obtenu de deux sources différentes des documents dits *dossiers généalogiques Drouin.* On y affirme que François April serait originaire du diocèse de Gennes autrefois de la province d'Anjou. L'assertion de Drouin est démentie par

l'ancêtre lui-même dans son contrat de mariage devant le notaire Jos. Dionne. Ce contrat indique clairement au sujet des parents de Francois : *«…demeurant en br en Italie évêché de Gênes…»*. Les mots (*en br)* sont raturés par le notaire. On a l'impression qu'il allait écrire Bretagne et qu'il s'est arrêté en chemin.

Il faut oublier Drouin. Cette société de généalogie était un organisme à but lucratif et devait trouver des réponses à tout pour satisfaire sa clientèle. Il est très possible que leurs chercheurs aient parfois eu tendance à tourner les coins rond, même si dans l'ensemble, les répertoires qu'ils nous ont laissés suite à la fermeture de leur auguste maison sont des outils précieux pour les généalogistes.

Le registre de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska ajoute à l'information du contrat de mariage devant le notaire Dionne. Il ne spécifie pas que le diocèse de Gênes est en Italie comme le fait Dionne mais il fait référence à une paroisse de Saint-Jean, ce dont ne parle pas le notaire. L'orthographe utilisée par le curé Trutault qui a, dans le registre de la paroisse écrit «Gennes», au lieu de «Gênes», peut avoir contribué à la confusion.

Nous avons examiné la liste des diocèses du dictionnaire Tanguay et n'y avons trouvé aucun diocèse de Gennes en Anjou ni ailleurs en France.

Finalement, Drouin affirme que trois garçons et une fille naquirent de l'union de Geneviève et de François April. Nous avons trouvé, de notre côté sept garçons et une fille à partir du registre de Saint-Louis-de-Kamouraska.

On doit ignorer la piste Drouin.

L'article de David April

Un cousin américain du Massachussett, David April, suite à des recherches assez poussées, a consacré à l'ancêtre un article qui a été publié, après édition, dans le bulletin des Archives de la Côte du Sud, «Le Javelin». On retrouve, dans cet article, de précieux renseignements relatifs à l'ancêtre tels son prénom, son patronyme et les circonstances de son arrivée. Je mets toutefois en garde les lecteurs contre certaines affirmations qui y sont contenues. Ainsi, selon David April, l'ancêtre François était lettré. La signature de l'ancêtre est reproduite en première page. Or, selon nous, il

s'agit de la signature du jeune François, fils aîné de l'ancêtre qui signe le certificat d'inhumation de son jeune frère Estienne, le 20 janvier 1777.

Le texte du certificat d'inhumation du petit Estienne est clair au sujet du signataire : *«La dite inhumation a été faite avec toute les cérémonies accoutumées. Présence de Pierre Voisin François Aprille son frère lesquelles ont suivant l'ord. »* Suivent les signatures : *«pierre voisin temoin François Apprille temoin.»* Il n'y a pas de doute que la signature du registre est de la même personne que celle montrée à l'article de David April.

L'acte d'inhumation a lieu le 20 janvier 1777. Or, le lendemain, le 21 janvier 1777, François April passe un contrat de vente de terre à Alexandre Ayot devant le notaire Michel Saindon. On y lit : *«…et lesdits vendeurs ayant déclarés ne scavoir écrire ny signer de ce enquis ont faits leurs marques ordinaires. Lecture faitte suivant l'ord. Marque faite par François April».*

Je crois qu'il y a une explication simple à cet état de choses. François junior est âgé de 11 ans au début de 1777. Francisque qui est très fier de la science de son fils, le traîne partout et lui fait signer le registre de l'église. Néanmoins, le fils ne peut se substituer au père quand il s'agit d'un acte notarié. Ce dernier doit alors se résigner à faire un «x» dans un beau petit cercle.

Pour le reste, l'article de David April est une source précieuse d'informations qui nous a économisé un temps précieux lors de nos vérifications des archives. Je l'ai inclus en appendice, pour ceux qui seraient intéressés et aussi pour bien montrer que nous avons bien tenu compte de cet article lorsque nous avons avancé des thèses divergentes concernant l'origine et le cheminement de l'ancêtre.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC, Entered in.—Catherine, John Mullaony; Hannah, Jarbox Derby, Halifax.—OUTWARDS. Nonpareil, William Coombes, for Barcelona.—Bob & Joan, Jo: Nash; Argyle, William Robertson, for Halifax.—Nancy, Francis Aprile, for Newfoundland.—Mary, Louis Marchand, for Newfoundland and Nova-Scotia.

THE QUEBEC GAZETTE.

THURSDAY, SEPTEMBER 18, 1779.

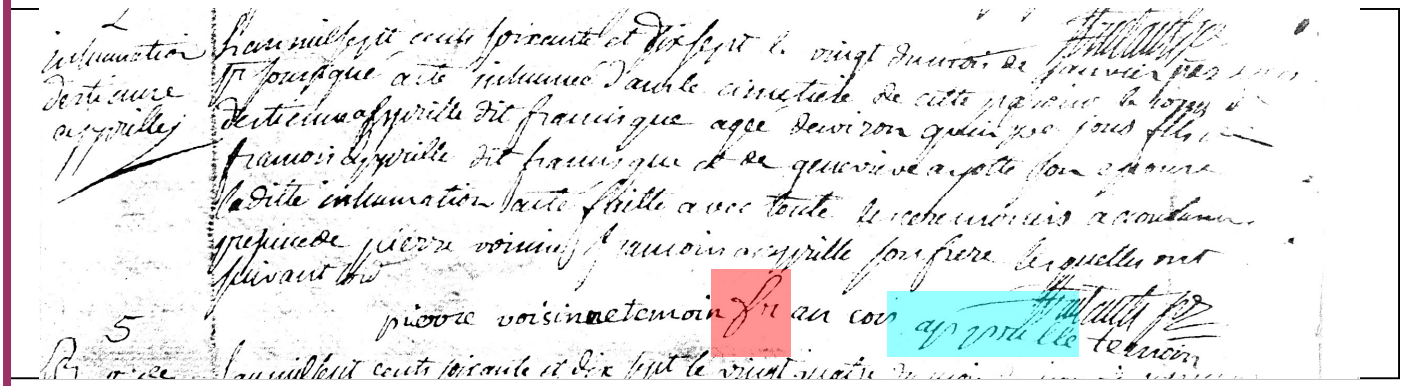

Signature de l'article
De David April

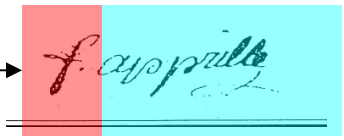

Ci-dessus : Registre de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska le 20 janvier 1777. Ci-dessous : Acte notarié le 21 janvier 1777.

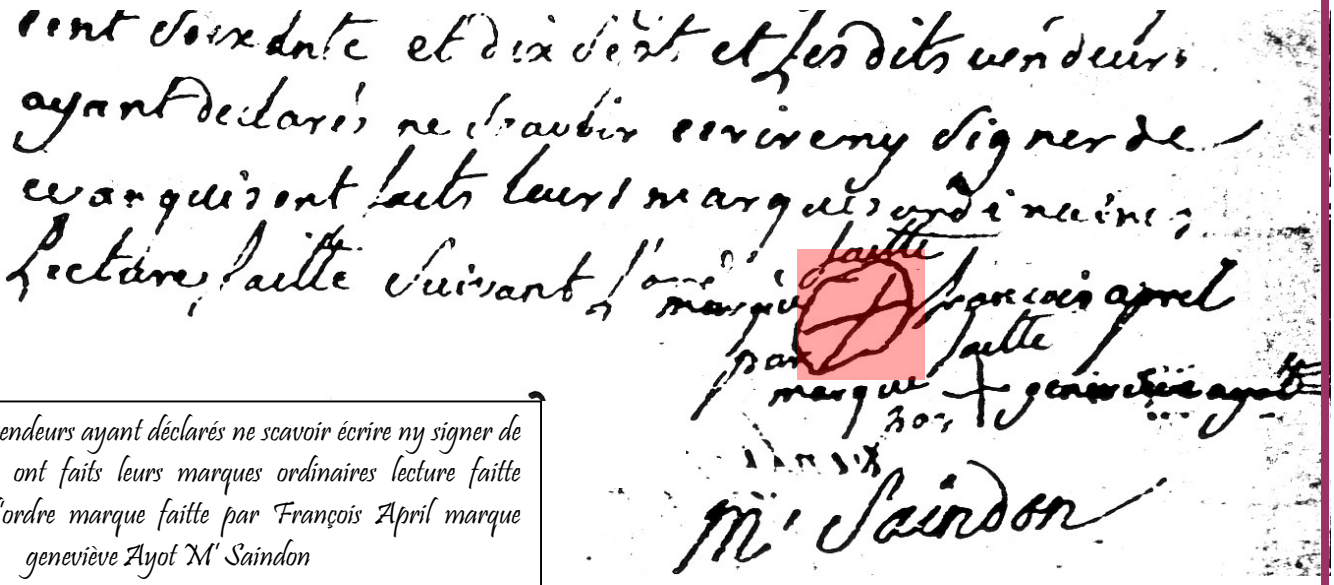

Les dits vendeurs ayant déclarés ne scavoir écrire ny signer de ce acquis ont faits leurs marques ordinaires lecture faitte suivant l'ordre marque faitte par François April marque faitte par geneviève Ayot M' Saindon

2ième génération Joseph-Amable

Joseph-Amable est le 6ième enfant de Geneviève Ayot et de Francisque Aprile. Il est aussi le père de Georges.

Joseph-Amable est né le 8 février 1775 à Kamouraska et meurt, toujours à Kamouraska, le 13 mai 1836.

Nous ne savons rien sur ses jeunes années si ce n'est qu'il semble avoir suivi les traces de son père «maître navigateur».

1797. Joseph-Amable est mûr pour le mariage. Nous avons retrouvé deux documents concernant ce mariage. Il y a d'abord l'entrée au registre de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska et, ensuite, le contrat de mariage devant le notaire Augustin Dionne.

L'entrée au registre de la paroisse à l'occasion de son mariage est datée du 16 janvier 1797. Elle nous apprend que Joseph-Amable se fait appeller **Joseph-Amable dit Francisque**, le Francisque ne se retrouvant pas à l'enregistrement de son baptême. Il se marie avec Catherine Cordeau dit Deslauriers.

Joseph-Amable signe avec aisance du seul nom de Joseph April. La belle Catherine peut aussi signer avec aisance. On apprend par cette entrée au registre paroissial que feu son père est identifié sous le nom de François April dit Francisque. On note aussi que Joseph-Amable a dû obtenir une dispense pour consanguinité. Il aurait donc marié une cousine du premier ou deuxième degré, du côté des Ayot.

Le contrat de mariage notarié a été préparé à la maison même des parents de Catherine par le notaire Augustin Dionne de Kamouraska. C'est sûrement un peu la fête. Dix-huit personnes assistent à l'événement. Le greffe de Dionne n'a été ouvert qu'en avril de la même année. C'est pourquoi le contrat se retrouve au fonds du greffe de Mtre Louis Cazes de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il nous informe que Joseph Apprille (sic) est alors âgé de 22 ans, ce qui nous est confirmé par le registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska. Catherine, sa future, est âgée de 20 ans. Le métier de Joseph n'est pas mentionné dans l'acte.

Il semble que son beau-père ait insisté pour faire inscrire l'un de ses titres. M. Germain Cordeau dit Delorier est sergent de milice et il en est visiblement très fier. Mais Germain, tout sergent qu'il soit, est assez peu porté sur la chose cléricale, si l'on en juge par sa signature en lettres carrées chevrotantes de JARMENDELORIE. Sa main est un peu moins assurée que celle de Maxime notre petit fils de 6 ans.

Le contrat indique que la mère de Joseph-Amable est maintenant remariée à Paulin Sinjorre. Un seul frère de Joseph est présent lors de la rédaction du contrat. Il s'agit de Régis, le dernier de la famille qui épousera Esther, la sœur de Catherine. Il est l'ancêtre de Pierrette April-Sicotte du côté paternel. Aucune sœur de Joseph-Amable n'est présente, mais la maison Delorier est tout de même pleine pour la circonstance.

Du côté de Joseph-Amable, il y a : Joseph-Amable April, le futur marié ; Marie-Geneviève Ayot, sa mère ; Paulin Saint-Jorre, son beau-père ; Régis Appril (sic) son frère ; François Ouellet et Louis Chamard, des amis.

Du côté de Catherine, il y a : Germain Cordeau dit Delorier son père ; Marie-Angélique Ouellet, sa mère ; Marie-Catherine Delorier, la future mariée ; Gabriel Phocas dit Raimond, son beau frère ; Jean-Baptiste Dubé, autre beau frère ; Joseph Delorier, un oncle ; Michel Delorier, un autre oncle ; Jean Roi dit Desjardins, autre oncle ; Joseph Ouellet, un dernier oncle de Catherine ; Marie-Joseph Delorier, sœur de Catherine ; Ursule Delorier, une autre sœur ; Marie-Catherine Cordeau dit Delorier, une tante et Marie-Charles Grandmaison, une autre tante.

Catherine apporte à la communauté de biens : une vache à lait, trois moutons, un porc nourri, un veau, un rouet, un lit garni, trois paires de draps, un coffre et une cassette, des hardes, linge à son usage, six assiettes de terre, deux cuillers, deux fourchettes, un bassin de terre et la somme de 50 livres qui lui sera donnée par le beau frère Jean-Baptiste Dubé et Josephte Delorier (il doit s'agir de Marie-Josephte) sa sœur, somme due en vertu d'une donation entre vifs passée en 1787, soit 10 ans plus tôt.

Joseph, de son côté, apporte une terre de 1 ½ arpent de front sur 40 arpents de profondeur dans la paroisse de Kamouraska. Il ne s'agirait pas de la terre paternelle

parce que le contrat mentionne :*«lui provenant par acquisition de William Lane».* Une carte des propriétaires des terres de la région, qu'on peut consulter dans le livre intitulé *«Kamouraska une marée d'histoire»*, donne l'emplacement de cette terre.

Joseph apporte aussi une carriole, son coffre, hardes, linge à son usage et autre trains et ustensiles de ménage. Joseph doue Catherine du douaire coutumier ou de la somme de trois cents francs en douaire. Un franc, selon moi, est alors l'équivalent d'une livre. Il en sera question plus loin.

1815. Il est probablement question de Joseph-Amable en 1815. Georges April son fils, alors âgé de 9 ans, est à bord d'une goélette faisant la navette entre Québec et Rivière-du-Loup. Il y a de fortes chances, compte tenu du jeune âge de ce membre de l'équipage, qu'il ait été sur la goélette de son papa. Je n'ai toutefois aucune preuve formelle pour appuyer cette thèse.

1816. Un contrat de fourniture de bois nous fait voir un Joseph *«…inspecteur de la paroisse de Kamouraska…».* Joseph serait alors inspecteur des chemins. Le bois servira à : *«…l'érection du pont de la rivière du domaine dudit lieu de Kamouraska…»*

Dans, ce contrat, Joseph y va de sa signature assurée alors que les autres ne savent pas signer.

1821. Comme on le verra plus loin, Joseph se présente comme navigateur, lorsqu'il met son fils Georges chez le sieur Saint-Amant pour y apprendre le métier de pilote sur les bateaux.

1825. Le recensement de cette année-là nous apprend qu'un capitaine Joseph April habite l'Île aux Lièvres. S'agit-il de notre Joseph ou de son fils qui est aussi navigateur ? Difficile à dire. Le fils aurait alors 27 ans. Mais peut-on être capitaine à cet âge, je ne saurais le dire. On sait, par contre, que le lieu de sépulture de notre Joseph est Kamouraska, selon le généalogiste David April.

1826. Joseph April déclare au Papier Terrier de Rivière-du-Loup qu'il est navigateur demeurant à Rivière-du-Loup, qu'il est propriétaire d'une terre de 2 arpents sur 40 arpents de profondeur au premier rang de la seigneurie de Rivière-du-Loup, bornée au

sud-ouest à Antime Maltais et au nord-est à Joseph Fraser. Il est donc installé à proximité du clan Fraser avec qui il semble avoir des acquaintances. Encore une fois, avons-nous affaire au père ou au fils ?

1828. Nous entendons parler de Joseph-Amable par son fils Georges, lors d'une déposition dans le cadre du procès Fraser vs Pouliot, en 1880 : *«M. Fraser et mon père étaient les plus grands amis de la Rivière-du-Loup. Quand il revenait du Lac, il se retirait chez nous ; mon père allait passer des mois avec le dit M. Fraser, au lac.*

Les circonstances de ce témoignage sont une rencontre à la maison de la femme amérindienne d'Alexandre Fraser en 1828. On en déduit que Joseph-Amable était un bon ami de Fraser dans ces années là, allant passer des mois avec lui à Témiscouata. On sait que Fraser s'était installé en permanence au lac Témiscouata entre 1823 et 1835 pour développer cette seigneurie. Joseph-Amable aurait-il été alors un employé de Fraser pour rester aussi longtemps dans son entourage. Pourtant, Joseph aurait alors 53 ans. Sa femme la belle Catherine est-elle alors toujours vivante pour qu'il s'éloigne si longtemps à la fois ? À moins qu'il l'amène avec lui.

Nous avons retracé les dates de naissance des enfants de Joseph-Amable par un document anonyme.

1. Joseph-Amable Aprile, né le 19 mars 1798. Il se marie à Victoire Morin le 9 janvier 1832. Il est navigateur et nous avons de lui, deux contrats relatifs à la location de deux des îles Pellerin.
2. Jean-François, né le 7 mars 1799. Il se marie à Marie-Angèle Mignault le 9 janvier 1826.
3. Marie-Marguerite, née le 12 juin 1800. Elle se marie à Régis Béchard le 11 janvier 1819.
4. Marie-Angèle, née de 13 août 1801 et décédée le 13 septembre 1802.
5. Marie-Catherine, née le 26 novembre 1803 et décédée le 28 janvier 1805.
6. George Heliodore, notre Georges, né le 15 mars 1806. Il se marie à Sérazine Plourde le 5 novembre 1833. Il décède le 13 novembre 1893 à Saint-Antonin.

7. Marie-Catherine, née le 30 septembre 1808. Elle se marie à Joseph Pelletier le 8 janvier 1827.
8. Marie-Callixte, née le 27 mars 1810. Elle se marie à François Paradis le 23 septembre 1828.
9. Marie-Émilienne, née le 24 mars 1812. Elle se marie à Thomas Paradis le 16 avril 1833.
10. Marie-Gertrude, née le 18 juillet 1815. On ne lui connaît pas de mari.

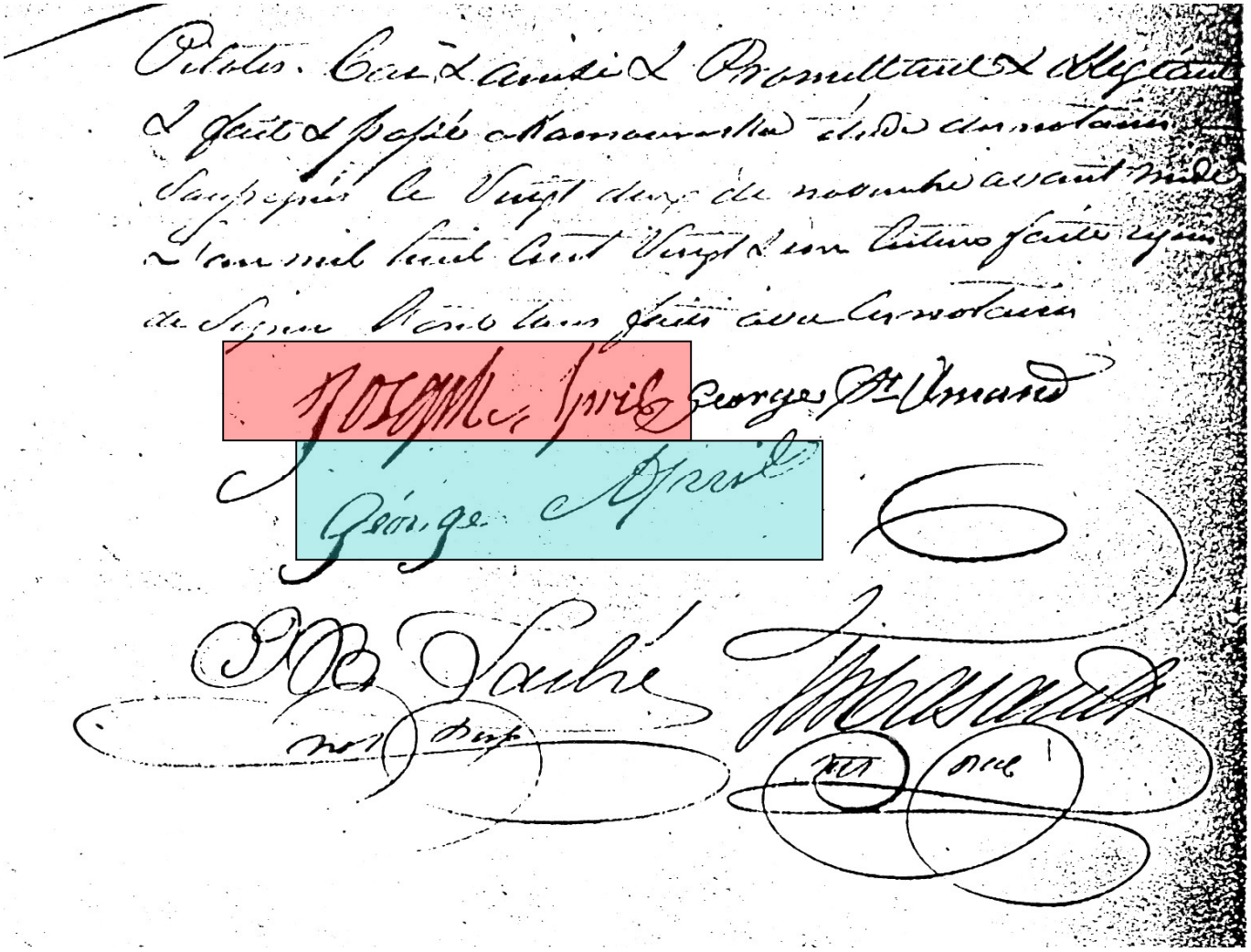

Signatures de Joseph April et de Georges au contrat d'apprentis pilote de Georges. Joseph laisse tomber le Amable comme dans tous les autres contrats.

3ième génération Georges

Georges, fils de Joesph-Amable et père de François-Xavier.

Une visite aux Archives de la Côte du Sud, une autre au bureau d'enregistrement de Rivière-du-Loup, et la découverte d'un livre intitulé *Rivière-du-Loup – Lointains Commencements – Longs Cheminements* de M. Beauvais Bérubé, journaliste et historien, nous a fait découvrir plusieurs pistes concernant Georges. Tout de même, elle laisse entière une énigme, celle des origines de son épouse Sérazine Plourde.

Georges

Une liste anonyme des enfants de Joseph-Amable April, nous apprend que Georges est né George Heliodore April, le 15 mars 1806. Un arbre généalogique préparé par un sieur Louis J. Pelletier nous informe qu'il est décédé le 13 novembre 1893 à Saint-Antonin.

1815. On entend parler de Georges dans le cadre d'un incident concernant Alexander Fraser, seigneur de Rivière-du-Loup. Le fils d'Alexander, John-Henry, qui était en Écosse pour y étudier la médecine, revient à Québec pour refaire ses forces. Bérubé : *«L'océan fut son tombeau et quand le navire à bord duquel il se trouvait au moment de la tragédie mouilla à Québec, les effets personnels du jeune Jean-Henry furent débarqués pour être ensuite transportés à la Rivière-du-Loup en goélette.*

«Un des membres de l'équipage de cette goélette le navigateur Georges April, devenu plus tard cultivateur à Saint-Antonin, racontait que lors de la remise de ces objets au seigneur Alexander Fraser ce dernier n'avait pas voulu recevoir la couverte et le lit du défunt.« Il ne voulait pas voir ces effets-là parce que cela lui faisait de la peine. Nous les avons gardés.» ajoutait Georges April».

S'il s'agit du bon Georges April et j'ai du mal à imaginer qu'il puisse s'agir d'un autre, il aurait alors 9 ans, donc assez vieux pour accompagner son père sur une goélette, assez vieux aussi pour se rappeler ce genre de détails, mais un peu jeune pour porter le titre de navigateur.

1821. Georges a maintemant 15 ans. Son père qui l'a suffisamment trimbalé sur sa goélette, décide d'en faire un navigateur comme l'est son grand frère Joseph. Un acte

passé le 22 novembre 1821 devant le notaire Thomas Casault nous renseigne sur son engagement comme apprenti Pilote chez le sieur George Saint-Amant.

Par devant les notaires publics pour la province du bas Canada résidant à Kamouraska en le comté Cornwallis soussignés fut présent Monsr Joseph April père navigateur résidant à Kamouraska Lequel voulant faire le bien et l'avantage du sieur Georges April son fils mineur ici présent de son vouloir et consentement l'a engagé et par ces présentes l'engage en qualité d'aprentis Pilote pour le temps et espace de cinq années entières et consécutives qui ont commencées le vingt- deux de septembre dernier et qui seront finies et réalisées le vingt & un de septembre de l'année mil huit cent vingt six, envers Mr George Saint Amant Maître Pilote pour le Fleuve Saint Laurent résidant au dit lieu de Kamouraska à ce présent et acceptant du dit engagement pour le susdit temps, et pendant lequel dit temps le dit apprenti sera tenu de se comporter honnêtement chez son dit maître, d'être soigneux actif, et obéissant en tout ce qui lui sera commandé de licite et honnête par son dit maître de ne s'abstenir de son devoir sans la permission à peine d'être obligé de s'en rapprocher au plus vite pour y parachever son temps & rendre celui qu'il aurait perdu par sa faute. Et de sa part ledit sieur George Saint Amant promet et s'oblige montrer et enseigner au dit apprenti tous (sic) ce qui concerne le Pilotage pourvu qu'il ait le goût &---------- n'en faire de le nourrir convenablement pendant le temps de la navigation, et de lui payer par chaque mois de navigation la somme de Quinze chelins courant, et ce pendant les dites cinq années. Et avec droit audit apprenti durant les dites cinq années de faire deux voyages en Angleterre, tel qu'il est d'usage aux apprentis Pilotes. Car & ainsi & promettant obligeant & fait & passé à Kamouraska étude du notaire soussignés le vingt deux de novembre avant midi

l'an mil huit cent vingt et un lecture faite avant de signer dont tous faits avec le notaires. Suivent les signatures.

Georges a-t-il «toffé» les cinq ans ? Je ne le sais pas. Mais, peut-être pas. Bérubé, comme on l'a vu, lui donne le titre de ***navigateur*** alors que lui-même se dit «charpentier» de son état quand il se marie en 1833.

1828. On sait, de façon détournée où se trouve Georges en l'an 1828. En effet, lors d'un procès tenu entre Jones et Fraser en 1880 concernant les droits à un héritage du seigneur, il est appelé à témoigner, comme nous l'apprend M Beauvais Bérubé, l'historien de Rivière-du-Loup : *«Pour en revenir au mariage de Thomas Jones et de Marguerite Fraser il convient de rappeler ici une anecdote extraite du témoignage de M. Georges April lors des procès Fraser.*

«Cinquante-deux ans plus tôt, soit le jour du départ de Jones pour Québec où celui-ci allait se marier, M. April avait vu le seigneur de Rivière-du-Loup, alors de passage à cet endroit, assis dans la petite maison du bas de la côte où la sauvagesse Angélique Meadow habitait avec les enfants nés de son union avec Alexander Fraser. Il y avait là Marie à ce moment. La femme sauvage comme on l'appelait aussi, de même que ses enfants, étaient tous sous les soins de M. Fraser qui leur procurait ce qu'il leur fallait. M. April avait gardé de M. Fraser le souvenir d'un homme gai, farceur, excepté quand il se fâchait…».

1833. C'est le mariage de Georges à Sérazine Plourde. Nous parlerons de cet événement un peu plus loin.

1849. Georges est rendu à Saint-Antonin. Il est cultivateur et se déclare charpentier. Il a une terre dans le rang du *«Nouveau chemin du portage de Témiscouata»***.** Il met sa terre en gage pour un emprunt hypothécaire. Le problème c'est qu'alors, il n'est pas propriétaire de ladite terre. Il en obtiendra les titres qu'en 1854. Le notaire aurait-il erré en droit ?... Qui suis-je pour en débattre ?

1869 à 1893. Georges a probablement fait vivre un notaire à lui seul au cours de cette période. On ne manque pas de contrats le concernant. En 1869, son épouse Sérazine Plourde fait son testament et c'est là qu'on apprend qu'il est **juge de paix**. Ce titre de juge de paix est aussi mentionné lors du mariage de son fils Georges à Ursule Bélanger en 1873.

En 1879, il y a donation en faveur de Luc, l'un des derniers, sinon le dernier de ses enfants.

En 1883, il se donne à son fils François-Xavier, le père de Nolasque. Il a gardé la chambre du côté sud et, en conséquence, François est allé s'établir à Saint-Hubert de Témiscouata.

1893. Georges meurt à Saint-Antonin, le 13 novembre 1893, à l'âge respectable de 87 ans et 8 mois.

Sérazine Plourde

Sérazine Plourde est, comme vous l'aurez compris, l'épouse de Georges. Françoise a obtenu du presbytère de la paroisse de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup un extrait du certificat de mariage tiré du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse. En voici la teneur : *«Le cinq novembre mil huit cent trente trois, après publication de trois bans de mariage faite aux prônes de nos messes paroissiales entre Georges April charpentier, fils majeur de Joseph April et de Catherine Cordeau dite Deslaurier de cette paroisse d'une part et Marie Sérasine dite Plourde fille majeure, aussi de cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement, nous les soussignés avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph April père et Denis Morin ami de l'épouse* ***et de Pierre Plourde, Grand père et Belonne Plourde, cousin de l'épouse*** *dont deux avec l'époux ont signé, l'épouse et les autres ne le sachant. »*

Ce document nous apprend que Georges est charpentier et demeure dans la région de Rivière-du-Loup. Il peut demeurer tout aussi bien à Saint-Antonin où à Notre-Dame-du-Portage qu'en la paroisse de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, vu qu'avant 1856, la paroisse de Saint-Patrice garde les registres concernant les colonies environnantes qui n'ont pas encore le statut de paroisse.

Georges signe l'acte de mariage alors que Marie-Sérasine n'a pas maîtrisé cette science. La secrétaire de la paroisse de Saint-Patrice nous a fait remarquer que l'on ne donne pas d'autres détails que *«fille majeure»*, que devant le patronyme, on ajoute le mot ***«dite»*** et qu'on ne nomme pas ses père et mère. Elle souligne enfin que Sérazine

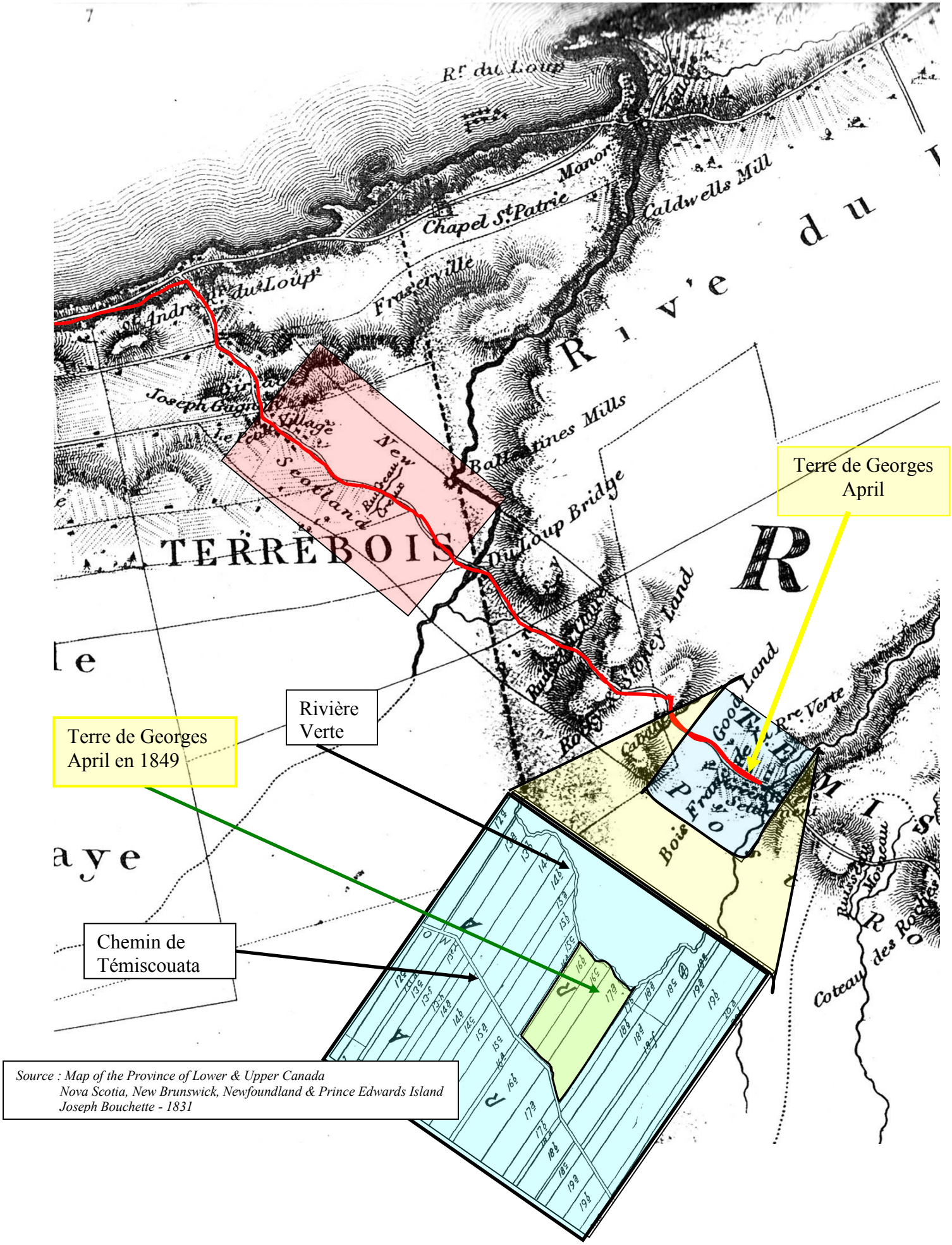

Source : Map of the Province of Lower & Upper Canada
Nova Scotia, New Brunswick, Newfoundland & Prince Edwards Island
Joseph Bouchette - 1831

est accompagnée de son grand-père. Selon elle, Marie-Sérazine serait une fille née de père inconnu. Intéressant !!! La maman de Marie-Sérazine aurait-elle cru un prétendant pas sérieux ou, tout simplement, été victime d'un employeur abuseur qui dans ce monde d'inégalités, considérait que les servantes ne servaient pas seulement au ménage.

Un commentaire de Jeanne-d'Arc April-Charpentier nous a fait envisager une autre origine, et celle là, des plus nobles pour expliquer les origines nébuleuses de Sérazine.

Jeanne-d'Arc nous a mentionné que François savait parler et écrire l'anglais par sa mère qui avait des racines anglophones. Or, les familles de la région de Rivière-du-Loup sont alors majoritairement francophones. Comment expliquer cette mère anglophone ? Une possibilité que nous avons envisagée a été une Sérazine d'origine Irlandaise, devenue orpheline, ses parents étant décédés au cours du voyage entre la Grande Bretagne et Québec.

Il faut savoir qu'à partir de 1815, une immigration importante en provenance des îles britanniques, d'Irlande en particulier, vient enrichir notre coin de la planète. Le marché du bois équarri pour la construction des navires est alors en pleine expansion. Des centaines de bateaux viennent prendre livraison à Québec et ce, à chaque année, de madriers déjà taillés et les transportent dans les ports britanniques, le port de Liverpool étant alors le plus actif.

Pour ne pas voyager à vide en direction Liverpool-Québec et en même temps générer des revenus additionnels, on charge les bateaux d'immigrants. Ces personnes, cordées parfois à plus de 500 par bateau, sont généralement plus que pauvres et se feront exploiter de façon éhontée par les armateurs et les capitaines. Les voyages se font dans des conditions atroces et les décès, au cours de ces voyages et à l'arrivée sont chose courante. En 1847, année de la grande famine en Irlande, près de 100 000 immigrants quittent les îles britanniques à destination de Québec. Il en mourra près de 9 000 en mer ou à l'arrivée au port de Québec et à peu près le même nombre en transit ou à l'arrivée à leur destination finale. En passant, je vous prierais de noter que

9 000, c'est plus que le total de tous les immigrants qui se sont implantés au Canada pour l'ensemble du régime français de 1608 à 1759.

À l'arrivée à Québec, les enfants des parents décédés lors du voyage sont placés dans des familles de leur religion. C'est ainsi que plusieurs familles de paysans québécois, à la demande de leur curé, adoptent de ces enfants orphelins catholiques. Certains d'entre eux ont de 12 à 15 ans, savent lire et écrire et gardent de leur langue maternelle un souvenir très vivant.

Les années de 1821 et 1822 auraient été des années de migration importante pour la période. L'historien Ivanhoë Caron nous informe que plus de 19 600 immigrants sont arrivés pour ces deux années. Si l'on considère qu'il mourra 10 % de ces braves gens pendant le voyage en mer, on a de bonnes chances de recevoir plusieurs petits orphelins dans les presbytères catholiques. Et, il faut trouver un foyer à ces petits. Sérazine aurait-elle été l'une de ces orphelines ? Il existe des registres de ces orphelins, mais je ne suis pas sûr qu'ils couvrent la période qui nous intéresse.

Le problème, avec cette hypothèse, c'est qu'une orpheline assez vieille pour maîtriser la langue anglaise aurait gardé son nom de famille à l'arrivée et n'aurait pas eu de grand-père du nom de Plourde.

Notre archiviste favori, Michel Dumais, a jeté une douche froide sur cette hypothèse. Selon lui, s'il s'était agi d'une jeune orpheline irlandaise, les noms des parents auraient été mentionnés. Il en aurait été de même d'un mariage avec une homme d'une autre religion (mariage mixte). Il fallait se rabattre sur le concubinage et l'abus du personnel féminin d'une grande maison par un notable anglophone. La tradition orale veut que la belle Sérazine, ait passé son enfance en milieu anglophone. Son attachement pour ce milieu était assez fort. À preuve, elle insiste pour faire apprendre l'anglais à ses enfants alors qu'ils vivent dans un milieu très francophone.

Autre hypothèse : la maman de Sérazine qui tombe en amour avec un bel écossais, et à cause du sectarisme religieux, ils vivent en concubinage. Leurs enfants que l'épouse insiste pour faire baptiser dans la religion catholique, seront accompagnés par le grand-père.

Cette hypothèse est supportée jusqu'à un certain point par la présence d'une communauté anglophone non négligeable, surtout formée d'Écossais. Une carte du célèbre cartographe Joseph Bouchette, datant de 1815, montre, dans la seigneurie de Verbois (ou Terrebois comme l'identifie Bouchette), une communauté dite *«New Scotland».* Comme il y a un moulin le Balantyne Mill juste à côté, il se peut que cette communauté soit composée de petits «boss» de ces moulins.

Bérubé, en traitant du sieur Fraser, écrit : *«…tout en continuant d'adhérer à la foi protestante, le seigneur Fraser pour autant ne manifesterait aucune hostilité envers ses censitaires majoritairement catholiques.*

«La chose était d'autant plus heureuse qu'il n'en avait pas toujours été ainsi. En effet, au lendemain de la conquête du Canada par l'Angleterre, on avait assisté dans la concession de la Rivière-du-Loup à une entreprise de peuplement manifestement destinée à faire de cet endroit une communauté d'Écossais anglophones et protestants, à l'intérieur de laquelle les résidents d'origine et d'expression française et d'obédience catholique romaine déjà majoritaires deviendraient une minorité destinée à disparaître par voie d'assimilation.»

Combien reste-t-il de ces écossais en 1810, je n'en sais rien, mais j'ai le sentiment que si les choses se sont passées comme dans les autres régions du Bas-Canada, ils auront migré vers le Haut-Canada en grand nombre.

Un autre groupe d'immigrants anglophones viendra remplacer les écossais. 1815 sonne la fin des hostilités entre la France napoléonienne et le reste de l'Europe. Les troupes sont démobilisées et il faut trouver des occupations aux soldats. On leur donne des terres qu'ils pourront cultiver. Ils ne sont pas légion à choisir la région de Rivière-du-Loup pour s'établir. On fait mention de six familles, celles des Gardner, des Clifford, des Long, des Smith, des Simpson et des Doll. Bérubé écrira: *«Même si plus tard la mauvaise qualité du sol et la rigueur du climat devaient contraindre certains de ces colons-soldats à quitter leur lieu d'établissement pour aller prendre racine ailleurs, on peut sans crainte avancer que ces militaires retraités et leurs proches furent incontestablement, par leur labeur et leur austérité de vie, les*

authentiques pionniers de la colonisation de l'arrière-pays de la Rivière-du-Loup et de la seigneurie du Témiscouata.»

Il n'y a, de toute évidence, pas des tonnes de candidats à kilt dans la cuvée de 1815. De plus, c'est un peu tard pour Sérazine qui, étant majeure à son mariage en 1833, serait née avant 1813.

Finalement, dernière hypothèse : une demoiselle Plourde servante dans la maison d'un notable anglophone qui lui aurait fait un enfant, lui aurait permis de rester à son emploi par la suite et de faire élever son enfant auprès d'elle dans un milieu de langue anglaise. De tels comportements ne semblent pas avoir alors été exclus. Le seigneur de la place, le sieur Alexander Fraser a même donné l'exemple. Marie-Pauline Michaud est servante chez lui. Elle a seize ans quand il l'entraîne dans son lit pour lui faire le premier de 8 enfants. Alexander a 52 ans quand il séduit la belle Pauline. Je remarque que sa fille Marguerite, de l'amérindienne Angélique Meadow, est née en 1799. On ne connaîtra pas de femme à Fraser ni d'enfant légitime avant la naissance de sa fille Élizabeth de Pauline Michaud en 1816.

En effet, Angélique qui est venue le rejoindre à Rivière-du-Loup en 1806 ne semble pas alors avoir partagé sa vie. Il s'en est néanmoins occupé de façon exemplaire, lui construisant une maison et lui fournissant une domestique ainsi que tout le nécessaire pour vivre de façon confortable. Il s'informait de la qualité des soins que lui fournissaient ses chargés d'affaires de Rivière-du-Loup, alors qu'il était occupé à développer sa seigneurie de Témiscouata de 1823 à 1835.

Entre son arrivée à Rivière-du-Loup en 1801 et 1815, année où il tombe sous le charme de Pauline Michaud, a-t-il été chaste et pur ? Il ne me semble pas que ce fut dans la nature du personnage. A-t-il abusé du personnel de sa maison. On ne le saura jamais. En tous cas, si tel avait été le cas, il est probable qu'il aurait eu la même générosité qu'avec Angélique Meadow et qu'il aurait laissé ses petits enfants naturels courir dans sa maison.

Tout ça pour dire qu'en ces temps héroïques, quelques nouveaux riches qui se sont achetés des seigneuries ont d'abord acquis leur fortune à la dure dans les comptoirs

des compagnies de la fourrure. Ils ont connu l'inconfort et l'importance de la solidarité. Leur code morale de conduite aura aussi été influencé par l'isolement des pays «d'en haut» et les coutumes des communautés qu'ils côtoyaient Leurs relations avec leurs serviteurs seront donc beaucoup plus permissives que ne l'auraient été celles des petits aristocrates ruinés qui venaient du temps du régime français se refaire une santé financière au pays.

Et, en passant, la belle Sérazine est née vers 1813 ou un peu avant, alors que le bon Alexander Fraser était au pâturage et devait dormir seul dans son lit.

Il est utile de mentionner que Fraser n'est pas le seul anglophone assez riche pour avoir des servantes dans la région, si l'on se fie au recensement de 1825. Et, si Fraser, le seigneur du lieu donne l'exemple d'un homme aux mœurs libres avec ses servantes, les autres auront peut-être été tentés de l'imiter.

Comme on aura du mal à apprendre si la maman de Sérazine a été à l'emploi de Fraser où d'un autre notable, il est inutile de pousser plus loin la spéculation.

Il est possible que Sérazine ait eu de petites sœurs. En effet, en 1816, une fille illégitime du nom de Marie est baptisée et son parrain est Pierre Plourde. Le même nom que le témoin de Sérazine à son mariage.

Pour en revenir à l'histoire racontée par Jeanne-d'Arc à l'effet que Sérazine aurait montré l'anglais à ses enfants, on doit considérer que ne sachant écrire elle même, elle n'a pu apprendre à écrire l'anglais à ses enfants. Ils auraient appris par oreille.

On doit finalement se rappeler que la théorie d'une Sérazine de culture anglophone n'est supportée que par la tradition orale. Il est possible que Sérazine n'aie pas été anglophone et que François-Xavier, son fils, ait appris l'anglais dans les chantiers du Nouveau-Brunswick ou de l'État du Maine.

Les descendants de Georges April

Je n'ai pas les dates de naissance des enfants de Georges et de Sérazine et je n'ai pas non plus l'assurance que ma liste soit complète. Je n'ai que ceux qui se sont rendus à l'âge adulte et se sont mariés.

1. Luc, marié à Evelyne Boucher le 15 février 1886. Il est décédé le 14 janvier 1943, à l'âge de 82 ans et 5 mois.
2. Georges-Eustache, marié à Julie Bélanger le 8 septembre 1873.
3. François-Xavier, l'ancêtre. Il se marie à Victoria Pinet le 23 juillet 1866. Il se remarie en seconde noce à Obéline Tremblay le 4 août 1891. Il meurt le 3 avril 1915 à l'âge de 68 ans et 8 mois.
4. Pierre, né le 1 août 1849, marié à Clodia Desrosiers le 7 janvier 1879.
5. Joseph-Amable, né le 19 février 1839, marié à Célina Marquis à Notre-Dame-du-Portage le 4 novembre 1867, il est décédé le 11 mai 1888 à Saint-Antonin.
6. Louis né le 12 février 1852. Il est fait mention de lui dans l'acte no. 15 633, datant de 1879. Il est identifié comme «feu Louis».
7. Léonide, mariée à Édouard Chatigny à Saint-Antonin le 19 octobre 1878.
8. Sérazine, mariée à Magloire Montreuil à Saint-Antonin le 25 mai 1874.
9. Marie-Clarisse, née le 25 juillet 1843, décédée le 7 juillet 1846.
10. Thomas Lin, né le 22 septembre 1840, décédé le 22 août 1841.
11. Marie, née le 1 octobre 1847 et décédée le 26 août 1848.

4ième génération François-Xavier

Quelques notes bibliographiques léguées par Bibiane, deux visites à Saint-Hubert de Témiscouata, une recherche au bureau d'enregistrement de Rivière-du-Loup, des rencontres avec Jacqueline, Pierrette, Pierrette April-Sicotte et Jeanne-d'Arc April-Charpentier, nous ont laissé une image assez précise de François-Xavier April, fils de Georges et père de Nolasque.

François à Saint-Antonin

Un extrait du registre de la paroisse de Saint-Hubert nous apprend que François est décédé le 4 avril 1915 à l'âge de 68 ans et 8 mois. Il serait donc né en 1846. Son père Georges demeure probablement dans la paroisse de Saint-Antonin à ce moment là, vu qu'en 1849, il hypothèque sa terre de Saint-Antonin pour garantir un achat important.

On sait, par un extrait de mariage, que François s'est marié une première fois dans la paroisse de Cacouna, le 23 juillet 1866, à Victoria Pinet. Au moins 10 enfants naîtront de ce mariage. Victoria meurt en 1886 et François se remarie, le 4 août 1891, à Obéline Tremblay qui lui donnera 9 enfants.

Nous savions par l'histoire de Nolasque qui y est né, que son propre père, François-Xavier était colon à Saint-Hubert de Témiscouata. Forts de cette information, nous avons pu suivre une bonne partie du cheminement de cet ancêtre par le biais d'actes notariés. Voilà ce que nous avons trouvé en examinant tous les titres de la région de Rivière-du-Loup à partir de 1849.

En **1863**, François emprunte de l'argent et hypothèque une terre qu'il possède à Saint-Antonin. Il aurait donc habité cette paroisse 3 ans avant son mariage.

En **1875**, il hypothèque une fois de plus sa terre. Cette terre est décrite par rapport au chemin de Témiscouata qui correspond à peu près à la route 185. Ce chemin dont le tracé suit un sentier datant du début du 18ième siècle est chargé d'histoire. François est alors voisin de son père Georges.

Autre emprunt et autre hypothèque en **1879**. On y apprend que François, qui habite toujours sur la même terre, a pour voisins son frère Joseph et son père Georges qui représente *« feu Louis April»*.

Le 16 juillet **1883**, François reçoit, en donation, la terre de son père Georges. Il y a une panoplie de conditions attachées à ce don, du genre :

- garder son père chez lui et lui céder la chambre du côté sud ;
- lui assurer son bien-être et lui fournir les services nécessaires en cas de maladie ;
- et pour couronner le tout, lui garder une brebis et son petit.

Il s'agit d'une grosse commande mais c'est la coutume du temps.

L'acte de donation donne les coordonnées précises de sa terre. Il s'agit du lot no. 17A rang no. 7 du canton de Whitworth, du plan cadastral 1, livre de renvoi officiel.

La comparaison avec un acte de **1849** nous permet de constater qu'avec le temps, la terre qu'il a reçue a été morcelée. En 1849, la terre de son père Georges avait 7 arpents de front et chevauchait les lots 16 & 17, alors que le lot en donation est limité au lot 17 A, qui a 4 arpents de front. On y apprend aussi que Luc, le frère de François, possède une petite terre voisine de celle que Georges donne à François. Luc l'a obtenue en vertu d'une donation de Georges en 1879. Chose que j'ai du mal à comprendre, ces deux actes ainsi que d'autres concernant d'autres frères April ne sont enregistrés qu'en 1884.

François à Saint-Hubert

Grande surprise ! En l'année de **1884**, le 3 novembre pour être exact, un acte nous apprend que François reçoit de l'État, à titre gratuit, une terre de 100 acres. Il s'agit du 33ième lot du 5ième rang du canton Demers, à plus de 30 km à vol d'oiseau de leur terre le long du Chemin du lac Témiscouata. Cette désignation de lot le situe dans la paroisse de Saint-Hubert-de-Témiscouata.

On pourrait penser qu'après avoir reçu la terre de son père, il avait décidé qu'il en avait assez de ne pas avoir la chambre du côté sud et avait déménagé. Je crois néanmoins que la chose d'explique autrement.

Le saut de 30 km est important, surtout que François est déjà établi. Mais, François est appelé à travailler pour certains arpenteurs des cantons qu'on ouvre alors à la colonisation. Lors de ces travaux, il aura été intéressé par des lots de 100 acres, alors que sa propre terre n'a que 35 acres.

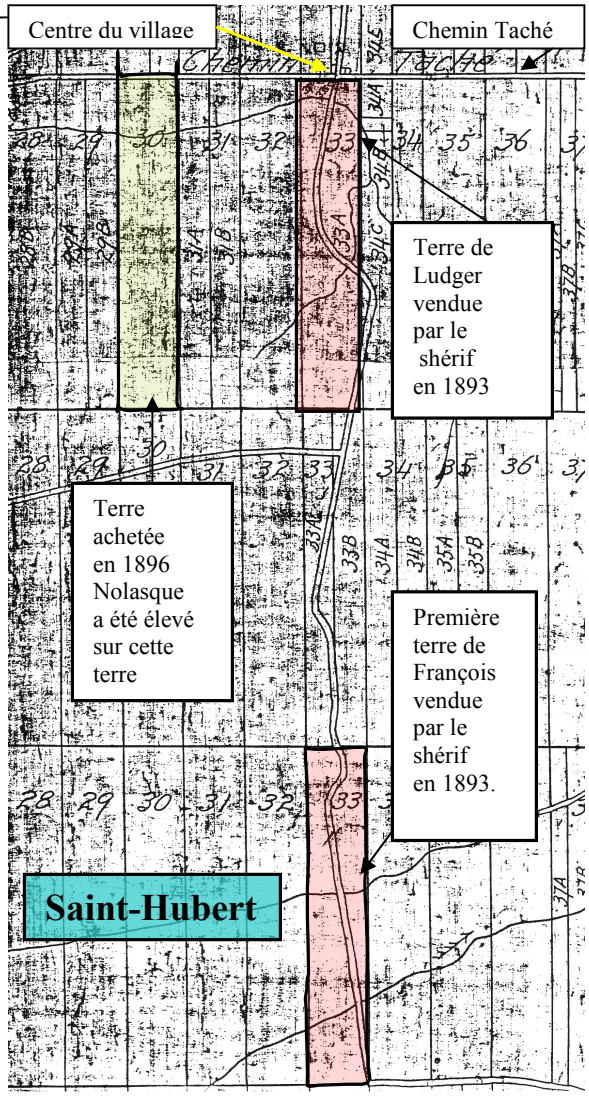

Lorsque François prend possession de sa nouvelle terre, il y aura probablement trouvé un moulin à scie qui avait été construit en 1875. Nous y reviendrons.

Le 19 mars **1886**, son fils Ludger qui a 18 ans, achète de l'orpheline Arthémise Dionne, la terre du lot 33 du 3ième rang de Saint-Hubert. Nous verrons que Ludger ne pourra jouir bien longtemps de ce bien nouvellement acquis.

Le grand malheur

En **1886**, François est frappé d'un malheur terrible. Jeanne-d'Arc April-Charpentier nous a fait part de l'histoire qu'on racontait dans sa famille à ce sujet. Je lui laisse la parole : *«La connaissez-vous l'histoire de la fièvre de 1886 ?*

«François demeurait sur sa terre de Saint-Hubert avec sa femme Victoria Pinet et leurs enfants. Il parlait et écrivait l'anglais parce que sa mère Sérazine Plourde était de culture anglophone. Les arpenteurs anglophones qui travaillaient dans la région avaient parfois recours à ses services comme interprète et secrétaire. Il quittait alors sa famille pour plusieurs mois à la fois alors que sa femme et ses enfants gardaient la ferme.

«En 1886, il revient d'une de ses missions et avant qu'il n'arrive à la maison, un voisin l'arrête et l'invite chez lui. François refuse. Il a été trop longtemps loin de sa famille et veut revoir les siens tout de suite. Alors qu'il explique tout ceci à son voisin, il reconnaît ses propres enfants qui l'observent par la fenêtre. Il demande alors une explication. Et le voisin d'expliquer le drame qui a eu lieu pendant son absence. Sa femme Victoria Pinet et quatre de leurs enfants dont Ludger, le nouveau propriétaire, Fridoline, 14 ans, Louis-Philippe, 12 ans et Ulgarde, 11 ans, ont tous été

emportés par la fièvre qu'ils appelleront, plus tard, la petite grippe espagnole. Il s'agirait, selon Jacqueline, des fièvres typhoïdes.

Comme la ligne de chemin de fer du Témiscouata a été inaugurée en 1887 et que cette ligne passe à quelques 10 km de Saint-Hubert, il est probable que les services de François aient été requis en 1886 par les arpenteurs des chemins de fer, tous des anglais ou des écossais ne connaissant pas un mot de français. À l'examen du registre des décès, on découvre que Victoria a été inhumée le 27 août et ses quatre enfants, en la même journée du 20 octobre.

La tradition orale prend parfois des raccourcis. Il est probable qu'au mois d'août, un voisin soit allé rejoindre François sur le chantier du chemin de fer pour l'avertir de la grave maladie de sa femme Victoria. François se serait hâté de rentrer à la maison et c'est probablement alors qu'il aurait vu ses enfants dans la maison de son voisin. Mais, tout ça est pure spéculation de ma part.

La maison, suite à ces cinq décès, n'est pas vide pour autant. Il y reste alors Waldrey, Joseph, (le Zeph), Louis (Mini), Jean-Baptiste et François (Frank.).

Une deuxième famille, celle de Nolasque

En **1891**, soit 5 ans après l'hécatombe de quatre-vingt-six, François se remarie à Obéline Tremblay qui élève 3 enfants au moment du mariage. Ce sont Mary, Désiré et Médar.

Obéline a déjà sa propre histoire au moment de son mariage, histoire que Jeanne-d'Arc nous a fait connaître.

Cette seconde épouse est beaucoup plus jeune que François. Originaire de L'Ile-aux-Coudres, Obéline n'a que trois ans quand François marie Victoria Pinet en 1866. Vers 1882, elle épouse Jean-Baptiste Dumont. On ne semble pas trouver les traces de ce mariage. Comme Obéline a des sœurs à Lowell Mass, elle s'est peut-être mariée à cet endroit.

Obéline et Jean-Baptiste auront eu au moins 4 enfants : Eugénie, Mary, Éléodor dit Médar et enfin, Désiré. Le mari meurt tout jeune et Obéline se retrouve avec ses

quatre petits sur une petite terre de Saint-Hubert, à la limite de Saint-Cyprien, sur le rang de la montagne ronde, entourée de la famille de son défunt mari.

Elle essaie de s'en sortir en allant rejoindre ses sœurs qui travaillent dans les usines textiles de Lowell au Massachusetts. Elle quitte donc Saint-Hubert vers 1889 avec ses deux filles, laissant les deux garçons en arrière avec le grand père Désir (sic) Dumont.

Petite anecdote de Jeanne-d'Arc April-Charpentier : Le grand père Dumont serait décédé avant que la paroisse de Saint-Hubert ne fut ouverte officiellement. Le corps est inhumé à Saint-Cyprien. Après l'ouverture du cimetière de la paroisse, sa veuve insiste pour y faire translater les restes de son «défunt». On ouvre alors le cercueil et on constate que le corps a gardé la même apparence extérieure qu'à l'enterrement, plusieurs années auparavant.

Obéline travaille pendant plus d'un an et demi *«à weaver, dans les facteries des états»* aura-t-elle l'habitude d'expliquer, ajoutant qu'elle y vivait bien. Elle n'était pas trop difficile. Si elle vivait bien, cette vie n'était pas exempte de malheurs. Sa fille Eugénie décède au cours de l'épisode des USA.

Elle revient avec Mary, voir ses deux garçons en **1891**. On lui apprend qu'un veuf, François April, se cherche une épouse prête à prendre charge de la maison et de s'occuper de cinq enfants. Avec les trois siens, ça ferait huit en plus du mari. Elle trouve le défi intéressant et peut-être le veuf aussi. C'est donc les épousailles et le début de la troisième famille, de laquelle Nolasque est issu.

En cette même année de **1891**, François contracte un emprunt de $750 du commerçant Georges Pelletier et met les deux terres, la sienne et celle de Ludger qu'il avait récupérée à sa mort, en garantie de cet emprunt.

Un grand revers financier

Autre coup du sort ! Un acte de vente par le shérif, l'acte no. 26427 du district de Témiscouata, nous apprend que le 1ier juin **1893**, les deux terres de François sont vendues pour défaut de paiement de sa dette. Et devinez qui achète les terres du shérif F. A. Sirois ? Eh bien, c'est Narcisse Georges Pelletier marchand, fils de Georges. À titre d'exécuteur testamentaire pour sa mère, il avait mis François en demeure de

rembourser sa dette. Il acquiert les deux terres de François pour la somme de $425. Le contrat de vente du shérif Sirois nous apprend l'existence d'un moulin sur la terre du 5ième rang. François aurait-t-il contracté sa dette pour retaper ce moulin ?

L'historien de Saint-Hubert, Antonio Massé, mentionne dans son *Histoire de la paroisse de Saint-Hubert* : *«En 1875, Georges Gagnon de Saint-Épiphane vint bâtir un petit moulin à scie au bout de ce qui est actuellement la rue Simard, au pied de la côte de l'église. Ce moulin utilisait la force motrice que lui fournissait la chute du ruisseau qui tombait là en provenance du rang treize. Il a pu fonctionner au printemps 1876 ; mais du reste le seul moment où il pouvait fonctionner avantageusement vu les crues du printemps. Ce fut quand même très utile aux colons.»* Il n'y a pas de doute qu'il s'agit bien du moulin situé sur la terre que François vient de perdre au profit de Pelletier. Toutefois, je n'ai pu trouver de traces d'un quelconque contrat entre le sieur Georges Gagnon dont parle l'historien Massé et François concernant un moulin.

François est habitué à ces coups du sort. Ensemble, Obéline et François vivront les pénibles épisodes de la saisie des terres de 1893. Mais, quand la maison est pleine d'enfants, il n'est pas question de baisser les bras.

Le redémarrage

En décembre **1896**, on apprend que François achète, de Mathias Saindon, la terre sise sur le lot no. 30 du 3ième rang de Saint-Hubert. Il paie $324 et comme il n'a pas un rond, il se fait financer $224 par le vendeur et emprunte $100 de Charles-Eugène Pouliot. C'est cette même terre qu'il lèguera, libre d'hypothèque, à sa femme Obéline, à son décès, le 3 avril 1915.

François et Obéline ne semblent pas s'être trop laissés distraire par la perte de leur terre. Ils continuent à faire des enfants. C'était la mode du temps. Georges qui était en chemin et Bibiane sont nés durant la période de difficultés financières.

François l'homme public

François est un lettré fonctionnel. Sa signature rappelle l'écriture d'une maîtresse d'école. De plus, il s'intéresse à la chose publique.

L'historien Massé nous apprend son implication dans les affaires de la paroisse. En 1894, lors de la toute première séance du nouveau conseil municipal, il agit à titre de secrétaire. De 1898 à 1900 et ensuite de 1906 à 1909, il est maire de la municipalité de Saint-Hubert. De 1912 jusqu'à sa mort en1915, il en est le secrétaire.

François a participé à la vie scolaire dès son arrivée à Saint-Hubert en 1884. Il est alors élu président de la commission scolaire. Il demeure à ce poste jusqu'en 1886. Il redevient président de 1906 à 1907. Ensuite, de 1913 jusqu'à sa mort, il en est le secrétaire.

L'implication de François dans les affaires publiques aura ouvert la voie à Georges qui occupera lui aussi le poste de secrétaire et de la municipalité et de la commission scolaire, plusieurs années plus tard.

De 1889 à 1892, il est maître de poste. Le bureau de poste sera situé dans sa demeure. J'ai du mal à imaginer où l'on y aurait placé les casiers dans sa modeste maison. L'implication de François en politique fédérale explique sa nomination à cette fonction qui lui donne de petits revenus.

On peut comprendre qu'à titre d'homme public, il ait pris position en politique fédérale et provinciale et qu'il y soit allé de ses discours lors des campagnes électorales. Je reparlerai, plus loin, de ces discours.

Jeanne-d'Arc nous a parlé des circonstances de la mort de François. *«Mon père disait que le grand-père François était mort d'un coup d'élection. C'était le printemps et il se serait promené dans une automobile ouverte avec le député. De retour à la maison, il ne se serait pas senti bien et aurait commencé à cracher le sang. C'est comme ça qu'il est mort.*

«Mon frère Jacques, devenu médecin, croyait que des ulcères d'estomac l'auraient emporté.»

Je n'ai trouvé de traces d'élections ni au fédéral ni au provincial au printemps 1915, mais on est alors en période de crise de la conscription. Les députés doivent s'agiter. C'est ce qui pourrait expliquer la présence d'un député fraternisant avec François. François aura été terrassé alors qu'il est encore en pleine action, à 68 ans et 8 mois.

Jeanne-d'Arc nous a décrit François comme un leader. *«Il y avait un curé à Saint-Hubert qui n'était pas très sympathique. Il n'aimait pas les habitants. C'était le curé Beaulieu. En hiver, il y avait une grosse fournaise sur le plancher de l'église. Les gens arrivaient du bout des rangs, quasi congelés. Ils voulaient s'approcher de la fournaise pour se chauffer et le curé commençait à tonner contre eux. Il ne voulait pas qu'ils mouillent et salissent le plancher autour de la fournaise.*

«Arrivait François. Il s'approchait lentement de la fournaise et y tendait les mains ouvertes en forme de défi. Un à un, les habitants venaient se chauffer pendant que le curé rongeait son frein.

«C'était ça le grand-père François. Il savait s'imposer».

Je n'ai pas de mal à imaginer François face au curé. Il avait la gueule de l'emploi pour affronter le curé Beaulieu.

Les familles de Victoria, d'Obéline et de François.

Victoria Pinet et François April : mariés à Cacouna le 23 juillet 1866. Victoria décède des fièvres typhoïdes et est inhumée le 7 août 1886. Leurs enfants sont :

1. François Philippe Ludger né le 7 mai 1867 et inhumée le 20 octobre 1886.
2. Joseph Enoïl, né le 11 octobre 1868. S'agit-il de Louis dit Mini décédé dans l'ouest canadien après 1935 ? Nous n'avons pas trouvé d'autre entrée concernant le baptême d'un quelconque Louis au registre de la paroisse de Saint-Antonin.
3. Marie-Victoria Waldrey, née le 24 juin 1870, mariée à Alfred Roy, aubergiste à Saint-Clément.
4. Fridoline, née en 1872 et inhumée le 20 octobre 1886. Nous n'avons pas trouvé d'entrée au registre des baptêmes de Saint-Antonin la concernant.
5. Louis-Philippe, né le 10 décembre 1873 et inhumé le 20 octobre 1886.
6. Marie Ludgarde, née le 9 septembre 1875 et inhumée le 20 octobre 1886.
7. Jean-Baptiste née le 23 juin 1877.
8. Anne, née le 24 septembre 1879. Elle est inhumée en 1884.

9. Joseph Grégoire William (le Zeph), né en 1881 décédé vers 1960 à Vancouver.
10. François-Xavier (Frank), né le 20 janvier 1883. Il gagnera sa vie comme cuisinier dans les chantiers.

Tous les enfants de Victoria sont nés à Saint-Antonin.

Les enfants d'Obéline Tremblay et de Jean-Baptiste Dumont (1882 ? -1889 ?) :

1. Mary, célibataire demeurera dans la maison familiale et ensuite chez son demi frère Georges avec sa mère.
2. Eugénie, surnommée «La défunte Eugénie» par sa mère, est décédée alors que sa mère était allée gagner sa vie dans les usines textiles, «les facteries» en Nouvelle-Angleterre.
3. Désiré, marié à Emma Chalifour.
4. Héliodore, surnommé Médor, est marié à Eugénie Massé et résidera de Saint-Hubert.

Obéline Tremblay et François April (1891-1915) :

1. Rose-Alma, née le 3 Juin 1892 et mariée à Napoléon Roy, qui s'est fait colon en Abitibi. Elle décède le 9 juin 1939 à Saint-Dominique du Rosaire, en Abitibi à l'âge de 47 ans et 6 jours, nous informe sa carte mortuaire.
2. Louis-Narcisse Wilfrid, né le 19 septembre 1893 et inhumé le 31 mars 1894 à l'âge de 6 mois. Dans le répertoire de naissances, le nom est Louis Philippe Wilfrid et dans le répertoire de décès le nom est Louis-Narcisse-Wilfrid.
3. Georges Épiphane né le 28 septembre 1894 s'est marié à Joséphine Moreau. Ils auront, ensemble 5 enfants. Après la mort de sa femme, il se remarie à Blanche Castonguay.
4. Bibiane, née le 5 décembre 1896 sera maîtresse d'école. Mariée à Isidore Caron, elle meurt de la grippe espagnole en 1918, alors qu'elle est enceinte.
5. Pierre-Nolasque est né le 31 janvier 1898. Il est le papa de Françoise. Il est décédé le 25 janvier 1976.

6. Anne-Marie, née le 23 janvier 1900 s'est mariée à Alex April, descendant de Régis April, le cadet de Francisque et de Geneviève Ayot. Anne-Marie est la mère de Pierrette April-Sicotte.
7. Marie-Jeanne Françoise Obéline née le 22 juin1902 et décédée le 21 février 1903. Le nom ci-dessus est du répertoire de décès. Le répertoire de naissances donne Marie-Jeanne.
8. Richard Cyrille (le blanc) est né le 15 février 1904 et s'est marié à Annette Wilcott. Il est décédé à Kelowna en Colombie Britannique.
9. Joseph Édouard Maurice (le noir), né le 31 mars 1906. Il s'est marié à Yolande Langlois et, après son décès, il s'est remarié avec je ne sais qui.

Tous les enfants d'Obéline et de François sont nés à Saint-Hubert.

Si l'on compte bien, ça fait 23 enfants en tout. C'est ce que nous avons glané au sujet de la vie de François April, père de Nolasque et grand-père de Françoise. Un homme énergique mais qui a connu son lot de misère. Colon et cultivateur d'abord, il aura aussi été un homme engagé dans les affaires publiques qui a laissé sa marque.

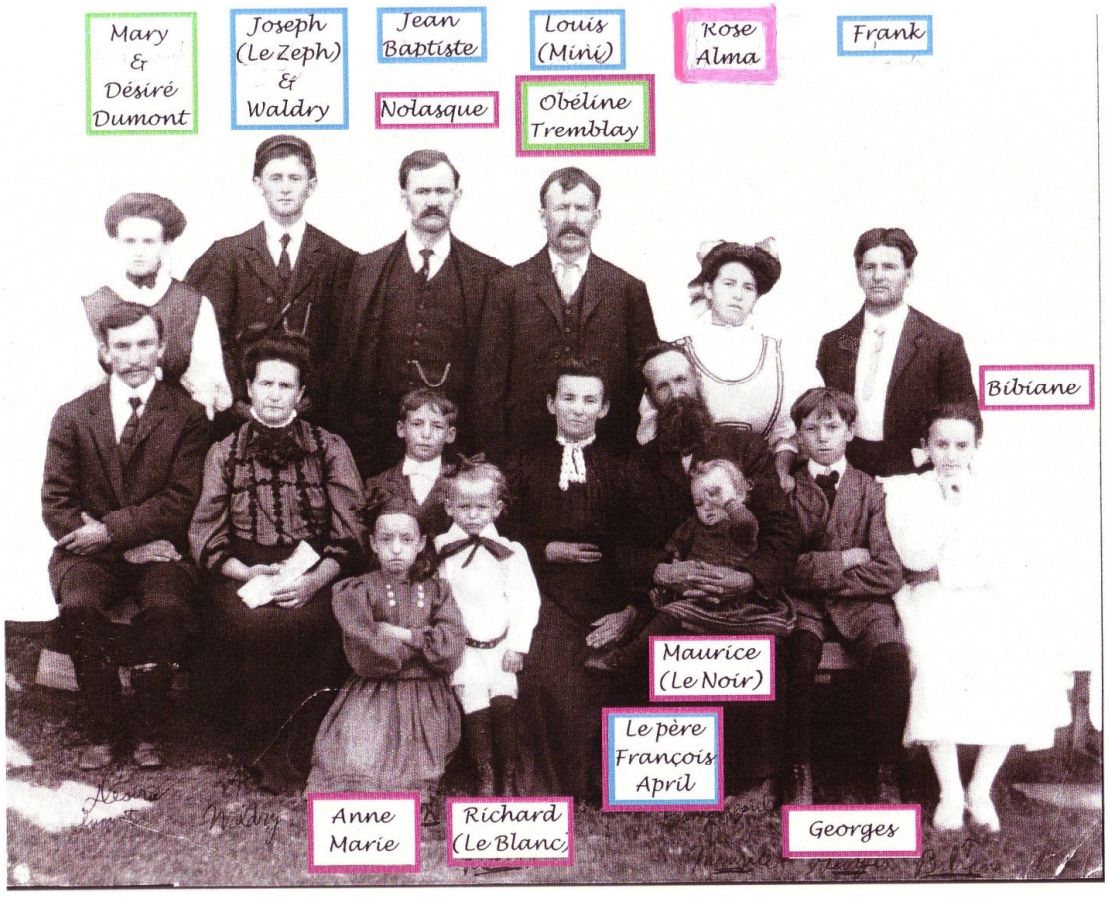

5ième génération Nolasque

La génération suivante nous mène à Nolasque, fils de François-Xavier, père de Françoise et patriarche de Sainte-Martine. L'extrait du registre des baptêmes dont Françoise a obtenu copie, indique que Nolasque est né le 31 janvier 1898.

Les jeunes années

Jeanne-d'Arc April-Charpentier nous a appris que Nolasque tout comme les autres enfants de la nombreuse famille de François-Xavier, s'était vu accoler un sobriquet. On l'appelait ***L'las*** ou ***Désastres capitaux***, parce qu'il était chétif et qu'on devait le faire instruire pour l'aider à s'en sortir. On l'appelait aussi tout simplement ***Désastre***.

Les autres enfants du père François-Xavier, avaient aussi des surnoms. Louis était ***Mini***, François était ***Frank***, Joseph était ***L'zeph***, Georges était ***L'dos,*** Richard était ***le blanc*** et Maurice était ***le noir***.

Des notes biographiques et une date sur un cadre regroupant les premiers *«Agronomes officiels»* au Québec, nous apprennent que Nolasque a été reçu agronome en 1914 après trois années d'études. Il n'aura pas alors tout à fait atteint ses 17 ans. C'est pendant son cours à l'école d'agronomie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qu'il se serait, selon la tradition orale, fracturé une jambe et se serait absenté de l'école pendant plusieurs mois. Selon une version, il se serait volontairement brisé la jambe parce qu'il s'ennuyait de sa famille. Je me permets de douter de cette interprétation. Ça demande un sacré courage pour se fracturer volontairement un membre. Un adolescent va endurer l'ennui plutôt que d'aller à de tels extrêmes.

Nolasque, Georges, Anne-Marie (en haut)
Bibiane (en bas) Rose Alma

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis à l'Ecole d'Agriculture, les aspirants doivent 1° avoir au moins 14 ans révolus, 2° présenter un certificat de bonne conduite, 3° connaître au moins les éléments de la grammaire française et les quatre règles simples de l'arithmétique. Inutile de noter qu'il y a avantage à se présenter plus âgé et plus instruit.

L'Ecole peut recevoir gratuitement vingt élèves. Une indemnité mensuelle de sept piastres est garantie pour la pension de vingt autres. Pour réserver une chambre à son usage particulier, il faut en outre *payer $2.50 par mois*. Tous les élèves sont internes. L'enseignement est gratuit, ainsi que l'usage des journaux, la bibliothèque; mais les livres et les autres effets classiques, ainsi que le blanchissage, sont à la charge de l'élève.

L'usage de la pipe est rigoureusement interdit à l'étable, à l'écurie, à la grange, *en tout temps*. Même interdiction lorsque les élèves, aux champs, travaillent à la fenaison et à la rentrée des grains.

Les élèves sont tenus responsables des dommages qu'ils causent malicieusement à la bâtisse, au mobilier ou sur la ferme.

ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est de dix mois environ. Les vacances durent du 20 décembre au 1er février, et trois autres semaines dans les mois d'août ou de septembre.

Des bulletins signés du Directeur de l'Ecole sont envoyés deux fois l'année aux parents qui peuvent ainsi se tenir au courant de la conduite, du travail et des progrès de leurs enfants.

L'inconduite, l'insubordination, une paresse opiniâtre et le défaut d'aptitude ou de succès sont des motifs de renvoi.

En hiver, l'Ecole donne des cours abrégés auxquels les cultivateurs peuvent avoir accès.

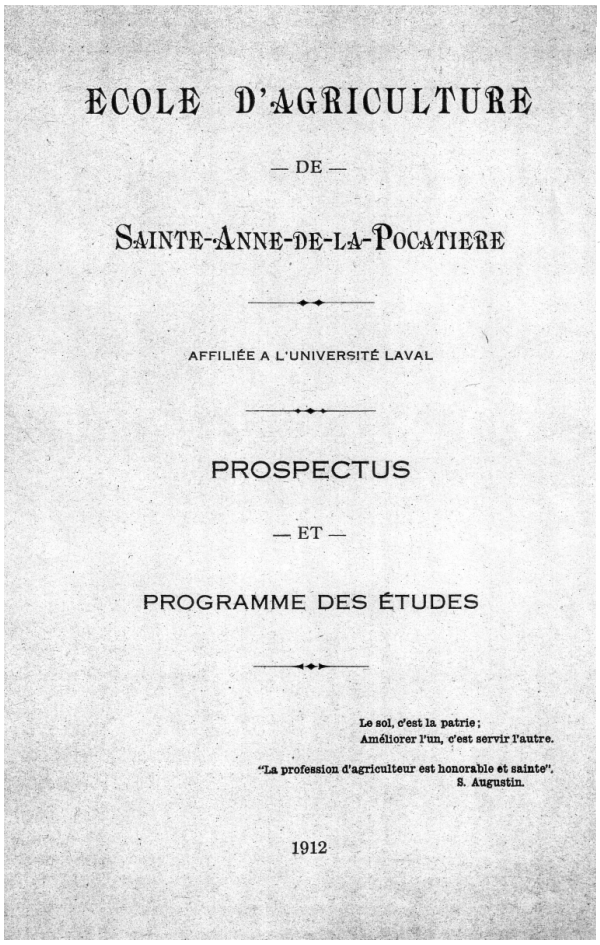

ECOLE D'AGRICULTURE

— DE —

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

AFFILIÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

PROSPECTUS

— ET —

PROGRAMME DES ÉTUDES

Le sol, c'est la patrie;
Améliorer l'un, c'est servir l'autre.

"La profession d'agriculteur est honorable et sainte".
S. Augustin.

1912

DURÉE DES ÉTUDES

Le cours ordinaire des études est au moins de deux années, après lesquelles en pourra obtenir un brevet de capacité agricole. Un diplôme d'un degré supérieur est attaché à une troisième année d'études. Tout nouvel élève est placé en première année, à moins de justifier par un examen sérieux d'un acquis scientifique suffisant, conforme au programme d'enseignement. A l'examen général qui termine chaque cours dans la durée d'une année, l'élève doit conserver le tiers des points alloués, pour qu'il puisse passer à l'étude des matières de l'année suivante; sinon, il devra redoubler son année ou se retirer. Si toutefois l'élève malchanceux à l'examen avait donné satisfaction par sa conduite et obtenu de bonnes notes de travail théorique et pratique, il lui serait permis de reprendre l'examen insuffisant et de continuer son cours, s'il réussissait cette fois à réparer l'échec.

DIPLOMES

L'Ecole d'Agriculture est rattachée à l'Université Laval de Québec, en vertu de l'affiliation que lui a octroyée celle-ci le 30 janvier 1912.

L'Université confère aux élèves de Deuxième année le Brevet de capacité agricole, et le Diplôme de Bachelier ès Sciences agricoles aux élèves de Troisième année. Il faut être porteur du Brevet de capacité pour se présenter à l'examen final du baccalauréat. Le premier et le second examen comprennent chacun deux séries d'épreuves, dites scolaires et universitaires.

Nous nous sommes demandés comment le papa François qui est colon, avec une maison pleine d'enfants aurait pu trouver les fonds nécessaires pour faire instruire Nolasque et les filles Bibiane et Anne-Marie, ses aînées.

François avait été victime de créanciers âpres au gain et avait tout perdu en 1893. Il ne doit pas rouler dans l'or vers 1912 au moment de l'entrée de Nolasque à l'école d'agriculture. Je n'ai pas cherché à savoir comment François a pu financer l'instruction des deux filles mais, j'ai trouvé un précieux document qui nous éclaire sur le cas de Nolasque. Il s'agit du prospectus de l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ce document nous informe sur les exigences académiques, la durée des études et les frais de scolarité et de pension. On accepte 20 élèves gratuitement. Il y a fort à parier que, compte tenu de la situation financière de François-Xavier et de son implication dans la politique locale, son fils Nolasque aura été l'un des 20 élus. On imagine aussi que le curé qui aura vu en Nolasque un petit futé de la classe, ne se sera pas fait prier pour fournir la lettre de recommandation appropriée.

Toujours est-il que Nolasque fait partie de la première promotion du tout récent programme de baccalauréat de l'École de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il ne se fait pas offrir d'emploi dans son domaine d'expertise au moment de sa graduation. Comme il lui faut gagner sa croute, à l'instar de tous les jeunes de la région, il fait une «run» dans les chantiers.

Pierrette et Jacqueline nous ont rappelé un anecdote que Nolasque aimait raconter. Dans les chantiers, les bûcherons couchaient dans des lits très larges pouvant recevoir de cinq à six hommes côte à côte. Une seule couverture faisait la largeur du lit et les recouvrait tous. Les deux plus costaux était sur les bords et enroulaient la couverture autour d'eux pour, en quelque sorte, l'ancrer. Comme Nolasque était chétif, la couverture passait au dessus de lui et ne le touchait pas. Il dit avoir gelé tout l'hiver.

Il y a tout lieu de croire qu'à l'été 1915, il n'a toujours pas d'emploi stable parce que sa mère Obéline prévoit, dans l'acte de donation de la terre à son fils Désiré Dumont : *«…Si Georges April veut se mettre cultivateur le donataire devra lui donner un*

cheval, un assortiment d'agriculture pour un commencement. Il en sera de même pour Nolasse April, s'il se fait cultivateur.»

La première guerre mondiale est commencée depuis l'automne 1914 mais on ne parle pas encore de conscription. Nolasque ne sera donc pas appelé. Quand cette question sera soulevée, il ne sera toujours pas inquiété, étant un employé du gouvernement.

Débuts de la carrière d'agronome

Nolasque est enfin embauché par le Gouvernement du Québec. On le retrouve, de 1916 à 1920, affecté à des travaux de drainage souterrain, dans la région de Joliette. Il y rencontre alors sa future épouse, Régina Omon. Il est ensuite nommé agronome régional de Châteauguay et des comtés avoisinants.

Nolasque et les travaux de drainage

Dans le cadre de son travail normal, il s'organise de petits voyages. En 1926, il est chargé de surveiller un chargement d'animaux vers la France. Il en profite pour visiter le pays. Il en serait revenu avec un chargement de chevaux belges.

Selon Jacqueline, le choix de Nolasque pour ce voyage en Europe aurait été arrêté suite à des représentations de Mgr Allard, curé de Sainte-Martine. Prêtre issu d'un milieu cultivé, il avait deviné le potentiel du jeune agronome et considérait que si Nolasque devait être impliqué dans le développement de sa communauté, il lui fallait d'abord élargir ses horizons, d'où ses pressions en faveur de l'agronome de la région de Châteauguay pour un voyage «travail-culture» en Europe.

L'école d'agriculture de Sainte-Martine

En 1933, Nolasque est nommé directeur de l'École moyenne d'agriculture de Sainte-Martine qui ouvre alors ses portes. On y offre un cours à l'intention des fils de cultivateurs.

On y dispense un cours de 2 ans de novembre à avril. Environ 60 élèves se retrouvent en même temps à l'école. Dans les années soixante, la pension était de $25/mois. Le curriculum comprend 18% de cours de culture générale, 47,5% de cours en connaissances théoriques et 34,5% en travaux pratiques. On tente de recruter des jeunes de 17 ans ou plus qui s'apprêtent à prendre la relève sur la terre familiale.

Le choix de Nolasque à la tête de cette institution n'est pas le fruit d'une sélection d'un jury d'experts. Il est l'aboutissement logique d'une démarche qui s'est échelonnée sur plusieurs années en collaboration avec Mgr Allard et l'agronome Jean-Charles Magnan. L'agronome April s'était activement impliqué dans la création de l'établissement, quasi en opposition aux désirs du gouvernement en place.

Les historiens Hamel et al., dans leur livre «*De la terre à l'école*» écrivent : *«Dans ses Confidences, l'agronome Jean-Charles Magnan relate les efforts de l'agronome Nolasque April et de Mgr Allard dans les années 1920 en vue d'obtenir pour Sainte-Martine une école moyenne d'agriculture : «Je me souviens de l'époque, aux environs de 1925, durant laquelle, mon confrère Nolasque April et moi-même, il fallait nous cacher pour lancer l'idée de l'école d'agriculture de Sainte-Martine…»*

Nolasque l'aura donc mérité son poste de directeur à l'école d'agriculture de Sainte-Martine.

Une fois l'école sur pied, Nolasque ne se satisfait pas de la routine. Je cite Hamel : *«En plus des difficultés de financement, le manque d'équipement et l'outillage inadéquat, les sections moyennes agricoles sont l'objet de nombreuses critiques au tournant des années 1930. Par exemple, en 1937, lors du Premier congrès de l'enseignement agricole,* ***Nolasque April****, alors directeur de l'école d'agriculture de Sainte-Martine, exprime des réserves sur les possibilités d'inculquer des connaissances agricoles aux jeunes élèves des sections moyennes agricoles. : «…On ne s'adresse, dans ces sections agricoles, qu'à des adolescents, tandis qu'à l'école moyenne, on ne devrait pas recevoir de jeunes avant 17 ans. L'enseignement agricole donné à des enfants, tout ce que l'on peut espérer – c'est déjà beau – c'est de leur mettre dans l'esprit, sans retenue, que l'agriculture c'est une science, que l'on doit*

aimer et qu'on doit respecter le cultivateur. Si l'on réussit, dans toutes les sections agricoles à mettre cette idée dans l'esprit de nos jeunes gens, on aura réussi magnifiquement.»

« Le principal reproche d'April envers les sections moyennes agricoles a trait à leur laxisme quant à l'admission des élèves au cours moyen agricole.»

Nolasque, directeur d'une école d'agriculture à proximité de Montréal, aura été quelques fois l'hôte de personnages en vue. Il aura aussi reçu plusieurs délégations de spécialistes intéressés à l'agriculture. Ces personnes et groupes ne laissent pas tous des traces écrites de leur passage mais certains en laissent de sublimes. Jacqueline a eu la gentillesse de nous remettre un texte que nous ne pouvons passer sous silence.

En 1939, Maurice Génévoix, écrivain français membre de l'Académie Française est en visite au Canada. Il restera de cette visite une œuvre ayant pour titre : «Canada». Génévoix est présent à la distribution des prix de l'école d'agriculture et est marqué par l'événement : *«Et voici déjà Sainte-Martine dans les champs et dans la boue. Autour de l'école, les bâtiments d'une ferme d'application modèle, que nous visiterons tout à l'heure. L'école même, du haut en bas, bourdonne de voix, résonne de pas, de courses dans les escaliers. Paraît bientôt le directeur, M. Onégasque April, un homme mince, pâle, aux yeux vifs et souriants…»*

On procède à la distribution des prix. *«Maintenant un prêtre est debout sur l'estrade devant les décors de carton, et donne la lecture du palmarès. Voici Jean Chapdelaine qui monte chercher ses prix, la lèvre encore vernie par la colle de sa moustache postiche, puis Augustin La Chance, Joseph Tremblay, Jean-Marie Jolicoeur, et puis ce petite blond qui rougit jusqu'au bout du nez et qui s'appelle…j'ai bien entendu…Louis Hémon. Des livres mais aussi de beaux outils neufs, une hachette, un vilbrequin, une panoplie de serrurier. Ils prennent cela dans leurs grandes mains d'hommes, fortes et dures…»*

«C'est maintenant l'heure des allocutions. Le directeur parle à ses ouailles. Il leur parle excellemment, sans un mot qui soit inutile. Tous ses conseils, donnés d'une voix amicale, sont le bon sens et l'intelligence mêmes. Jamais la voix ne cherche l'effet, le

ton est naturel et direct. Jeunes gens, parents ne perdent pas une parole, rejoints, touchés dans leur vie même, unanimement compréhensifs. Si j'étais Ministre de l'Agriculture, en Québec, je voudrais faire de M. April, quelque chose comme un directeur général de l'enseignement agricole de la province. Hélas ! le représentant du ministère est là. Il a littéralement bondi sur l'estrade. Il était temps, il n'en pouvait plus. Il délivre à pleine bonde des cataractes d'éloquence. Tous les truismes, tous les ronrons, toutes les divagations bombinantes ; nous les avons, nous les aurons, nous les subirons jusqu'au bout…

«…Autour de moi, sous la gravité des attitudes, je sens frémir une douce rigolade, juste, tout juste réprimée. Et pourtant, quand ces braves gens voteront eux aussi…«Toute l'assistance, maîtres élèves et leurs familles, a défilé ensuite dans un immense grenier où l'école exposait les travaux de ses pensionnaires. Travaux de forge, de menuiserie rurale, de charronnerie, essais artisanaux dont quelques uns n'étaient pas tellement loin du chef d'œuvre de maîtrise. Je m'y suis mêlé de plus près à la lente cohue paysanne, pressé par des vestons aux épaules frustrement équarries, des corsages dont les failles noires, les soies, les satins à défier les siècles bombaient leurs luisances pavoisées.»

Voilà ! Cette citation permet de voir l'impression que pouvait faire Nolasque sur des gens dont le métier était d'observer les humains. J'en ai mis un peu plus long, pour donner une idée de l'atmosphère du temps et des travaux que faisaient les élèves dont certains avaient bien appris du bon monsieur Aldéo Huot. Ce court texte de Génévoix m'a donné l'envie de lire son livre «Canada», mais malheureusement il est dans la section «conservation» de la Bibliothèque Nationale du Québec et dans des boîtes qui attendent l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, prévue pour avril 2005.

L'école de Nolasque fait son petit bonhomme de chemin. Encore Hamel: *«Richement dotée sur tous les points (financier, équipement, outillage, personnel, capacité d'accueil), l'école de Sainte-Martine jouit d'une réputation qui dépasse les frontières du Québec. En 1944, par exemple, une délégation manitobaine conduite par le ministre de l'Éducation de cette province, la visite. Lors du voyage de retour, les*

membres de la délégation manitobaine s'arrêtent à Toronto pour rencontrer des représentants du Canadian School Trustee's Association (Association canadienne des syndics d'écoles). Lors de la rencontre, il est question de l'école de Sainte-Martine. Quelques jours plus tard, M.-A. Campbell, secrétaire-trésorier de l'association torontoise, demande des renseignements au surintendant de l'Instruction Publique du Québec, Victor Doré, sur l'école d'agriculture de Sainte-Martine, considérée comme le type d'école bien adapté aux conditions rurales.»

Je me rappelle que le rayonnement de l'école de Sainte-Martine ne s'est pas arrêté là. En 1960, je suis à Sainte-Martine en vacances juste avant notre mariage. Nolasque reçoit une délégation asiatique qui devait être associée au «Plan Colombo» ou à un autre organisme du Commonwealth britannique. La délégation avait passé une

La photo ci-dessus nous fait voir le directeur entouré de son personnel immédiat. C'est, de gauche à droite, Adrien Côté, agronome et professeur en industrie animale, Marc Dulude, prêtre-aumônier et professeur de catéchèse, Nolasque April, Jean-Paul Lettre, directeur de l'Enseignement agricole de la province, l'abbé J.-Edgar Boileau, préfet des Études et professeur de mathématique et Fernand Dufour, agronome et professeur de physique et de chimie.

journée à l'école d'agriculture. Tous mangeaient à une longue table. Nolasque était au centre, d'un côté de la table et j'étais en face de lui. Nous servions chacun les convives de notre coté de table en pigeant dans un grand plat. J'avais mal calculé et comme je me servais le dernier, je n'ai eu que des patates et un peu de sauce. Pour que je m'en rappelle, j'ai dû subir un grave traumatisme.

Mon voisin de table était un népalais. Il était habitué de manger avec ses doigts et il avait de graves problèmes d'apprentissage au maniement des ustensiles. Je l'ai encouragé à retourner à sa méthode habituelle et à s'essuyer ensuite les doigts avec son napperon, ce qu'il fit. Cette réception a dû être la dernière de Nolasque à titre de directeur de l'école qu'il a quittée pour d'autres fonctions au gouvernement du Québec.

Je crois que Nolasque s'était fait une réputation d'hôte de qualité dans les milieux gouvernementaux. On n'hésitait pas à lui envoyer des délégations. Il était bon ambassadeur.

Nolasque a quitté l'école de Sainte-Martine en 1960, quelque temps après la journée des asiatiques que je viens d'évoquer.

Implication sociale

Nolasque ne se cantonne pas, pendant ses années de directorat, à ses fonctions d'administrateur d'école. Il est un notable de la paroisse et, ayant parcouru le comté de Châteauguay pendant près de 15 ans, il connaît beaucoup de monde. Il s'implique dans une foule d'activités au plan local et régional. Il est membre fondateur de la Caisse populaire de Sainte-Martine et l'un de ses premiers présidents. Il est élu maire de la municipalité de Saint-Paul-de-Châteauguay qui comprend le village de Sainte-Martine.

Il prend enfin une part importante au mouvement des Coopératives agricoles et des Cercles des jeunes éleveurs.

Nolasque a été membre fondateur de la «Corporation des agronomes de la province de Québec». De 1949 à 1951, il en devient le président. Voilà ce qu'en dit l'historien de la corporation :

«Nolasque April (1949-51)

«La Corporation traverse une période assez difficile, à cause de l'état précaire de ses finances. Pour régler ce problème, le rapport Houde-Lamoureux suggère d'augmenter la contribution annuelle des membres de $15 à $25. Avant que le Conseil administratif entérine cette recommandation, le 20 décembre 1950, le président général accepte et accomplit la délicate mission d'aller dans les sections exposer les motifs de la majoration projetée.

«Les observations et les réactions enregistrées par monsieur April au cours de ses visites guident le Conseil administratif dans sa décision. La Corporation doit au charme personnel et à la diplomatie de son président d'avoir traversé assez allègrement cette période de restauration financière.»

Nous sommes à peu près sûrs qu'il faisait partie d'une association pour l'avancement des canadiens-français, l'Ordre-de-Jacques-Cartier, aussi connue sous le nom de «la patente».

Nolasque ne faisait pas de politique mais il était catalogué libéral. C'est peut-être grâce à son important cercle d'amis de tous les horizons politiques qu'il a pu conserver ses fonctions de directeur de l'École durant les années du règne de Maurice Duplessis, pour qui la fidélité aux idéaux du parti était une condition d'acceptation dans la fonction publique.

Il semble que vers 1935, Nolasque ait milité dans un parti progressiste, l'Action libérale nationale de Paul Gouin. Ce parti avait signé une entente avec Maurice Duplessis, alors chef du parti Conservateur. En 1936. en pleine campagne électorale, Gouin, jugeant que Duplessis n'avait pas respecté l'entente, la rend publique. C'est la rupture entre les deux groupes. Le problème, c'est que Duplessis, l'archi conservateur, est élu. Il n'aime pas les militants de l'Action libérale et encore moins leur programme. Tout ça pour dire que ses accointances politiques de jeunesse n'ont rien fait pour rapprocher Nolasque de Maurice Duplessis.

Sur un autre registre, on retrouve Nolasque à un congrès, à Londres, en 1959. Il s'agit peut-être du congrès de la «Fruit Growers' Association». Un compte rendu manuscrit

et fort détaillé que Jacqueline a en mains témoigne de son intérêt pour les échanges avec les Anglais, lors de ce congrès.

La commission d'enquête sur l'agriculture

1960 marque le retour des libéraux au pouvoir après 16 longues années du règne de l'Union nationale de Duplessis. On se rappelle de Nolasque April. Il est d'abord nommé président de la Commission de l'enseignement agricole, ensuite, président de la Régie de l'industrie laitière et après, de la Régie des marchés agricoles. À travers tout cela, il devient président de l'Association des pomiculteurs du Québec.

En vertu de l'arrêté ministériel no. 1422 daté du 27 juillet 1965, le premier ministre du Québec, Jean Lesage crée la «Commission royale d'enquête sur l'agriculture du Québec» et fait appel à Nolasque pour la présider. Le mandat de la Commission prend officiellement fin le 30 avril 1968. Onze rapports sont alors déposés. L'enquête s'est terminée dans des conditions difficiles. Lesage avait perdu ses élections en 1966. Les politiciens qui prennent le pouvoir sont tous surpris de s'y retrouver. Ils n'ont pas de programme clair et sont assez peu intéressés par la Commission d'enquête de leurs prédécesseurs. Néanmoins, Nolasque insiste pour aller jusqu'au bout de son travail. Le 30 avril 1969, il dépose deux cahiers, l'un sur l'intégration en agriculture au Québec et l'autre sur la consolidation des fermes au Québec. Dans un paragraphe de «Présentation» à ces deux rapports, il écrit : *«Étant donné l'intérêt des renseignements colligés pour l'exécution de ce travail, j'ai cru devoir le terminer, puis le publier sous ma seule responsabilité.»* Et c'est signé, Nolasque April, agronome, ex-président, Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec. Cette enquête qu'à peu près tout le monde a oubliée, était néanmoins d'une grande valeur. Mise sur les tablettes pendant huit années, elle est redécouverte en 1976 et servira d'assise à une politique vigoureuse de revitalisation de l'agriculture qui avait été négligée pendant trop longtemps au Québec.

La Commission d'enquête aura été la dernière et sûrement l'une des plus grandes contributions de Nolasque au monde agricole du Québec. Et pourtant, son implication dans le milieu de l'agriculture avait été jusqu'alors des plus importante.

Nolasque entrepreneur

Nolasque est un tantinet entrepreneur. En association avec un homme d'affaires de Valleyfield, le docteur Casa, il tente diverses expériences, dont l'une est une exploitation du houblon. L'expertise manque mais, surtout, les débouchés n'y sont pas. Les grandes brasseries ont déjà leurs fournisseurs et semblent peu sympathiques alors aux politiques d'achat local.

Toujours avec le docteur Casa, il tente sa chance à la culture du tabac. Là non plus il n'a pas beaucoup de succès et n'a pas l'excuse des acheteurs peu coopératifs. En effet, la culture du tabac est florissante dans la région de Joliette et les cultivateurs n'ont pas de mal à écouler leur production. Peut-être qu'une main d'œuvre peu habituée à travailler pour d'autres, une surveillance inadéquate et des connaissances limitées ont contribué à cet échec.

Il s'essayera aussi dans l'élevage du vison, dans une remise en arrière du garage en retrait de la maison de Sainte-Martine. C'était vers 1934 ou 1935. Ça n'avait pas non plus marché, peut-être faute d'organisation. Ces bêtes doivent être l'objet de soins constants dans un environnement particulier. Sur une base artisanale, sans une présence continue, les chances de succès sont à peu près nulles. L'exploitation de Nolasque n'a pas échappé à cette règle. Ainsi, Pierrette se rappelle avoir, un jour d'hiver, laissé accidentellement la porte de l'enclos des visons ouverte. Les visons avaient pris le large. Finalement, en raison des odeurs, il n'était pas possible de continuer cet élevage en plein milieu du village et Nolasque a dû mettre fin à cette sympatique expérience.

Le plus grand succès de Nolasque dans ses expériences personnelles a été l'exploitation d'un verger. En 1929, il achète une terre dans la paroisse de Saint-Antoine-Abbé, tout près de la frontière américaine. Une terre de roche dira Pierrette,

mais ça, c'est bon pour les pommes. Il y introduit la pomoculture. Quelques dix ans plus tard, il s'associe à M. Fernand Dufour, un agronome qui s'est perfectionné dans la science de la fermentation, en Californie. Ensemble, ils montent une cidrerie. On y fabrique le cidre selon la méthode champenoise, auront le soin de souligner les filles April. L'appellation : ***Clos Sainte-Martine***. Le cidre est bon et Maurice Duplessis, le premier ministre du moment au Québec, en autorise la vente à titre privé mais non sur les comptoirs d'épicerie et encore moins à la «Commission des liqueurs». Les propriétaires de brasseries, bons donateurs à la caisse électorale, en ont décidé ainsi.

Le cidre de Nolasque était vraiment de qualité et nous avons tous pu en profiter. Je me rappelle qu'il était fier de rappeller que lors d'un dîner «canadien» offert par l'ambassadeur du Canada Jean Désy à Paris, son cidre avait été servi au repas à titre de «vin» noble. Les français avaient été agréablement surpris de la qualité du produit. Nous, on avait l'habitude de se «paqueter» avec le cidre de Nolasque. Je ne sais pas si les invités français avaient fait de même.

Jacqueline se rappelle aussi deux petites anecdotes rattachées au cidre. Pierre Dansereau, l'écologiste réputé, avait assisté à un dîner offert par l'ambassadeur Jean Désy au Brésil. On y avait servi le «vin» *Clos Sainte-Martine* à ses invités, qui avaient apprécié. Le bon Dansereau avait dû confondre cidre et vin. Nolasque faisait du vin, mais je ne me rappelle pas qu'il en ait

fait le commerce. Je ne suis pas sûr non plus qu'ici la tradition orale n'ait pas confondu Brésil et France.

Lors de l'Expo '67, le responsable des réceptions officielles à l'expo, M. André Knivasser, avait proposé à Nolasque de lui fournir tout le cidre qu'il pouvait de façon à en faire le vin de ses réceptions. Nolasque qui ne fabriquait plus de cidre depuis plusieurs années a décliné, ne voulant pas épuiser ainsi ses stocks.

Nolasque et M. Dufour avaient eu une superbe idée et l'avaient mise en pratique avec succès. Mais la conjoncture politique a fait qu'ils n'ont pu en tirer profit. Néanmoins, le cidre aura été servi à de multiples réceptions de noces dont les nôtres.

Qu'est-il arrivé du cidre de Nolasque ? L'exploitation en a été vendue à un pomiculteur commerçant de Saint-Antoine-Abbé. Comme l'acheteur était commerçant avant d'être connaisseur, il est arrivé ce qui arrive toujours en pareils cas . L'amour de l'artisan pour son produit n'y était plus. On a commencé à tourner les coins ronds pour rendre plus rapidement les bouteilles sur les tablettes de la Société des Alcools qui en faisait alors la vente. La méthode champenoise a sûrement été mise de côté et de produit de qualité, on est passé à un cidre très moyen et beaucoup trop cher. Ça été la fin de la belle initiative de Fernand Dufour et de Nolasque April.

Les honneurs

Vers la fin de sa carrière, **Nolasque** reçoit des honneurs sûrement bien mérités. En 1958, à l'occasion du 25ième anniversaire de la fondation de l'École d'agriculture de Sainte-Martine, il est reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand qui, dit un biographe : *«est une distinction papale pour bonne influence exercée au sein de l'Église».* Sa candidature aurait été proposée par l'abbé Marc Dulude, aumônier à l'École d'agriculture de Sainte-Martine.

Nolasque s'est donc fait confectionner un costume d'apparat de l'Ordre et a été ainsi assermenté à titre de Grand chevalier, lors d'une messe spéciale. Son costume n'était pas du genre qu'on porte pour aller à la messe du dimanche, encore moins pour aller à

la pêche à Saint-Michel. On l'en a revêtu pour ses obsèques. Luc a gardé l'épée qui complétait le costume.

L'épisode de L'Ordre de Saint-Grégoire me dit que Nolasque n'était pas totalement insensible aux honneurs.

Nolasque est aussi décoré à titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique, docteur en agriculture «honoris causa» de l'Université Laval et membre de l'Académie d'agriculture de France.

Vers 1972, alors qu'il est à la retraite depuis 3 à 4 ans, il reçoit une médaille de l'Ordre du mérite agricole pour souligner sa contribution à l'agriculture. Madame April qui était peu impressionnée par ces décorations a, un jour, fait cadeau de la fameuse médaille à notre fils Alain qui, la semaine suivante, a fait l'erreur de l'épingler à son chandail pour aller en visite à Sainte-Martine. Nolasque, un peu froissé, a confisqué la médaille à un Alain un tantinet dépité. Nolasque a probablement été l'objet d'autres honneurs. Quelques médailles et une épée dont Johanne et Patrice Gervais nous ont fait parvenir photos, nous indiquent que

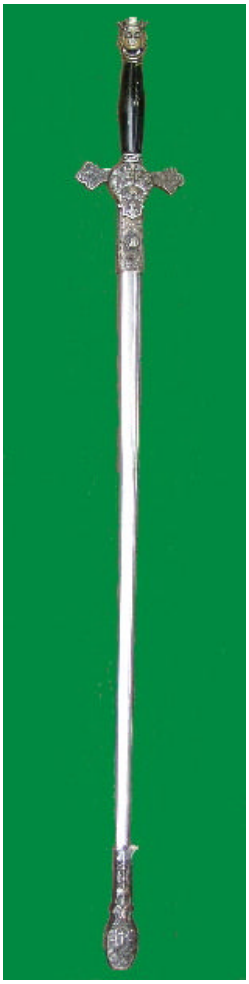

Médailles de Nolasque et l'épée des chevaliers de Colomb
La médaille qu'Alain a possédée pendant une semaine a une croix à six pointes

Nolasque était un habitué des honneurs. L'épée indique qu'il aura été membre de l'Ordre des chevaliers de Colomb.

Nolasque, gestionnaire efficace

Nolasque s'est impliqué dans la communauté et a monté des entreprises pour son propre compte. Son taux de réussite a été plutôt bon, compte tenu de l'époque et des circonstances. Il n'était pas un de ces gestionnaires d'opérette comme j'en ai connu des dizaines et que je n'ai donc pas de mal à reconnaître. Vous avez connu de ces gens toujours essoufflés et toujours à l'affût d'occasions d'être vus. On leur donne une assignation et les résultats n'ont rien à voir avec le tourbillon d'activité qu'ils donnent l'illusion de générer.

Pas du tout le cas pour Nolasque. Il est disponible et gère bien son temps. Il n'essaie pas d'être partout à la fois et protège jalousement ses temps de détente et de repos.

Sa petite sieste est sacrée. En hiver, son opéra du samedi ne sera sacrifié qu'en cas de force majeure. Couché sur le divan de la salle à manger, bandeau sur les yeux, la maison lui tomberait sur la tête qu'il n'arrêterait pas l'audition de son opéra.

Du début du printemps à la fin de l'automne, son verger de Franklin, où il est assisté par un excellent fermier, l'attire comme un aimant. Il ne se passe pas une semaine sans qu'il n'y fasse son tour. Il s'implique dans la taille des arbres, se fait creuser un lac, y construit un petit chalet que nous avons tous utilisé un moment où l'autre. Arrivé à la retraite, il se fait, avec l'aide de maman Jeanne, un assez grand jardin près de la maison à Sainte-Martine. Mais, Nolasque n'est pas du genre *pouce-vert-à-quatre-pattes-entre-les-rangs*. Il est plus porté à diriger un sous-traitant : *«Le rang de carottes par ici, la laitue à la suite et les concombres tout au fond.»*

Finalement, il y a le camp de pêche de Saint-Michel-des-Saints, au nord de Joliette. Il y passera toujours une dizaine de jours chaque année. Il délaissera Saint-Michel pour quelques années suite à un désaccord intervenu au sujet de la trappe du castor qu'il pratique en amateur. Il participe alors à la formation d'un autre club, le « Ruisseau jaune ». J'y ai été membre moi-même. Il reviendra finalement au Club Collin de

Saint-Michel, une fois la crise du castor passée. Il lèguera son chalet de Saint-Michel à Luc qui l'occupe encore.

Une autre façon pour Nolasque de respirer a été la retraite annuelle. Parfois en compagnie de Richard Sicotte, mari de Pierrette April-Sicotte, il se rend au monastère des Franciscains à Châteauguay pour une retraite fermée, juste avant Pâques, période propice au recueillement.

Ces retraites étaient sûrement une précieuse nourriture spirituelle, comme disaient les prédicateurs et ont peut-être contribué à intéresser Saint-Grégoire-le-Grand à sa personne.

La maison de Saint-Martine est pleine de monde dans le temps de Pâques. Les enfants arrivent pour les vacances et avec la meilleure volonté du monde Nolasque n'aurait pu contribuer à soulager le fardeau de maman Jeanne dans ces périodes. En fait il aurait plus nui qu'aidé. En s'éclipsant pour une cause noble, tout le monde était gagnant. Il n'en reste pas moins que maman Jeanne, selon plus d'une des filles à Nolasque, aurait aimé un peu de support au cours de cette période mouvementée de l'année, aussi inefficace qu'aurait pu être un tel support.

Nolasque et Régina

Sur un autre registre, Nolasque, sera, pendant plusieurs années, membre du club de gastronomie « Prosper Montagnais ».

Nolasque a été un homme efficace et a su profiter de la vie tout en apportant une contribution importante à son milieu.

Bilan

Nolasque a eu de l'ambition mais non une ambition débridée. Dès le début de sa carrière, il a été un chef de file dans son milieu. La conjoncture politique l'a forcé à

limiter son action à la scène régionale et aux associations non gouvernementales. Néanmoins, on est forcé de constater que Nolasque a fait un sacré bout de chemin depuis Saint-Hubert-de-Témiscouata.

Nolasque aimait avoir ses moments d'attention de la galerie, surtout qu'il avait été habitué à être peu contesté ouvertement par ses enfants. C'était la mode du temps. Par contre, jamais il ne plastronnait. Il savait garder sinon de la modestie, une certaine discrétion. Il était le parfait diplomate.

Nolasque s'est marié d'abord à Régina Aumont de Saint-Alexis-de-Montcalm, le 16 août 1923. De cette union naîtront 5 filles :

1. Bibiane née le 8 juin 1924. Elle est décédée le 8 juin 1999
2. Véronique née le 16 avril 1926, décédée le 12 janvier 1998
3. Pierrette née le 27 mai 1929.
4. Jacqueline née le 4 août 1932

5. Françoise née le 20 décembre 1934.

Régina décède de cancer le 25 octobre 1935. L'aînée a alors 11 ans et la cadette, à peine 10 mois.

Le 2 juillet 1937, Nolasque se remarie à une maîtresse d'école pleine de courage, Jeanne Turcot. La seconde madame April doit prendre soin de 5 enfants dès le retour du voyage de noce et s'affairer à s'en fabriquer en propre. Elle remplit le mandat avec brio. De ce deuxième lit naîtront :

1. Céline née le 16 février 1940, décédée le 10 février 2002
2. Hélène née le 1ier décembre 1941
3. Monique née le 26 novembre 1942 et
4. Luc, l'unique garçon, né le 15 août 1945.

Une fille née le 20/07/38 est décédée à l'âge de 4 jours.

Nolasque décède le 25 janvier 1976 à l'hôpital Notre-Dame de Montréal et est inhumé trois jours plus tard à Sainte-Martine.

Jacqueline

Pierrette - Véronique - Françoise – Jeanne - Nolasque - Bibiane

Monique – Luc

Hélène Céline

6ième génération, Françoise

Les jeunes années

Françoise, fille de Nolasque et mère d'Alain et Brigitte, est née le 20 décembre 1934 à Sainte-Martine. Les choses se présentent mal pour la nouvelle venue en ce monde. Sa mère Régina Aumont souffre d'un cancer du sein. Elle en mourra alors que Françoise n'a que 10 mois. La maladie de sa mère rend ses premiers mois de vie plutôt difficiles. Elle attrape une pneumonie au cours de son premier hiver et Nolasque, son père, doit embaucher une garde malade pour s'occuper du bébé. Heureusement, elle s'en sort.

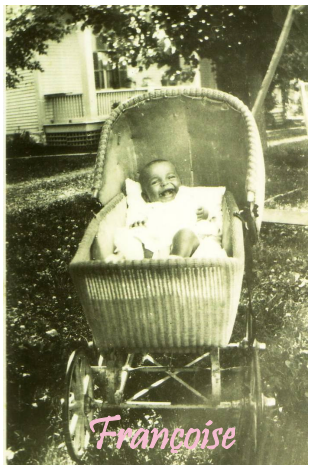

Une photo prise à Saint-Hubert-de-Témiscouata au cours de l'été 1937 nous fait voir une Françoise pleine de vie et qui a pleuré pour être sur le portrait.

Françoise n'a pas encore trois ans quand Jeanne Turcot, seconde épouse de Nolasque entre dans la maison de Sainte-Martine. La chaleur de maman Jeanne qui accepte Françoise et les autres filles de Nolasque comme ses propres enfants facilite les choses. En retour, Françoise sera toujours prête à aider au travail de la maison. Elle sera plus tard récompensée de sa disponibilité, alors que je suis dans la marine et que Jeanne l'accueillera à la maison de Sainte-Martine avec ses deux petits.

L'enfance de Françoise est sans histoire. Elle s'amuse avec ses sœurs jouant entre autres, le rôle d'Aurore l'enfant martyre dans une des pièces organisées par Pierrette dans le garage, Pierrette se gardant le premier rôle, celui de la marâtre. Les dialogues allaient un peu comme suit :

La marâtre : Je vais te donner une beurrée de savon

Aurore : Non, non, pitié, non

la marâtre : pas de pitiage.

Le prix des billets pour assister au spectacle était de 5¢ et les revenus étaient utilisés pour acheter des cornets de crème glacée chez Alexina Lessard.

Françoise se rappelle son premier petit béguin, Marc Lagacé qui disait la messe sur des piles de tabac, dans le même garage, les filles jouant les rôles d'enfants de cœur.

Les séances
Françoise la petite à gauche

On peut résumer le tout en disant que malgré un départ cahoteux dans la vie, Françoise a eu une jeunesse heureuse, se sentant aimée de tous.

Après l'école primaire, Françoise fréquentera l'Institut Familial de Sainte-Martine. Cette école qui a pour vocation la préparation des jeunes filles au rôle de mère de familles en milieu agricole, est l'œuvre de ce curé avant-gardiste de la paroisse, Mgr Allard, qui en a l'idée et la met en application en 1918.

À sa graduation en 1954, Françoise décide de se spécialiser dans l'enseignement au niveau de l'école maternelle, type d'école qui n'est qu'à ses débuts au Québec. Elle devra aller étudier à l'école des Dames de la congrégation à Montréal pendant l'année de cette spécialisation. Elle graduera en 1955.

L'enseignement

Françoise enseignera une année dans une école privée dans le nord de Montréal et aura comme élève le chanteur populaire Michel Rivard. Françoise est embauchée ensuite dans une autre école privée à Saint-Jean. C'est là que nous nous sommes rencontrés.

Françoise à la pêche à Saint-Michel

Je quitte Saint-Jean pour poursuivre mes études au Royal Military College de Kingston en 1958 et Françoise déménage alors ses pénates à Montréal où elle devient le

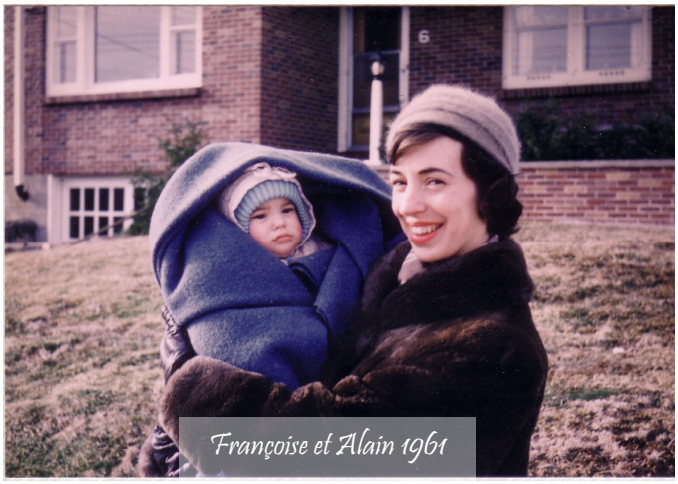

premier professeur de la toute nouvelle école modèle que les sœurs Jésus-Marie, ont ouvert à Outremont, non loin de l'université de Montréal. Outremont est alors le quartier chic des bourgeois francophones et Françoise est appelée à enseigner à des enfants de la «bonne société». Elle reçoit, comme élèves, deux petites demoiselles Drouin, des jumelles croit-elle se rappeler. Elles sont les enfants des propriétaires de l'Institut généalogique du même nom. Le chauffeur venait reconduire les deux jumelles en Cadillac, un caniche assis sur le siège à côté du chauffeur et les deux petites sur le siège arrière. Il y avait aussi, dans la classe de Françoise, la jeune demoiselle Gabrielle Lazure, fille d'un psychiatre bien en vue à Montréal. Il deviendra ministre de l'éducation du Québec en 1976. Sa fille deviendra une actrice de cinéma de calibre international.

Françoise maman

Nous nous sommes mariés, Françoise et moi le 27 août 1960. Françoise qui est toujours enseignante à l'école maternelle d'Outremont, continue son travail auprès des petits tout au cours de l'année 1960-1961, alors que je complète mon cours d'ingénieur aux frais de la Reine à l'École Polytechnique de Montréal. Pour les étudiants en ingénierie au Collège militaire, une dernière année dans une université civile est alors un passage obligé.

Françoise est bientôt enceinte d'Alain qui naîtra le 20 juillet 1961. Nous demeurons à Halifax avant la naissance et Françoise revient à Montréal, seule, par train, pour accoucher. Je suis toujours à Halifax au moment de l'accouchement.

Mon affectation étant de 1962 à 1964, sur un bateau de la Marine royale canadienne, le HMCS Restigouche basé à Halifax, Françoise qui maîtrise encore mal la langue anglaise se voit alors plongée dans un milieu qui ne lui est pas familier et, par

surcroît, est plutôt fermé aux gens de l'extérieur,. De plus, je suis souvent parti en mer et la maman se retrouve seule avec son jeune fils pour des semaines entières alors que je me balade à Gibraltar, Londres, les Bermudes ou dans un quelconque port de la côte est des Etats-Unis.

La vie familiale continue néanmoins et Françoise qui attend un deuxième enfant se déplace une fois de plus à Montréal pour la naissance de Brigitte le 6 janvier 1963. Je suis, cette fois, en congé à Montréal au moment de l'accouchement. Je retournerai à Halifax le lendemain du baptême de notre fille. Françoise demeurera avec un nouveau né et un enfant de 18 mois, toujours aux couches dans la maison de maman Jeanne et de papa Nolasque à Sainte-Martine. Pendant ce temps, je me prélasse à Newport Rhode Island et aux Bermudes. Françoise prend l'avion, seule avec les deux bébés et vient me rejoindre à Halifax au début de mars. Françoise qui peut conduire l'auto est néanmoins un peu forcée à la réclusion dans l'appartement de Dartmouth en face d'Halifax. Elle n'a toujours que ses deux bébés pour interlocuteurs quasi à cœur de journée. Début 1964, c'est la fin de ma carrière militaire qui aura duré près de 8 ½ années. Françoise aura été dans mon entourage et ensuite à mes côtés pendant 7 de ces 8 ½ années.

Françoise et Brigitte 1963

C'est ensuite le début de ma carrière d'ingénieur. Et, comme nous avons l'habitude des voyages, ce sont des stages à Peterborough et à Toronto qui occupent les premières années de cette carrière. Françoise qui maîtrise un peu mieux l'anglais est toujours dans un milieu étranger où, dans le cas de Peterborough, nous n'avons aucun ami. Le voisin d'en face est un orangiste qui se déguise en soldat du roi Guillaume II pour le défilé dans les rues de Peterborough un dimanche de printemps. Pas le genre à

offrir des bouquets de fleurs à un petit couple de «frogs» à leur arrivée. Françoise partage donc ses journées avec ses deux petits en bas âge.

1967 sonne la fin de la vie nomade. Retour à Montréal après le stage de Toronto. Alain commence à aller à l'école et une certaine stabilité est nécessaire pour ce petit qui entame une nouvelle phase de son existence. Je suis appelé à travailler à Boston pendant plusieurs mois en 1968, mais je rentre à la maison tous les vendredis soirs et retourne travailler dans la ville des fèves au lard le lundi matin. Françoise est alors dans un milieu qui lui est familier, non loin de la maison paternelle.

Françoise administratrice scolaire

Françoise prend alors une décision que personne dans la famille n'allait regretter. Elle a une formation de maîtresse de maternelle et, à l'époque, le ministère de l'éducation commence à monter un réseau d'écoles pour les tout petits. Les professeurs sont donc très en demande. Françoise accepte de faire un peu de suppléance et est bientôt sollicitée pour enseigner à plein temps. Elle refuse, considérant que les deux petites têtes qui se promènent dans la maison ont besoin d'une maman pour les accueillir au retour de l'école.

En 1969, la famille déménage à Léry dans la maison que nous habitons toujours. Inspirés par ce que nous avions vu en Ontario, nous prenons le pari, un peu osé, d'envoyer nos enfants aux écoles du secteur public tant au secondaire qu'au primaire. Pour assurer le succès de l'opération, Françoise commence à s'intéresser à l'administration scolaire, tout en collaborant, comme moi d'ailleurs, à l'organisation des loisirs de la municipalité de Léry.

Françoise passera, à la Commission scolaire de Châteauguay, quelques 5 années à titre de membre du comité de parents, pour ensuite occuper un poste de commissaire pour une autre quinzaine d'années. Elle ira deux fois en élection. À chaque fois, elle cognera à toutes les portes pour se faire connaître et solliciter des appuis. Elle gagnera ces deux élections haut la main.

Françoise se présente toujours aux réunions des commissaires avec une solide connaissance de ses dossiers, ce qui n'est pas le cas pour plusieurs de ses collègues.

Elle est conciliante et diplomate dans ses interventions.

Il arrive ce qui devait arriver. On lui demande d'occuper le poste de présidente de l'exécutif de la commission scolaire de Châteauguay. Elle sera la première femme à occuper un tel poste. Ce n'est pas une petite barque, même si le personnel permanent est compétent. Comme on devait s'y attendre, elle a d'excellents rapports avec ce personnel.

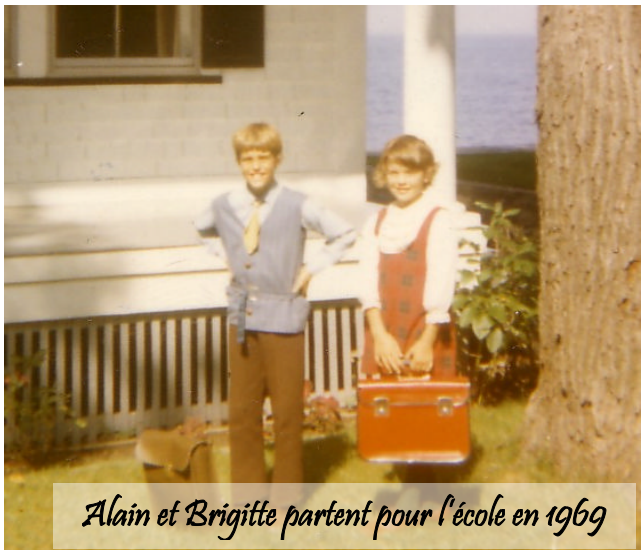
Alain et Brigitte partent pour l'école en 1969

On demande ensuite à Françoise d'assumer la présidence de la commission scolaire. Elle refuse, considérant qu'il s'agit d'un poste trop politisé et trop exposé à des affrontements stériles entre divers clans. Elle quitte la commission scolaire de Châteauguay en 1990. Les confrontations entre indiens et blancs à Khanawake ont polarisé les opinions de certains élus et la direction de la Commission scolaire adopte une attitude sectaire peu digne d'une institution vouée à l'éducation. Comme cette orientation ne correspond pas à ses vues, ni aux miennes d'ailleurs, Françoise se retire. Elle aura été associée à la direction de la Commission scolaire pendant quelques 20 années. Elle y a conservé un réseau d'amis fidèles, même si tout ce monde se voit assez peu souvent.

L'implication sociale continue

Françoise ne prend pas pour autant sa retraite. Elle s'occupe déjà depuis un certain temps de la livraison de repas à domicile pour des personnes en perte d'autonomie. C'est la *«popote roulante».* Elle livre environ 25 repas par sortie, au rythme d'une sortie par deux semaines. Elle est alors accompagnée de son amie Ginette Cutnam, justement originaire de Rivière-du-Loup, région de l'ancêtre. Françoise fait partie du conseil d'administration de l'organisme et devient trésorière, même si les chiffres ne la fascinent pas. Elle ne s'enfarge pas avec les décimales mais rien ne se perd, rien n'est volé et elle n'oublie pas d'aller chercher les subventions.

Françoise travaillera aussi, et pour un certain temps, à titre de bénévole à la bibliothèque de la Commission scolaire pour aider à la conservation des livres. Elle répare les reliures, recolle et rafistole, parce qu'elle est alors membre du comité d'école et trouve dommage que la bibliothèque soit moins accessible en raison de l'état des livres. On peut dire dans ce cas, qu'elle livre plus que le client n'en demande. Françoise s'occupera, en même temps, de travaux d'alphabétisation et, comme toujours, elle est si bien préparée qu'on lui demande de donner des cours aux autres membres de l'équipe.

Pour remplir ce qu'il lui reste de temps libre, Françoise fait de l'accompagnement de personnes seules à mobilité réduite. Ensuite, c'est l'université du troisième âge où elle participe, pour un temps, aux conférences hebdomadaires.

Françoise se choisit un hobby, question de prendre soin de sa santé mentale et d'échanger avec d'autre monde que son *vieux* qu'elle a en face d'elle à cœur de semaine. Son choix se porte sur l'ornithologie. C'est un choix judicieux. Elle a un excellent sens de l'observation. Mais, Françoise qui a besoin de beaucoup de sommeil, doit se lever à 6 heures du matin les jours de sorties. Aussi, elle tolère mal le froid. Elle s'équipe, pour ses sorties, de vêtements adaptés aux froids sibériens. Là encore elle fait partie du conseil d'administration. Elle a sûrement une tête à enrôler dans les conseils d'administration. Elle collabore au bulletin semestriel de l'association ayant deux pages consacrées à sa chronique. Elle a maintenant quitté le conseil mais collabore toujours au bulletin en fournissant un article pour chaque numéro.

Depuis 2002, Françoise participe aux activités du musée de Châteauguay. Elle y rencontre de vieilles connaissances du temps de la Commission scolaire. Elle se prête volontaire pour animer des rencontres avec les aînés, dans le cadre du programme «des matinées des aînés». Elle choisit des thèmes d'intérêt pour les plus âgés, effectue les recherches sur ces sujets et participe à l'animation. L'idée générale des rencontres est de faire revivre le *«bon vieux temps».* Encore une fois, à chaque rencontre, elle est archi préparée et l'on compte sur elle pour monter la documentation. Elle est aussi

membre du conseil d'administration de la Société du musée et collabore au bulletin trimestriel en écrivant un article à chaque numéro.

Françoise est l'experte en albums de toutes sortes. Comme on devait s'y attendre, elle a recueilli tous les documents concernant ses parents et s'est lancée dans l'album à saveur généalogique qui a mené à ce texte.

Les descendants de Françoise sont : Alain, né le 20 juillet 1961, marié à Véronique Lozac'h le 10 octobre 1992. Ils sont les parents de Guillaume né le 16 avril 1996 et de Maxime né le 20 mars 1999. Alain est ingénieur et enseigne la conception assistée par ordinateur à l'Université de Sherbrooke. Véronique est économiste et enseigne cette discipline à la même université.

Brigitte, née le 6 janvier 1963, est architecte et se consacre à la promotion de l'architecture à travers le Canada pour le compte du Conseil des Arts du Canada.

Véronique Lozac'h, l'épouse d'Alain, Brigitte, Alain Françoise et son mari, Médéric Desrochers

II

LA PATRIE D'ORIGINE DE L'ANCÊTRE

L'Ancêtre April se démarque de la majorité de nos aïeuls. On sait qu'il est originaire d'une paroisse du diocèse de Gênes en Italie. Ses origines sont donc un tantinet exotiques. D'abord, l'entrée d'immigrants, très modeste sous le régime français, est alimentée principalement par les campagnes du nord-ouest de la France alors que l'ancêtre dévie de cette norme. Ensuite, l'ancêtre est arrivé au pays sur le tard, vers 1760, alors que plus des deux tiers de nos ancêtres ont immigré au dix septième siècle, si l'on excepte les quelques 1700 soldats que le roi de France a oubliés au Canada quand il y a fermé boutique en 1760. Finalement, on a appris que l'ancêtre est navigateur et est riche, à comparer à son entourage. Il met 1000 livres dans la corbeille de noce en 1763. Ça non plus, ce n'est pas banal.

La tradition orale de Sainte-Martine y met du sien en ajoutant encore à l'exotisme. Cette tradition comprend trois affirmations :

1. L'ancêtre serait originaire de l'île de Corse,
2. Son patronyme serait Aprioli,
3. Étant d'origine Corse, il serait peut-être un parent de Napoléon.

Nous allons examiner chacune de ces affirmations et déciderons, une fois pour toutes, des nom et prénom les plus appropriés pour lui.

Un ancêtre originaire de l'île de Corse

Au cours de l'été 2004, nous avons posé la question suivante à plusieurs cousins et cousines de trois familles différentes : *Chez-vous, est-ce qu'on disait que l'ancêtre venait d'Italie ou de Corse ?*

Sans une seule exception, on nous répondait : *«La Corse ? Non, jamais entendu parler en relation avec l'ancêtre.»*

Un témoignage d'Evelyne Boucher, l'épouse de Luc, oncle de Nolasque, a été recueilli en 1918 par l'ethnologue Marius Barbeau. Il donne à l'ancêtre une origine italienne. En parlant de Jean-Baptiste April, jeune violoneux, Barbeau note : *«Son nom, April, auparavant Aprioli, me semblait étranger…De fait, il est italien…Anna, la fille aînée, qui filait de la laine au rouet, était tout-à-fait italienne, avec ses yeux noirs et ses rondes joues colorées. Une vraie madone.»* Il est utile de mentionner que la belle Anna n'a que 1/16ième des gênes de l'ancêtre Francisque. Ou bien l'ancêtre avait une forte personnalité ou bien Barbeau n'était pas difficile en matière de madones.

Un descendant de Francisque Aprile, Alexis April était curé de Rivière-Bleue, sur la frontière américaine directement au sud de Rivière-du-Loup. Il s'est intéressé à la cause et serait allé à Gênes où il aurait trouvé des descendants de l'aïeul. Il semble avoir été désappointé de les trouver de condition modeste. Comme ce bon curé est mort, il sera plutôt difficile de l'interviewer. De plus, comme un curé n'est pas supposé avoir d'héritiers, toute recherche additionnelle de ce côté demandera de la patience et un brin de chance.

La plupart des témoignages recueillis semblent autant de clous dans le cercueil de la tradition orale de Sainte-Martine. La Corse aurait donc été un rêve sorti de l'imagination de Nolasque. Mais, attention ! Avant de jeter l'éponge, je vous prierais de vous familiariser avec l'Italie et la Corse de 1750.

Cours 101 : Italie et Corse en l'an 1750

Le nom Gênes évoque l'Italie continentale. Mais, vers 1750, quand Francisque a quitté sa terre natale, les choses ne sont pas si simples.

L'Italie de 1750 a peu à voir avec l' État Italien que nous connaissons. La péninsule est alors morcelée en un nombre important de petits royaumes, Grand-Duchés et Républiques. Le territoire de la République de Gênes comprend alors l'île de Corse. Elle y a pied depuis 1133, alors que le pape a mis une partie des évêchés de l'île sous la coupe de la ville de Pise et l'autre sous l'autorité de Gênes. Vers 1284, Pise s'effondre lors d'une bataille navale avec sa rivale Gênes qui prend le contrôle de

toute l'île de Corse. Le pape s'en mêle peu de temps après au profit du roi d'Aragon qui ne peut contrôler l'île immédiatement mais qui s'en souvient et en fait une colonie en 1376. En 1434, Gênes recouvre son ancienne colonie insulaire. En 1553, aidé par les infidèles turcs et un nationaliste Corse, Sampiero Corso, le roi de France Henri II s'empare de l'île. Il devra la restituer à Gênes en 1559 par le traité de Cateau-Cambrésis. C'est là qu'on en est vers 1750 au moment où Francisque Aprile prépare sa migration vers le nouveau monde. L'île est bien une possession de la République de Gênes et ses paroisses relèvent du diocèse de cette république.

Les tensions doivent alors être assez vives dans l'île. Un mouvement d'indépendance y existe depuis un bon moment, vu qu'un sieur Paoli, notable Corse, est exilé au royaume de Naples pour menées subversives. Il avait dû fomenter des désordres en faveur de l'indépendance de son coin de pays. Pascal Paoli, son fils qui avait suivi son père en exil, débarque dans l'île en avril 1755 et prend la tête de l'insurrection contre les génois. Comme on devait s'y attendre, les génois ne vident pas la place sans résister. Les habitants de Calvi, fidèles à Gênes et appuyés par les soldats de la forteresse, offrent une plus grande résistance. Une source très peu fiable prétend que Paoli aurait encouragé ses compatriotes à secouer le joug génois avec le cri de ralliement : *«Où y a de la Gênes, y a pas de plaisir»*.

Finalement, l'île de Corse goûte à l'indépendance de 1755 à 1768 alors que Paoli proclame un «Gouvernement de la Nation Corse» et se fait élire «Général de la Nation Corse», le 13 juillet 1755. Tout ça n'a pas l'air tellement la démocratique mais, en tous cas, les Corses sont entre eux et n'ont pas à supporter les Génois qui avaient été leurs dominateurs depuis le milieu du 12ième siècle .

En 1768, les Génois qui ont été chassés de la Corse depuis déjà 13 ans n'ont toujours pas agréé à cette sécession unilatérale. Ils sont par contre trop pauvres pour lever des troupes afin de reprendre le contrôle de l'île. Pour une poignée de sous, ils décident de la céder à la France par un de ces nombreux traités de Versailles. La France qui avait déjà eu la main sur ce coin de terre de 1553 à 1559, est toujours intéressée à l'île et possède les moyens militaires pour en reprendre le contrôle. Elle envoie des

Source : The Oxford illustrated history of Italy by George Holmes - p 136.

Italie 1748

troupes dans l'île en 1769 et le pauvre Pascal Paoli doit se réfugier en Angleterre.

Ce petit cours avait pour but de faire comprendre que Corse et Gênes ne sont pas des entités politiques distinctes en 1754 et qu'alors, on pouvait être un «partisan» Corse tout en étant sujet de la République de Gênes et paroissien du diocèse de la république. C'est pourquoi, en affirmant être originaire de la paroisse Saint-Jean, diocèse de Gênes, l'ancêtre April peut tout aussi bien être Corse que Génois du continent.

Peut-on pour autant ignorer les recherches du curé Alexis April qui a trouvé des cousins à Gênes, sur la terre ferme en fin du 20ième siècle ? Non, sûrement, mais il faut comprendre qu'en 1755, on ne devient pas navigateur en demeurant au centre de l'île de Corse ou en faisant la pêche sur ses rivages. Les jeunes qui n'ont pas d'avenir dans l'île vont à Gênes pour trouver du travail ou dans l'espoir d'y faire fortune.

Les difficultés que connaît la République génoise sur le plan politique au 18ième siècle, n'arrêteront pas pour autant son industrie maritime. Malgré ses déboires, Gênes continue sa tradition de commerce maritime axé sur l'Atlantique alors que Venise est toujours tournée vers l'est de la Méditerranée.

Il ne faut pas oublier que Gênes est la terre natale de Christophe Colomb qui a été le modèle de beaucoup d'autres marins de son pays. Et, où croyez-vous que ce grand navigateur soit né ? Eh bien ! les édiles municipaux de la ville de Calvi sur la côte ouest de la Corse prétendent qu'il serait né dans leur ville et lui ont même érigé un monument. Ainsi donc, lorsque l'ancêtre April a décidé d'aller faire fortune, il aura probablement suivi l'exemple du grand explorateur et sera passé par Gênes, tout Corse qu'il ait pu être. Tout ceci ne prouve pas que l'ancêtre ait été Corse, mais ça ne

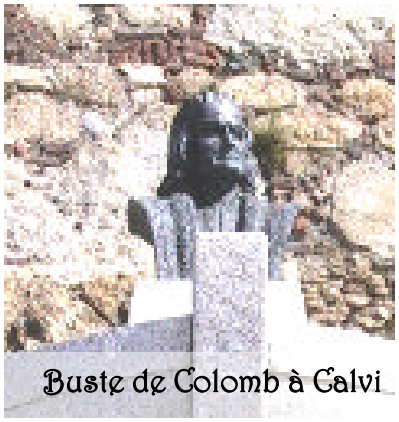

Buste de Colomb à Calvi

l'exclut pas non plus.

Sur les traces de l'ancêtre en Corse

Nous sommes allés en Corse du 24 au 30 avril 2004. Ce périple n'avait aucunement pour objet de percer le secret des origines de l'ancêtre. Mais, en Corse nous étions et Françoise, se basant sur le livre d'Alexandre Paradis *«Kamouraska (1674-1948)»*, se rappelait du nom d'une quelconque paroisse de Saint-Jean dans le diocèse de Gênes. Ce serait la terre natale de l'ancêtre.

Il y a, dans l'île, plusieurs paroisses de Saint-Jean-Baptiste mais pas des tonnes de paroisses Saint-Jean tout court. Nous en avons néanmoins trouvé une, et des plus respectable, à Corte, au centre de la Corse.

Corte est une petite ville perchée. C'était, de temps immémoriaux, une ville fortifiée et en quelque sorte un nid de rébellion. Et, qui dit rébellion dit hors-la-loi et brigands. À quelques 20 km au sud de la ville se trouve la forêt de Vizzavona. Je cite le guide Michelin : *«Au 19ième siècle, la forêt de Vizzavona était réputée périlleuse car de nombreux bandits la fréquentaient : certains vont même jusqu'à prétendre qu'avant de la traverser, on écrivait son testament !»*.

C'est donc dans cet environnement serein et bucolique que nous avons trouvé la paroisse de Saint-Jean et son église millénaire. L'église millénaire était, bien sûr, une ruine. Voici ce que monsieur Michelin en dit dans son guide vert : *«Église et baptistère Saint-Jean – 3 km au Sud-Est de Corte…C'était jadis l'**église** (une étoile) de la piève de Venaco qui dans cette partie du diocèse d'Aléria, servait de cathédrale annexe.*

«Cet édifice remonte au 9ième siècle ; il ne subsiste plus que l'abside et les fondations des trois nefs. Les bases de mur visibles au milieu de la nef correspondent au chancel, à l'ambon et au banc de la schola cantorum (fouilles de 1956). Un escalier et un terre-plein faisaient communiquer la nef du Sud avec le baptistère.

*«L'élégant **chevet semi-circulaire**, en schiste, est décoré de bandes murales et d'arcades aveugles soulignées par un lit de briques romaines réutilisées. Il est fort*

probable que Saint-Jean ait été bâtie sur le site de l'ancienne bourgade romaine de ***Venicium****.*

«Situé à quelques mètres au Sud-Est du chevet de l'église, le ***baptistère Saint-Jean*** *est très bien conservé. Il est construit sur un plan tréflé comportant trois absidioles semi-circulaires voûtées en cul-de-four s'ouvrant sur un carré central où se trouve la cuve baptismale.»*

Guide en mains, nous nous sommes lancés à la recherche de l'église et du baptistère. Tout y était. Nous nous sommes pris à imaginer l'ancêtre April, tenu sur les fonds baptismaux par un mononcle Robin-des-Bois ou un Joe Dalton de la place, selon nos visions respectives de l'histoire de ce beau pays.

Et, c'est là que nous avons décrété avoir rejoint la source des April. Elle se trouve bien dans la paroisse de Saint-Jean à Corte.

Pour rendre ce décret plus vrai, nous avons pris plein de photos.

Françoise et le cinéma Aprile à Corte

Et, comble de bonheur, en retournant à l'hôtel nous avons découvert le cinéma de Corte portant le nom inspiré de **: «Cinéma Aprile»**. Autres photos.

Donc, ceux qui veulent retracer leur ancêtre en allant en Corse seraient plus avisés de se rendre à Corte que de tourner autour de la maison de Napoléon à Ajaccio.

Seule petite ombre au tableau ; nous avons demandé à quelques personnes s'il y avait des Aprile à Corte. Personne n'en connaissait et personne ne savait en quel honneur on avait nommé le cinéma Aprile. Véronique Lozac'h, l'épouse d'Alain a vérifié les bottins téléphoniques de Corte, Bastia et Ajaccio. Pas de trace d'April ou d'autres noms semblables. On ne peut pas tout avoir. Mais, ce n'est pas grave. La mémoire est une faculté qui oublie. Une génération oublie la précédente. Ainsi, aussi

triste que cela puisse paraître, si nos petits enfants se pointent à Sainte-Martine dans cinquante ans, ils se feront dire : *«Nolasque April, connais pas. C'était qui ce gars là.»*

April, Aprille, Aprile ou Aprioli

La seconde partie de la tradition orale véhiculée dans la famille de Nolasque April veut que le patronyme de l'ancêtre April ait été Aprioli. Nous n'avons trouvé cette appellation dans aucun contrat ni dans aucun répertoire. Il y est toujours question d'Aprile avec un «e» à la fin, même s'il est écrit en plusieurs variantes selon l'inspiration du scribe. Seul Marius Barbeau dans son livre *«Au cœur du Québec»* fait référence à Aprioli. Un magnifique petit texte *«Le Rocher Malin»* nous fait connaître Luc April et sa famille. Et, c'est là que dans ses explications sur les origines des April, il utilise le patronyme Aprioli. Nous avons testé l'histoire de Barbeau sur Germaine et Jean-Pierre April, les petits enfants de Luc April. Pour eux, le patronyme était ou bien April ou Aprile. Le patronyme Aprioli n'éveillait chez eux aucun souvenir. De même, dans la maison paternelle de Pierrette April-Sicotte, aucun souvenir non plus. Pour Jeanne-d'Arc April-Charpentier, on parlait parfois d'Aprile et parfois d'Aprioli. Mais, il faut comprendre que tout ce monde n'éteint pas la télé tous les soirs pour le plaisir de spéculer sur le patronyme de l'ancêtre.

Je me permets l'hypothèse suivante. Je crois que Nolasque April connaissait Marius Barbeau. Or, en vrai ethnologue, Barbeau peut s'être fait un plaisir de parler à Nolasque de ses origines. C'est la seule explication que j'ai pu trouver. Je pense toutefois qu'on peut oublier le patronyme **«Aprioli»** et clore cette partie du dossier.

Et maintenant il faut donner un prénom à l'ancêtre

Nous avons examiné 27 documents concernant l'ancêtre, soit 1 recensement, 11 actes notariés, 1 poursuite pour dettes, 1 entrefilet de la Gazette de Québec et 13 entrées au registre de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska. On retrouve le résumé de ces actes à la page suivante.

II - La patrie d'origine de l'ancêtre

Patronymes, prénoms usuels et profession de l'ancêtre					
Date	**Document**	**notaire,curé ou agent**	**Prénom**	**Patronyme**	**État ou profession**
1762	Recensement		François	Aprille	**étranger**
1762	hypothèque	Lemaître Lamorille	François	April	**navigateur**
1763	contrat de mariage	Jos. Dionne	François dit **Francisse**	April	non spécifié
1763	registre - mariage	Trutault	François	Aprille	non spécifié
1764	Accord	Saillant	François	April	non spécifié
1765	contrat de pêche	Loüet	François	April	**pêcheur**
1765	registre - baptême	Trutault	François	Aprille	non spécifié
1766	contrat - privé		François	Aprille	non spécifié
1766	baptême	Trutault	François	Aprile	non spécifié
1769	poursuite	Hillary Terms	François	Aprel	**mariner**
1769	baptême	Trutault	François dit **Francisque**	Aprille	non spécifié
1769	achat de terre	Saint-Aubin	François dit **Franchise**	April	**navigateur**
1770	inhumation	Trutault	François dit **Francisque**	April	non spécifié
1771	baptême	Trutault	François	Aprille	non spécifié
1771	achat de terre	Panet	François	April	**navigateur**
1773	baptême	Trutault	François	Aprille	non spécifié
1774	vente de terre	Saindon	François	April	**navigateur**
1774	inhumation	Trutault	François dit **Francisque**	Aprille	non spécifié
1774	inhumation	Trutault	François dit **Francise**	Aprille	non spécifié
1775	baptême	Trutault	François	Aprille	non spécifié
1777	baptême	Trutault	François	Aprile	non spécifié
1777	inhumation	Trutault	François dit **Francisque**	Aprille	non spécifié
1777	vente de terre	Saindon	François dit **Franchise**	April	**navigateur**
1777	Quebec Gazette	douane de Québec	**Francis**	Aprile	**capt de bateau**
1778	baptême	Trutault	François	Apprille	**maître navigateur**
1783	Inventaire	Louis Cazes	François	April	feu
1783	vente d'inventaire	Louis Cazes	François	Aprille	feu

Naturellement, le prénom François prédomine dans cette liste, comme il fallait s'y attendre. La version anglaise Francis ou Francisse apparaît deux fois. Toutefois, entre 1769 et 1777, on retrouve chez le curé Trutault quatre utilisations du prénom composé de François dit Francisque et une fois du prénom de François dit Francise. Les notaires de la région, Saint-Aubin et Saindon y vont du François dit Franchise qui pourrait être une déformation de l'Italien Francese. Est-ce qu'après 7 à 8 ans dans la région, on connaisse mieux les origines de ce citoyen exotique et qu'on veuille les souligner ? Ou bien l'ancêtre s'est-il dégêné, au cours de cette période et, un peu nostalgique, insiste-t-il pour utiliser le *«dit Francisque ou dit Franchise».*

Examinons les choses à la lumière de la simple logique. D'abord, François est un prénom pour consommation en milieu francophone et Francis pour consommation en milieu anglophone à Québec. Les italiens iraient avec Francesco. Pour les Corses, c'est moins sûr. Napoléon, dans ses années d'exil à l'île Sainte-Hélène est assisté de deux citoyens Corses. L'un est le médecin Francesco Antommarchi et l'autre, Franceschi (prononcé Francesqui) Cipriani qui est l'homme à tout faire de Napoléon avec qui l'empereur déchu communique dans le patois du pays pour échapper à la surveillance de ses geôliers. La famille Cipriani fournit, de longue date, des serviteurs à la famille Buonaparte à Ajaccio. Napoléon utilisera Francesqui Cipriani pour passer, à l'insu des Anglais, ses messages secrets à certains membres des équipages des bateaux de ravitaillement qui accostent à l'île Sainte-Hélène. Ce serviteur est donc un Corse pur laine et entre son prénom de Franceschi et le Francisque qu'on retrouve aux documents de Kamouraska, la marge est plutôt mince.

Une chose est certaine. Génois ou Corse, l'ancêtre n'aura jamais été baptisé du prénom de François. Or comme Francisque revient le plus souvent, nous avons décidé d'opter pour ce prénom. Donc, dans la suite de ce texte, l'ancêtre sera connu sous le nom de **Francisque Aprile**.

Nous ne sommes pas les seuls à opter pour Francisque Aprile. Pierrette April-Sicotte nous a remis copie d'un article écrit par M. Jean-Paul Richer dans le numéro du

mardi 14 octobre 1986 de *Le Saint-Laurent- l'Écho*. Il choisit le nom de Francisque Aprile. Son article se retrouve en annexe au présent texte.

Napoléon et son buste

La troisième partie de la tradition orale de la maison April de Sainte-Martine, est l'hypothétique parenté avec Napoléon 1ier empereur des français. Elle est certainement la moins facile à prouver et laisse une énorme place à la spéculation. Contentons-nous de demeurer dans les généralités.

Napoléon a très peu sinon rien à voir avec notre histoire d'ancêtre April si ce n'est qu'il y avait un buste et un portrait miniature de Napoléon dans le salon de la maison de Sainte-Martine. Nolasque était très francophile et croyait sûrement très sincèrement à ses origines corses. Donc, Napoléon, le petit-gars-du-pays-ancestral-qui-a-réussi était probablement un objet de fierté pour lui. Qu'il ait cru, un seul instant, qu'il y ait eu un lien de parenté entre ses ancêtres et l'empereur, j'en doute.

En tous cas, il y avait ce buste et ce portrait. Peut-être les avait-il eu en cadeau ou, avait-il été visiter le mausolée de Napoléon à l'Hôtel des Invalides et acheté des souvenirs de sa visite ? Je n'en sais trop rien. Mais ces souvenirs suffisent pour faire une petite place à cet homme d'état dans notre histoire.

Si parenté il y a entre les April et les Buonaparte, les deux lignées auront eu des destinées passablement différentes. Napoléon, fils d'une famille de la petite noblesse d'Ajaccio, né en 1769 peut accéder à une école d'officiers de France. Il sort de cette école à l'âge de 16 ans, le même âge que Nolasque avait lors de sa graduation à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

On se rappelle que l'île de Corse avait goûté à l'indépendance de 1755 à 1769 avec Pascal Paoli qui proclame un «Gouvernement de la Nation Corse» et se fait élire «Général de la Nation Corse» et que ledit Général de la Nation avait dû se réfugier en Angleterre.

1789, c'est la révolution en France. Le gouvernement anglais en profite pour mettre la chicane partout où il le peut en terres françaises. Et, la Corse est justement l'une de

Napoléon dans toute sa splendeur

ces terres. Comme Paoli est toujours chez les britanniques, ceux-ci ne demandent pas mieux que de l'aider en le débarquant dans l'île en 1790.

En **1792**, Napoléon qui a alors 23 ans, se porte volontaire pour aller restaurer l'ordre dans son pays natal. Il est alors officier en second à Jean-Baptiste Quenza. Mais, voilà : Les Corses qui ont goûté à l'indépendance avec Paoli moins de 25 ans plus tôt, ne veulent pas de la France, qu'elle soit républicaine ou non. Toujours est-il qu'à l'arrivée des troupes françaises à Ajaccio, les choses se présentent mal. Il y a émeute et le bataillon de Quenza-Buonaparte tire sur la foule, ce qui a rarement comme résultat de s'attirer la sympathie de la population. L'insurrection gagne l'île. La famille Buonaparte doit fuir Ajaccio en mai 1793 et leur maison est saccagée. Napoléon doit quitter l'île en **juin 1793**.

Après son départ, les anglais tentent de bricoler un «Royaume anglo-corse» en utilisant Paoli comme homme de paille. Vous voyez le genre.

En 1796, la France reconquière la Corse. Les insulaires, qui voulaient seulement être entre eux, se font fourrer une fois de plus.

Ce savant exposé historique n'avait que deux objectifs. D'abord j'ai voulu démontrer que si l'ancêtre April était Corse, comme il est arrivé au Canada vers 1760, il ne serait alors pas venu à titre de citoyen français.

Ensuite, Napoléon est peut-être un héros, mais chez-lui, il ne l'a pas été tout le temps.

Pour en finir avec Napoléon, mentionnons que sa déconfiture en Corse ne lui a quand même pas sapé le moral. Il s'est tout de suite fait un nom comme officier d'artillerie au siège de Toulon en cette même année 1793, quelques mois après s'être fait jeter dehors de son île natale. Il chasse les anglais de Toulon qui, eux-mêmes, avaient été invités à s'y installer par les royalistes contre-révolutionnaires. Napoléon, le possible cousin des April, s'est vu sur une lancée qui l'a menée, d'une chicane à l'autre, à mettre l'Europe à feu et à sang.

II - La patrie d'origine de l'ancêtre

Napoléon dans une mauvaise passe

On vient finalement à bout de le contrôler sur le champs de bataille de Waterloo en **1815**. On l'envoie alors penser à son affaire dans l'île Sainte-Hélène où il meurt en **1821**.

N'allez pas chercher de traces de Napoléon sous le pont Jacques-Cartier. L'île Sainte-Hélène qui a vu la fin de l'empéreur déchu est située dans l'Atlantique sud au large de l'Afrique, à la latitude de l'Angola.

Le passage de la Corse à la vallée du Saint-Laurent.

Comment est-il possible que Francisque, que nous avons fait naître à Corte et serait donc un montagnard du centre de la Corse, puisse se retrouver en Nouvelle-France ? On note que même s'il était né à Gênes, la même question se poserait.

Francisque n'est pas citoyen français puisque son arrivée en Amérique date d'avant 1769, année où la France met la main sur l'île de Corse. Il ne peut donc avoir été conscrit dans les armées de défense de la colonie.

Mercenaire ? Peu probable. Un soldat arrivé en Nouvelle-France vers 1755, mercenaire ou non, a des chances moins que nulles de se retrouver propriétaire d'un demi esquif dans la région de Kamouraska en 1762 et suffisamment riche pour mettre 1000 livres dans la communauté de biens lors de son mariage en 1763.

Dans la première partie du 18ième siècle, les européens viennent faire, à Kamouraska, de la pêche aux marsouins. Nous reviendrons sur cette possibilité. Finalement, le métier de navigateur, commerçant, aventurier semble plutôt bien coller à l'image qu'on se fait de la Corse indisciplinée et un peu portée sur le brigandage. Chose certaine, l'ancêtre Francisque Aprile n'était pas un banal individu qui se laissait porter par les événements. Il avait sûrement de l'audace et parfois un brin de témérité qui l'aura perdu, ayant risqué une fois de trop ce qui lui aura valu de périr corps et biens vers 1778.

Corte et l'église Saint-Jean

Vallée de la Restonica près de Corte
En haut
Guillaume, Véronique, Maxime, Alain et Médéric
A gauche
Françoise

III

KAMOURASKA, TERRE D'ADOPTION DE L'ANCÊTRE FRANCISQUE APRILE

Nous avons trouvé un prénom, un nom et même une ou presque deux terres natales à l'ancêtre. Par quel hasard s'est-il retrouvé dans la paroisse reculée de Kamouraska et comment a-t-il pu y amasser les 1000 livres qu'il a déposées dans la corbeille de noce après si peu d'années au pays ? Voilà quelques questions que nous allons examiner.

Nouvelle-France 101

On trouve, pour la première fois, une trace de Francisque Aprile en Nouvelle-France au recensement de l'occupant Anglais en 1762. Francisque est l'une des 18 personnes cataloguées *«étrangers»* par les recenseurs sur la seigneurie de Kamouraska.

Qu'en est-il de Kamouraska à cette époque ?

Kamouraska est à la frontière de la «Grande pêche» et de l'agriculture. Lorsque Francisque Aprile arrive en Nouvelle-France, soit au début ou pendant la guerre de conquête (1755-1760), le territoire laurentien est peuplé de quelques 60 000 blancs dont la grande majorité est établie sur des terres longeant le Saint-Laurent en amont de Québec. Le climat légèrement plus clément de cette région explique en partie ce développement, mais le besoin de protéger les routes de transport de la fourrure en est selon moi, la raison principale.

Pourtant, pendant tout le régime français, une autre activité, la pêche commerciale occupe une part importante dans l'économie de la colonie et, tous comptes faits, rapporte plus de bénéfices à ceux qui la pratique.

D'abord la pêche et les pelleteries ! Christophe Colomb était à peine retourné en Espagne en mars 1493, qu'on découvre les richesses marines des grands bancs de Terre-Neuve. Tout le monde s'y lance dès avant l'an 1500. Les anglais et les portuguais se limitent surtout à la côte est de Terre-Neuve. Les français, les bretons et

les basques vont sur la côte sud et est de cette grande île, la côte nord du Saint-Laurent et l'île du Cap-Breton. Ils touchent enfin la péninsule de Gaspé.

Les pêcheurs commencent à échanger avec les autochtones des pierrotteries, prétendra de façon dédaigneuse la petite histoire du Canada de notre enfance. Pas si banales ces pierrotteries. On s'en sert, bien sûr, pour les ornements du chef de clan, mais c'est surtout la matière première des wampums, ces bandes brodées de pierres percées qui créent des repères pour soutenir la mémoire dans la transmission des sagas et des traités entre les différentes nations. C'est un mode d'écriture primitive.

On échange aussi et surtout, les chaudières, ces seaux qu'on peut suspendre au dessus du feu pour faire cuire la viande au lieu de le faire sur des roches chauffées comme autrefois. Finalement, les autochtones obtiennent des haches et, avec les années, des pointes de flèches en fer et des armes à feu. En retour, les blancs reçoivent des fourrures qui s'ajoutent au produit de la pêche, comme revenus. Les profits n'en sont pas mauvais, de l'ordre de 1000%.

Quand Cartier arrive en Amérique et y plante une croix à Gaspé en 1534, le pays est connu depuis longtemps, même si les pêcheurs n'ont pas pénétré à l'intérieur. Le récit de son premier voyage nous apprend que lorsqu'il a jeté l'ancre dans la Baie-des-Chaleurs, les autochtones sont à la poursuite de son équipage pour faire des échanges. Les pauvres marins en ont même la frousse. *«…l'une des bandes de barques arrivait à ladite pointe, dont il sauta et descendit à terre un grand nombre de gens qui faisaient un grand bruit, et nous faisaient plusieurs signes pour que nous allions à terre, nous montrant des peaux sur des bâtons...*

«…et vinrent jusqu'auprès de notre barque, dansant et faisant plusieurs signes de joie et de vouloir notre amitié, nous disant en leur langue : «Napou tou daman asurtat» Le père Pacifique a traduit cette phrase par : *«Ami, ton semblable t'aimera.»* Mes propres sources ont plutôt traduit par : *«Nous sommes officiellement découverts»*.

Vers 1550, les baleiniers basques remontent jusqu'à l'embouchure du Saguenay pour le commerce de la fourrure.

III - Kamouraska, terre d'adoption de l'ancêtre Aprile

La pêche n'est pas un petit commerce. En 1578, le marchand anglais Anthony Parkhurst dénombre près de 400 navires dans la région de Terre-Neuve : 150 morutiers français, 100 espagnols, 50 portuguais, 30 à 50 anglais et 20 à 30 baleiniers basques. Et, selon un historien, ces chiffres seraient inférieurs à la réalité. Les pêcheurs, les basques en particulier, sont un peu beaucoup mécontents quand le roi de France octroie des monopoles pour le commerce de la fourrure à des compagnies d'où ils sont exclus.

Champlain

Champlain, peut-être le plus grand homme de toute l'histoire de la Nouvelle-France, est d'abord un fondé de pouvoir d'une compagnie de commerce de la fourrure, *La compagnie du Canada.*

Le premier poste officiel de traite de la colonie a été ouvert en 1600 par un monopole qui précède la dite compagnie du Canada à laquelle Champlain est associée. En 1608, alors qu'il vient remplir sa charge, il se frotte aux pêcheurs baleiniers lésés par les privilèges qu'accorde le roi. Bientôt, Champlain remonte le fleuve plus en amont et s'installe à Québec. Ses raisons ont été résumées par l'historien Marcel Trudel : *«On serait mieux à l'abri de la concurrence européenne et le pays serait plus facile à*

Champlain explique les bienfaits de la civilisation aux Iroquois
Le dessin serait l'œuvre de Champlain lui-même. Il s'est réservé le centre l'image

défendre ; on profiterait de la ligue des indigènes, alliés à d'autres nations qui vivent sur les bords d'une mer intérieure ; la traite promettait d'y être plus fructueuse qu'en Acadie, et c'est le Saint-Laurent qui offrait la plus grande possibilité de conduire en Asie.»

On garde quand même ouvert le poste officiel de traite établi à Tadoussac, qui ne coûte pas cher à opérer et est d'un bon rapport. Ce poste demeurera, pour près d'un siècle, le point de transbordement des bateaux arrivant d'Europe sur des chaloupes qui, de là, transportent, marchandises et voyageurs à Québec. Il reste néanmoins, qu'en développant le commerce de la fourrure, Champlain tourne en quelque sorte le dos au bas du fleuve.

Au cours des 20 années qui suivent, Champlain établit un réseau de fournisseurs de fourrures, remontant jusqu'à la baie Georgienne. Les hurons deviennent ses principaux entremetteurs.

En 1629, la colonie française du Saint-Laurent est encore rachitique Elle est évacuée lors d'une courte guerre entre l'Angleterre et la France. Les frères Kirk, se faisant les représentants du roi d'Angleterre, prennent en mains, et pour trois années, le commerce de la fourrure monté par Champlain. Comme la colonie compte alors quelques 80 personnes résidentes seulement et qu'environ 20 décident de demeurer sur place, on n'aura pas besoin de faire venir un déménageur pour le rapatriement.

En 1632, Champlain revient à Québec et, copie du traité de paix entre la France et l'Angleterre au bout du bras, chasse les frères Kirk et recommence à zéro le peuplement de la colonie. Mais il a des compétiteurs sur la route de la fourrure entre la région des grands lacs, où il s'approvisionne, et Québec. Les iroquois fournissent le poste de traite des Hollandais établi depuis 1614 à Albany, alors appelé Fort Orange. Ces audacieux guerriers descendent la rivière Richelieu qu'ils contrôlent, interceptent les canots remplis de fourrure qui ont descendu la rivière Outaouais et vont quelquefois attraper ceux qui descendent la rivière Saint-Maurice.

C'est pourquoi, dès 1634, Champlain fait construire un fort et fonde une petite bourgade à Trois-Rivières. Les Attikameks qui descendent le Saint-Maurice pour

échanger leurs fourrures à Québec sont alors mieux protégés. De même, sans rien enlever au pieux sieur de Maisonneuve, la colonie de Montréal est fondée en bonne partie pour protéger la route des fourrures en amont de l'embouchure de la rivière Richelieu.

Une lente colonisation

Le peuplement de la colonie est la grande condition que le cardinal Richelieu avait imposée à la compagnie de traite qu'il avait mise sur pieds en 1628. Selon le système qu'il met en place, les seigneurs, agents ou actionnaires de la compagnie de traite, passent des contrats d'engagement avec de jeunes français à la recherche d'un travail ou d'aventure. Ces jeunes travaillent pour un patron dans la colonie pendant 3 ans. Ils sont payés pour leur labeur. À la fin du contrat, s'ils décident de s'établir en permanence, on leur offre une terre en concession dans une seigneurie. Ils prennent alors le titre d'*habitant.*

Ce système fonctionne assez mal. Entre 1632 et 1650, les ¾ des engagés retournent en France à la fin de leur contrat. Les raisons ? L'insécurité des lieux, avec les Iroquois qui harcèlent, peut expliquer en partie le faible taux de réussite de ce programme. Je crois toutefois que l'absence de filles à marier dans la colonie peut être un plus grand incitatif pour retourner en France. En 1650, on compte une maigre colonie de 1200 personnes.

En 1648, les principaux fournisseurs de fourrures des Français, les Hurons, implantés au bord de la baie Georgienne, sont rayés de la carte par les Iroquois. Le réseau de traite doit être rebâti. Et, les choses se présentent mal. Les Iroquois rendent la circulation sur le fleuve et les rivières on ne peut plus risquée. En 1660 on commence même à envisager la fermeture de la colonie de Montréal.

Alors, le grand Colbert, visionnaire ministre de la marine sous le roi Louis XIV, prend les choses en mains. Il envoie, en 1665, un régiment d'environ 1300 hommes pour mâter les Iroquois et reprendre le contrôle de la route des pelleteries. Il s'agit du régiment Carignan-Salières. Leur équipée ne peut être qualifiée de glorieuse mais les résultats sont là tout de même.

On a alors l'idée d'offrir des seigneuries aux officiers du régiment qui ont été démobilisés suite à cette courte guerre. Ces seigneuries seront stratégiquement situées dans la vallée de la Richelieu et sur le Saint-Laurent aux environs de Montréal, justement le long de la route des raids Iroquois. Ceux-ci concéderont des terres à leurs soldats démobilisés. En même temps, on fait venir de France quelques 700 filles à marier.

L'opération est un succès. La population augmente à 6700 en 1672. C'est peu par rapport aux colonies américaines qui en comptent au moins 20 fois ce nombre, mais c'est quand même une très nette amélioration. La colonie est moins menacée, la route de la fourrure est sécurisée mais, dans tout ça, on tourne encore plus le dos à tout le territoire en aval de Québec qui va se développer très lentement.

Les baleiniers européens continuent de remonter le fleuve jusqu'en amont de l'embouchure du Saguenay. La présence de ces pêcheurs n'aboutit pas pour autant à la création de colonies permanentes, si ce n'est à Trois-Pistoles et à l'Isle-Verte où l'on en voit se former de bien modestes.

En 1750, les quelques 60 000 habitants de la colonie sont surtout concentrés en amont de Québec, comme on l'a mentionné. La seigneurie de Kamouraska se trouve, en quelque sorte, une frontière où les pêcheurs européens rencontrent les coloniaux sédentaires. En d'autres termes, c'est le bout de la ligne. Et si, en 1759, les anglais commencent à brûler les habitations à partir de Kamouraska en remontant, c'est parce qu'en aval, il n'y a pas grand-chose à brûler.

Le premier colon

Un premier colon arrive à Kamouraska vers 1683. Dans un recensement fait par M. Morel, le commissaire de l'époque, on compte alors un seul *habitant* dans la seigneurie. Ça semble invraisemblable, mais c'est vrai. Et, pour toute la région entre Montmagny et Rivière-du-Loup, il n'y a que 63 familles, soit 328 âmes. Pour vous donner une idée, la distance entre Montmagny à Rivière-du-loup est un peu plus grande que la distance entre Québec et Trois-Rivières ou de Montréal à Trois-Rivières. En 1683, il y a environ 12 000 blancs dans la vallée laurentienne. Le bas du

fleuve compte donc moins de 3% de la population pour un tiers de la longueur du territoire occupé.

La première concession de terre par le seigneur de Kamouraska, Charles-Aubert de La Chesnaye, est de 1694 et, jusqu'en 1712, on ne compte que 36 concessions de terres.

Le premier chemin

En 1713, le grand voyer fait le tracé du chemin du roy. On juge qu'il y a assez de monde pour leur faire une route. Peut-être a-t-on concédé 36 terres, mais il ne semble pas y avoir 36 familles car en 1721, on ne compte que 31 chefs de famille dans la seigneurie. Mais, ça monte à 37 familles en 1723. Et, de commenter l'historien Paradis : *«Tous les censitaires sont évidemment établis sur le rang du bord de l'eau. On est surpris du peu d'arpents de terres labourables : sans doute nos ancêtres comptaient sur la pêche et la chasse pour une grande part de leur alimentation; de plus ils avaient les longues grèves couvertes d'herbes salées pour nourrir leurs animaux.»*

En 1733, on en est rendu à 50 familles dans la seigneurie. Ça doit faire dans les 250 âmes. En 1739, les choses ne semblent pas avoir changé beaucoup. On recense 320 âmes.

En 1762, le gouvernement britannique recense, pour les deux seigneuries de Kamouraska et de l'Islet du Portage (Saint-André) regroupées, quelques 872 âmes. L'Islet du Portage est une agglomération bien modeste la-dedans. On constate néanmoins que la population a plus que doublé depuis 1739. On compte 136 chefs de famille et la population se répartit comme suit : *«132 hommes et 4 veuves avec enfants; 135 femmes mariées ou filles adultes; 40 garçons au-dessus de 15 ans et 201 en dessous; 253 filles; 42 hommes et jeunes gens domestiques; 47 filles engagées; 18 étrangers.»* J'ai fait le compte et le total donne bien 872 âmes. Et, Francisque Aprile est catalogué parmi les 18 étrangers.

L'effet Aubert de la Chesnaye

On constate que les terres du bas du fleuve, en aval de Montmagny ont été négligées pour des raisons que nous avons données plus haut. Il y a néanmoins, à Tadoussac un commerce de la fourrure très intense qui n'est à peu près pas dérangé par les incursions iroquoises.

En face de Tadoussac, à Rivière-du-Loup, un poste de traite est aussi en opération. Ce poste qui n'est pas non plus l'objet d'attaques est peu coûteux à opérer et devient l'un des plus importants postes dans tout le Canada. Il est la propriété du sieur Aubert de la Chesnaye.

Aubert de la Chesnaye est l'un des hommes d'affaires les plus importants de la colonie. Né en 1630, fils d'un intendant des fortifications d'Amiens, il n'est pas d'extraction noble. Il arrive à Québec en 1655 en tant qu'agent de commerce de la compagnie de Rouen, engagée dans la traite de la fourrure. Il est brillant et se lance bientôt en affaires, dans la fourrure bien sûr, pour son propre compte. En 1674, il achète les droits de la Compagnie de la Ferme qui a le monopole de la traite au poste de Tadoussac. Il s'assure alors du contrôle du commerce des fourrures de castor dans tout le Canada, rien de moins. Il ouvre, la même année, une succursale du poste de Tadoussac à Rivière-du-Loup, mais se fait rappeler à l'ordre en 1676 par l'intendant Duschesneau parce que le bail du poste de traite de Tadoussac ne couvre pas Rivière-du-Loup.

En 1681, le bail de traite de la Compagnie de la Ferme passe à un commerçant autre que de la Chesnaye. On fait des démarches pour lui enlever, par la même occasion, le poste de Rivière-du-Loup. Le bon Aubert ne s'en stresse pas pour autant. Il est le copain du gouverneur La Barre qui reçoit son pourcentage sur la traite du rusé sieur de la Chesnaye qui peut continuer à opérer sans être autrement inquiété.

La mauvaise disposition du climat

La tactique d'Aubert de la Chesnaye semble être de se faire octroyer des seigneuries ou d'acheter des seigneuries non mises en exploitation, comme c'est le cas pour la seigneurie de Kamouraska. Il compte y établir des colons, clame-t-il. Il contrôle ainsi

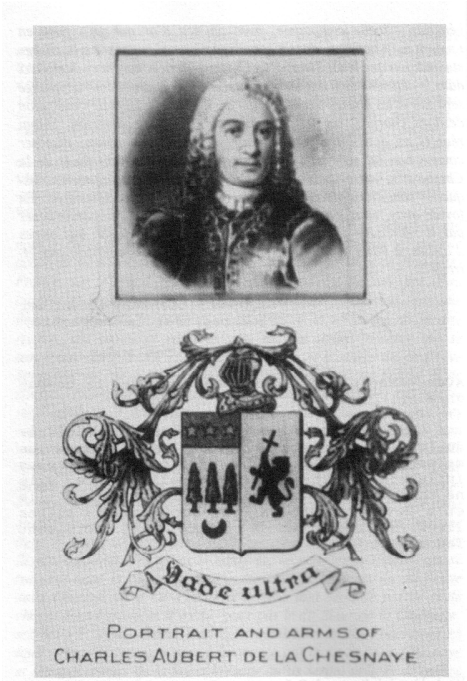

Portrait et armoiries de Charles Aubert de La Chesnaye
(Peinture conservée au Fort Beauséjour, Nouvelle-Ecosse)

tout le littoral de la seigneurie de Kamouraska à l'Isle Verte. Il s'en fait octroyer dans les régions sauvages, telle cette seigneurie de Madawaska qui s'étend sur trois lieues de front de chaque coté du lac Témiscouata. Cette seigneurie éloignée ne sera mise en valeur que près de 200 ans plus tard.

De la Chesnaye peut prétendre, à titre de seigneur, au droit de chasse et de pêche sur ses terres. Il peut ainsi ignorer les fermiers qui ont le monopole de la traite. Et, comme les amérindiens qui l'alimentent sont peu concernés par les découpages du roi de France, ils chassent un peu partout sur la rive droite du fleuve et viennent vendre au seul poste de la région, à Rivière-du-Loup. Comme de la Chesnaye offre un meilleur prix pour les fourrures que ne le font les fermiers établis à Tadoussac, les Montagnais de la rive nord du Saint-Laurent qui allaient naguère y porter leurs peaux, prennent l'habitude de traverser le fleuve. Le fermier qui a payé pour son monopole n'est vraiment pas content.

Les détenteurs de la ferme de traite de Tadoussac contestent la stratégie d'Aubert de la Chesnaye dans un mémoire. Ils font valoir qu'on n'y trouve aucun colon établi. Il aurait répondu, toujours d'après ce mémoire : *«que ses prétendues terres cultivées à la Rivière-du-Loup ne produisent ni blés, ni pois, pas même du blé d'Inde, qui croît partout ailleurs* ***à cause de la mauvaise disposition du climat****, ce qu'il est obligé d'envoyer deux fois l'année à son commis pour assurer sa subsistance.»*

L'argumentation d'Aubert de la Chesnaye, ne peut qu'avoir été néfaste pour la colonisation du bas du fleuve. Aux arguments en faveur du développement des seigneuries en amont de Québec, on en ajoute un contre la colonisation en aval. Comme les d'arguties qui ont cours dans les chicanes du «château», ne peuvent faire autrement que percoler dans la population de la colonie, on hésitera à s'installer sur des terres où ni le blé, ni le blé d'Inde ne poussent.

Le choix de Kamouraska par l'ancêtre grâce à la grande pêche ? Une hypothèse

On sait bien sûr, que Francisque s'adonnait au commerce en 1762 et qu'il possédait la moitié d'un esquif qui s'est probablement transformé en un esquif entier en janvier 1764. On sait aussi qu'en 1765, il s'engage avec le sieur Landry à aller faire la pêche à Mont Louis. Nous sommes en droit de nous demander si, à son arrivée, l'ancêtre n'était pas d'abord un pêcheur de grand fond.

Comme on l'a vu plus haut, vers 1750, la colonie finit quasiment à Kamouraska et une toute autre communauté, faite d'itinérants, la côtoie, sans trop échanger avec elle. Il s'agit bien sûr, de ces pêcheurs européens qui viennent passer la saison pour chasser la baleine et le marsouin et retournent passer l'hiver chez eux.

L'historien de Kamouraska, Alexandre Paradis écrit : *«Parler de baleines dans ces parages, cela peut nous surprendre, mais elles paraissent avoir été nombreuses à cette époque. Le 16 mai 1755, le curé Plante obtenait par bail du seigneur un permis pour en faire la chasse. La même année, un bâtiment de Bayonne passait les mois de juin, juillet et août, à en faire la capture. Il retournait avec 500 barriques d'huile. L'année suivante, deux navires revenaient du même port à cette fin, mais le temps se perdit en disputes».*

Paradis parle aussi d'une tentative de production des brais et goudron ainsi que de construction de goélettes. *«De cela il est permis de supposer que de petits vaisseaux, goélettes ou autres, se construisaient vers la même époque. Les bois de chêne et de pin étaient abondants; vers cette époque, la France achetait des vaisseaux faits dans les chantiers du Canada.»*

Tout ceci indique que la toujours lucrative exploitation de la pêche à la baleine permet à des européens entreprenants de venir chaque année se faire un pécule respectable.

Puisqu'il faut trouver à Francisque, le latin illettré, une façon de traverser en Amérique et de se partir en affaires, je dirais que la grande pêche, soit aux marsouins, à la baleine ou même à la morue est un bon candidat. Les pêcheurs européens se forment en compagnie, arment des bateaux et viennent pêcher le long de la côte. Ils

débarquent pour se ravitailler et parfois, l'un d'entre eux rencontrera une jeune fille à son goût. Il décidera alors de s'installer au pays à demeure.

Voilà ce qu'aurait pu faire l'ancêtre. Il vient. Au cours de l'été, lors des escales, il est séduit par la belle Geneviève et décide de rester. Il restera un peu dans la pêche et le transport maritime, qui le mènera semble-t-il jusqu'à Terre-Neuve. Il occupera le reste de son temps à l'agriculture.

Le choix de Kamouraska par l'ancêtre en raison du transport de guerre

Une autre possibilité est le commerce de guerre. Les belligérants sont à la recherche de transporteurs en Europe. Les risques sont élevés, les profits aussi.

Il faut savoir qu'en 1759, les anglais dirigés par l'amiral Saunders sont arrivés à l'Île d'Orléans avec 39 000 hommes sur 40 bateaux de guerre, 80 transports et 60 bateaux dès le 23 juin. Le ravitaillement français ne peut passer. Il semble que les bateaux en provenance d'Europe qui ont pu éviter les patrouilles de Louisbourg, qui est aux mains des Anglais, doivent décharger leurs marchandises en aval du blocus anglais et recharger sur des radeaux. L'historienne Jeanne Pomerleau mentionne : *«Dès le 22 mai (donc avant l'arrivée de Saunders) M. de Lanaudière est parti pour aller à l'Île aux Coudres pour l'opération des cageux.»* Je comprend qu'on a fabriqué des radeaux qu'on utilise pour transporter des marchandises débarquées à l'Île aux Coudres, en utilisant les endroits peu profonds du fleuve et donc moins bien défendus par les Anglais.

Francisque, navigateur sur un bateau de transport à la solde des français, pour son propre compte ou même pour ravitailler les Anglais est une possibilité à ne pas négliger. Notons qu'après la guerre, l'ancêtre semble très à l'aise de brasser des affaires avec les commerçants Anglais. Ces derniers, moyennant des garanties appropriées n'hésitent pas à lui faire crédit. De plus, les répertoires nous révèlent sa présence à des mariages d'Anglais à Québec. Il aura peut-être commencé sa carrière de navigateur commerçant dans la suite de l'armée d'invasion. Il aura alors fait partie des transporteurs aventuriers à la recherche d'un bénéfice facile, même s'ils se crèvent pour y arriver et y risquent leur vie. Certains d'entre eux vendront au plus

offrant. Un jeune homme entreprenant et possédant de bonnes connaissances de la navigation trouvera, en ces périodes troubles, des opportunités en or pour se partir en affaires.

Je crois que nous ne saurons jamais vraiment comment Francisque est arrivé à Kamouraska en 1762, mais l'hypothèse du commerçant qui fait le commerce à l'arrière des armées me semble la plus probable.

L'occupation de leur terre par Geneviève et Francisque

On sait qu'en vertu de son contrat de mariage Francisque devient censitaire d'une terre de la seigneurie de Kamouraska. Il s'agit de la terre de Zacharie Ayot que la belle Geneviève a eu en héritage à la mort de son père. J'ai, du livre d'Alexandre Paradis, la localisation d'une terre appartenant à Guillaume Ayot selon un plan construit à partir d'un procès verbal de 1726. Elle borde le fleuve et est à l'est de la rivière. En 1733, une liste des concessionnaires nous fait voir le nom de Zacharie Ayot.

On ne sait pas, néanmoins, où sa terre est située. Un plan qu'on peut consulter à la Société de généalogie et d'histoire, localisée dans l'ancien palais de justice de

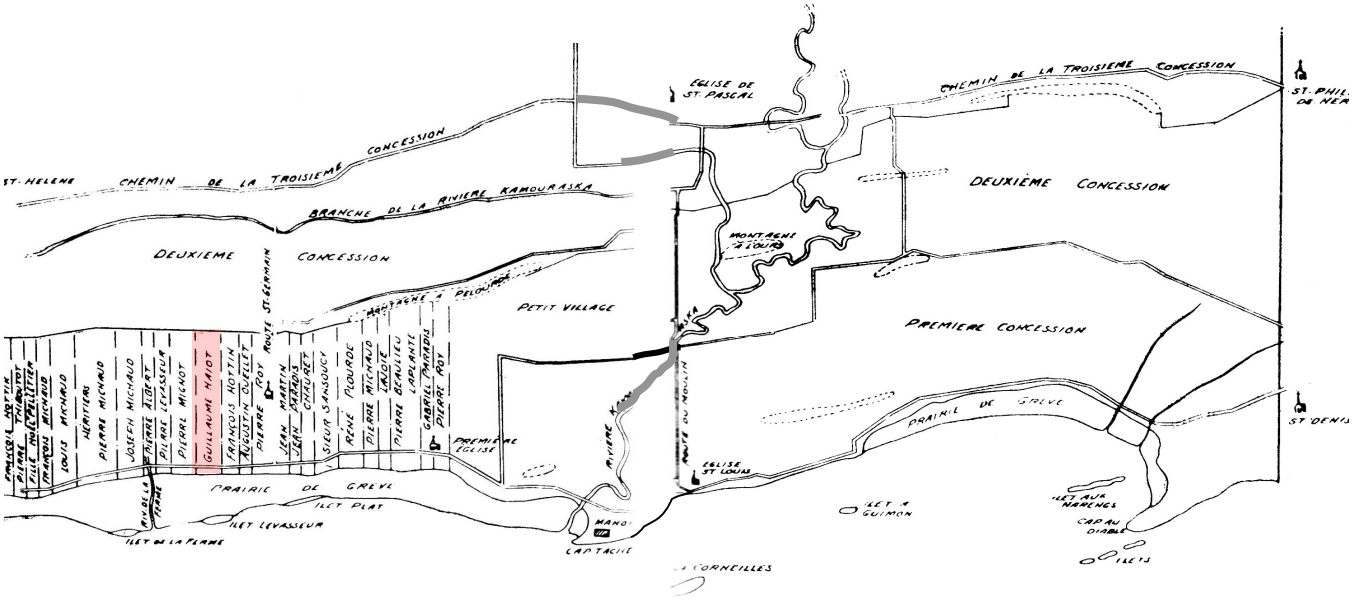

Localisation approximative de la terre que Geneviève Ayot a mise dans la corbeille de la mariée en 1763 Il est probable qu'elle n'en ait pas hérité de la pleine largeur

Kamouraska, situe l'emplacement de ladite terre entre le manoir et la rivière, ce qui correspond à l'image de la page précédente qui montre le nord vers le bas.

Chose certaine, ces deux premiers de la lignée ont vécu à Kamouraska.

Les 1000 livres que Francisque met dans la corbeille – Monnaies 101

On peut se douter que l'ancêtre Francisque a pu amasser les 1000 livres qu'il met dans la corbeille grâce à ses talents de navigateur commerçant. Il a dû faire vite car en 1762, il est considéré comme un étranger. Qu'elle est la valeur de ces 1000 livres. Pour le comprendre, voyons ce qui en est des monnaies de la colonie d'alors.

Tenter de comprendre la valeur de l'argent au temps de Francisque relève du prodige. Chaque notaire, dans les débuts en tous cas, semble avoir une unité monétaire à lui seul lors de la rédaction des contrats, comme le montre le tableau qui suit.

Monnaies au temps de Francisque Aprile

Année	Notaire	Transaction	Montant et monnaie
1762	Lemaître Lamorille	Hypothèque	318 piastres 3 chelins 10 sols
1763	J. Dionne	dot - marriage	1000 livres
1764	Saillant	Accord suite à une saisie	264 livres 16 sols
1765	Loüet	Contrat pour pêche	Eau de vie @ 3 livres 12 sols le gallon
1766	S/O	Achat de terre	2 fois 80 livres
1769	Hillary Terms	Poursuite pour dettes de Francisque	218 livres 13 sols equal to 10 pounds 18 schillings 61/2 penny
1769	Saint-Aubin	Achat de terre	160 livres tournois
1771	Panet	Achat de terre	3000 livres ou shillings de la province
1774	Saindon	Vente de terre	600 francs argent courant de la province dont 219 francs 15 sols ont été payés
1777	Saindon	Vente de terre	60 francs argent courant du païs
1779	Panet	Quittance	Reçu 3000 livres ou shillings de vingt sols
1783	Cazes	Inventaire	Les articles sont libellés en francs et sols

La monnaie de règlements est parfois exprimée en piastres, chelins et sols, parfois en livres et sols, parfois en livres tournois, et finalement en francs. Heureusement, deux documents nous donnent des équivalences. Il s'agit de la poursuite pour dettes en 1769 et le contrat de Panet en 1771. On apprend du libellé de la poursuite qu'une Pound (£) égale 20 livres, qu'une livre est égale à un shilling et qu'un sol est égale à plus ou moins 1/ 2 penny. Le contrat de Panet de 1771 confirme qu'une livre égale un *shilling de la province* et, finalement la quittance de 1779 confirme que la livre égale 20 sols. On peut donc écrire sans risque de trop se tromper que la livre tournois et la livre sont identiques et sont égales à 1/20 de £ (Pound).

On ne peut savoir par les contrats ce que valent les **piastres**. R. Louis Gentilcore et al. dans les notes du volume II de l'Atlas historique du Canada, (page 153) nous fournissent la réponse. On y lit : *«Le système monétaire de l'Amérique du Nord repose sur une monnaie de compte, la livre de Halifax, pour laquelle la piastre espagnole vaut 5 shillings et qui devient presque partout la norme pour la tenue de livres.»* Si j'interprète bien cet énoncé, le montant de 318 piastres que Francisque Aprile doit à Peter Stuart équivaut à 1590 livres (ou shillings). C'est beaucoup d'argent et Francisque devait avoir une bonne gueule pour que le marchand Stuart lui fasse un si important crédit, même si Francisque met tous ses biens en gage.

On apprend aussi de Gentilcore et al. que la *livre de Halifax* ou pound, (£) dont il est question dans les transactions au Canada vaut 9/10 de la pound sterling qui a cours en Angleterre.

Je n'ai rien trouvé au sujet des francs qui apparaissent dans les contrats en 1774 et après. En comparant les montants de ces contrats avec ceux des contrats précédents, on a l'impression que le franc soit l'équivalent de la livre. Je n'en ai néanmoins aucune preuve.

Bien sûr, les 1000 livres que Francisque met dans la corbeille de noce ne sont que 50 £ (pounds). Toutefois, il faut se référer aux 50 livres de vingt sols que la belle Marie Catherine Delorier met dans sa corbeille. Sur le plan local, Francisque doit passer pour un homme à l'aise en 1763 quand il décide de se marier.

IV

LA MIGRATION DES APRIL VERS L'INTÉRIEUR

La colonisation 101

Deux générations, celles de Georges et de son fils François auront suffi à faire passer une partie du clan April de la seigneurie de Kamouraska à Saint-Hubert-de-Témiscouata, via Saint-Antonin dans le canton de Whitworth.

Cette migration forcée est due au manque de terres à cultiver dans les seigneuries pour ces fils de familles nombreuses. Elle est peut-être aussi le fruit d'une recherche d'opportunités de la part des plus dégourdis, dont François.

Le cadastre en 1830

L'ancêtre Georges April et la douce Sérazine Plourde se sont épousés en 1833. En 1832, Joseph, fils de Joseph et frère de Georges, avait aussi convolé. C'est alors qu'ils commencent à s'établir. L'année **1830** est donc appropriée pour prendre une photo du cadastre de la région.

On a vu qu'en 1762, la population à l'est de Saint-Louis-de-Kamouraska se limite à 50 personnes. Il y a sûrement de petites agglomérations plus loin en descendant le fleuve, dans la région de L'Isle Verte et de l'Île aux Basques. Elles sont à une grande distance des colonies structurées et ne communiquent avec la «civilisation» que par bateaux ou barques.

Des seigneuries occupent tout le littoral jusqu'à Métis. Les seigneuries qui nous intéressent sont celles de Kamouraska appartenant à Pascal Taché, l'Îlet du Portage, Lachenaye & Granville et enfin Rivière-du-loup qui se succèdent à l'est et appartiennent toutes, en 1830, à la famille Fraser. Cette famille descend de Malcolm Fraser, un officier de l'entourage du premier gouverneur anglais, Murray. Elle sera impliquée dans le commerce de la fourrure avant de venir sévir à Rivière-du-Loup.

On retrouve, à l'arrière des seigneuries de Kamouraska et de l'Îlet du Portage, des townships découpés depuis 1791. Rien d'autre. Si l'on veut s'installer, il faut ou bien se faire concéder une terre dans une seigneurie, ou bien se faire «squatter» sur les terres de la Couronne.

Les chemins en 1830

Le seul chemin de la côte sud, durant le régime français, longe le fleuve. En 1759, il s'arrête à Saint-André de Kamouraska. Par la suite, avec le peuplement graduel des seigneuries des Fraser, des chemins seront construits. En 1815, la carte de l'arpenteur Joseph Bouchette montre un chemin se rendant loin à l'est de Rivière-du-Loup.

Bien avant que le sieur Bouchette ne dessine sa carte, un sentier longeait la côte jusqu'à un rocher, baptisé, je ne sais quand, du nom de *«Rocher Malin»*. De là, un autre sentier, datant du 17ième siècle et connu sous le nom de «Portage du Témiscouata», pénétrait dans les terres pour rejoindre le lac Témiscouata et, de là, l'Acadie via le fleuve Saint-Jean. Commode en été et indispensable en hiver, ce sentier sera utilisé en 1756 par le courrier Gauthier pendant la guerre de conquête, pour apporter des messages à Québec.

Au début du régime anglais, le gouverneur Haldimand améliore le *Chemin du Portage* et y fait construire un gîte pour les voyageurs. Cette route sera d'une grande utilité lors de la guerre de 1812 avec les américains et elle sera empruntée par les soldats britanniques venus du Nouveau-Brunswick pour renforcer les troupes locales, lors des troubles de 1837-1838. Marius Barbeau écrit : *«Après avoir été longtemps négligée, elle devint une voie splendide, vers 1840.»*

La migration

Un récit de dame Henriette Duperré de Notre-Dame-du-Portage, recueilli par Barbeau, permet de situer le phénomène de la migration dans les années 1830 : *«Je suis native de Kamouraska. Un de mes oncles, qui restait ici, nous avait demandé de venir. Descends donc, qu'il disait à mon père, il y a de l'ouvrage par ici. Il lui écrivit, plus tard : Viens, c'est le temps ; il y a une terre à vendre. Mon père s'est décidé ; il est descendu.*

IV – La migration des April vers l'intérieur

«Ça n'était pas qu'une petite affaire ! Le Portage n'était presque pas habité, dans ce temps là. Il n'y avait que quelques maisons. Nous avons trouvé ça bien sérieux. On arrive : la mer, la mer, la mer ! C'était beau ! Mais, mon cher ami, quand on envisageait cette côte, pour s'en aller chez Philippe, le frère de mon père. Là, si ça avait été planche. Mais non ! Un button ici, un button là. Ma sœur me suivait en pleurant, dans les champs. Mais, maman, nous disions, pourquoi être venus par ici ? La mère répondait : Seigneur, mes enfants, mes pauvres petites filles, à c't'heure qu'on y est, faut ben y rester. On a tout vendu, à Kamouraska.

«On est venu à s'y accoutumer. Mes frères étaient jeunes. Ils ont grandi en travaillant sur la terre. Après quelque temps, on s'arrangeait pas trop mal. On était assez bien.

«Puis, la paroisse a commencé à se loger. Les habitants trouvaient leurs terres assez bonnes. Ils venaient d'en haut, où il y avait trop de monde. Il leur fallait acheter des terres, mais elles étaient si bon marché, quelques piastres.» Le souligné est de moi.

Ce que je retiens de l'histoire de dame Henriette se résume dans les phrases : *«Il venaient d'en haut, où il y avait trop de monde»* et ensuite : *«On est venu à s'y accoutumer.»*

Madame Duperré a mentionné : *«Descends donc,…il y a de l'ouvrage par ici.»* Je soupçonne qu'elle ne fait pas allusion non seulement aux travaux de défrichage mais aussi de coupe de bois dans les chantiers du sieur Caldwell qui a un moulin sur la rivière du Loup.

Les seigneuries sont saturées en 1830. Elles ne peuvent pas accommoder tout le monde. De plus, certains seigneurs, motivés par l'appât du gain, gardent leurs terres non encore occupées à l'état sauvage plutôt que de les mettre à la disposition des jeunes gens du pays, d'où l'exode vers les terres nouvelles.

Georges April, marié en 1833, aura fait comme tant d'autres. Il sera probablement descendu avec les autres pionniers jusqu'au *Rocher-malin*. Il aura tourné à droite et emprunté le chemin du portage de Témiscouata et se sera arrêté dans le canton de Whitworth, sur les bords de la rivière Verte où il se sera établi. Nous savons, par le

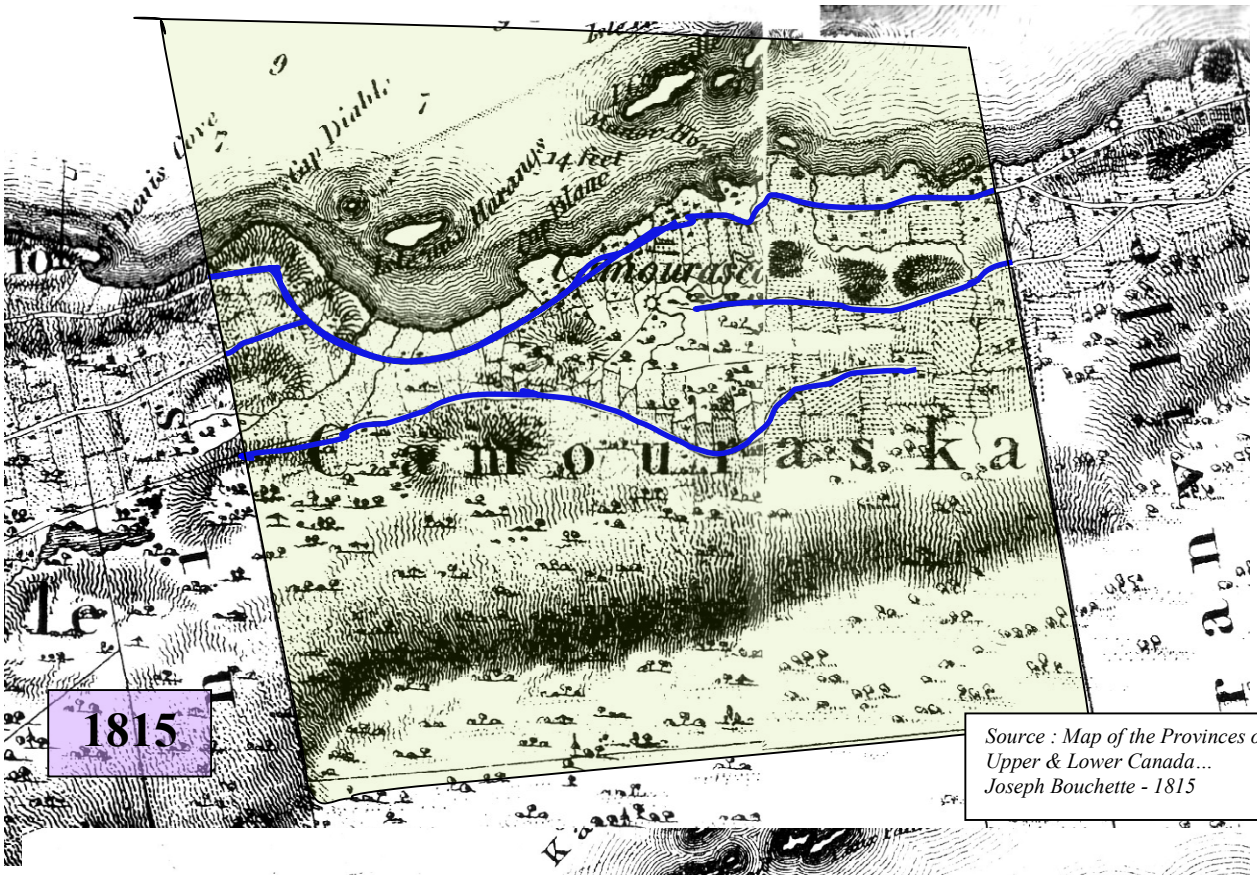

Source : Map of the Provinces of Upper & Lower Canada…
Joseph Bouchette - 1815

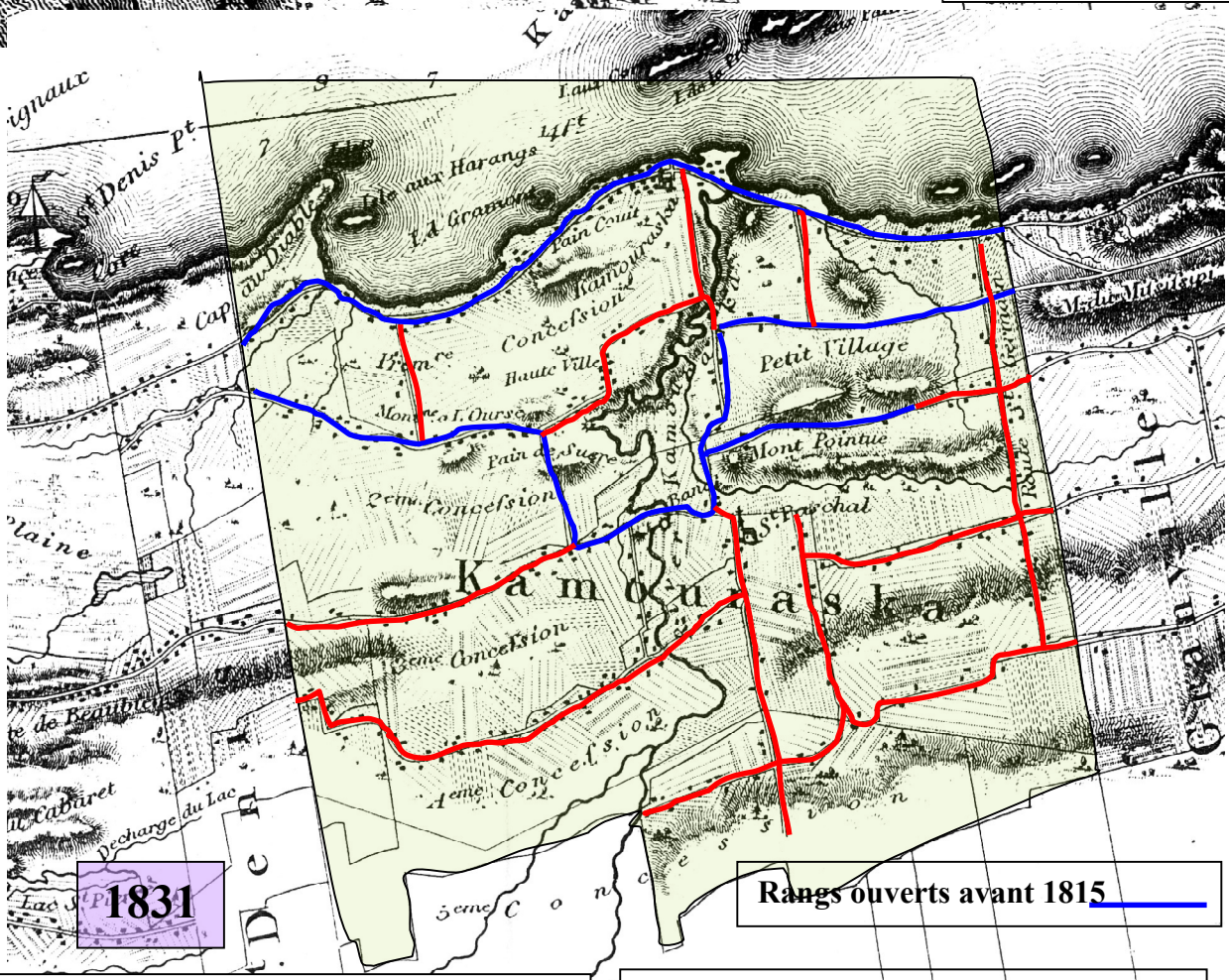

Source : Map of the Province of Lower & Upper Canada
Nova Scotia, New Brunswick, Newfoundland & Prince Edwards Island
Joseph Bouchette - 1831

le récit de l'historien Bérubé qu'en 1829, le tout nouveau canton de Whitworth a été découpé en lots.

Seigneuries 101

Faisons un saut en arrière et retournons à 1763, alors que la belle Marie-Geneviève Ayot, la future de l'ancêtre Francisque met une terre dans la corbeille de noce, terre qui fait partie de la seigneurie de Kamouraska.

Sous le régime français, le système d'occupation du sol est de type seigneurial. On a appliqué au nouveau monde la recette de l'ancien.

Vers 1628, le cardinal Richelieu s'intéresse à la colonie laurentienne qui n'est alors qu'un comptoir pour le commerce des fourrures. Il y fonde la Compagnie des Cent Associés pour l'exploitation de ce commerce. Il veut, en même temps, créer une colonie et avoir une présence réelle en Amérique. *«Je veux qu'on y implante 4000 colons»* explique-t-il aux petits marchands aux yeux plissés par le rêve de bonanza. *«Oui, répondent-ils ! No problemo !»*. Ces gens d'influence auxquels il s'adresse se font concéder des seigneuries pour y installer leurs colons qui resteront longtemps virtuels.

Selon le système seigneurial, les terres appartiennent toutes au roi qui choisit des «hommes de bien» pour en être fiduciaires. Il leur octroie un territoire le long du fleuve et, par la suite, quand tout y a été octroyé, il fait de même le long de la rivière Richelieu et de la rivière Outaouais.

Les «hommes de bien» sont souvent de riches marchands tels les frères Juchereau de Mortagne en Perche. Les Juchereau utilisent les connaissances qu'a le chirurgien Robert Giffard de la colonie, pour y monter une seigneurie. Giffard s'est activé et semble avoir réussi à peupler sa seigneurie. Les sieurs Lauzon, riches et habiles marchands, réussissent aussi à se faire concéder des territoires importants dont la grande seigneurie de Lauzon en face de Québec. Plus tard, le sieur Aubert de la Chesnaye aura exploité à fond le système.

Les seigneurs recrutent des habitants à qui ils concèdent, sans frais d'acquisition, des lopins de terre. Ces habitants défrichent et cultivent la terre. Ils payent des

redevances aux seigneurs sous forme de cens et rentes annuelles. Ce sont, en quelque sorte, des loyers payés pour l'occupation de leur terre. De plus, les habitants doivent faire moudre leur grain au moulin du seigneur quand ce dernier en aura construit un. Ils peuvent céder leur terre à d'autres et obtenir une compensation pour les améliorations qu'ils y ont apportées. Ils doivent alors payer une taxe de vente au seigneur, «le quint» qui devrait être le 1/5 du montant de la vente mais qui, en pratique est moins élevé.

Il y a, pour le **censitaire**, car c'est ainsi que l'on qualifie l'habitant locataire, des tracasseries telles les journées de corvée qu'il doit donner au seigneur à chaque année, le privilège que se réserve ce dernier d'utiliser les cours d'eau sur la terre d'un censitaire pour y faire construire son moulin et prendre sur les terres qui lui conviennent, le bois nécessaire à la construction de ses bâtiments.

En 1760, les Anglais arrivent et les officiers fortunés en profitent pour acheter à bon prix les seigneuries de certains membres de l'ancienne administration qui retournent en France.

Les nouveaux arrivants prennent goût au système seigneurial, même si les paysans Anglais, Irlandais et Écossais qui viennent s'installer au Canada, à partir de 1778, refusent de s'y établir et exigent de se faire concéder des terres en dehors des seigneuries.

En 1774, la menace des insurgés Américains pousse le gouvernement Anglais à faire à la province de Québec certaines concessions en y permettant l'application des anciennes lois françaises sur les territoires des seigneuries.

On s'intéresse alors au fonctionnement de ces seigneuries. Le notaire François Joseph Cugnet qui possède une petite seigneurie qu'il n'a jamais mis en valeur est justement là pour aider. Il écrit, en 1775, un : «Traité de la loi des fiefs». C'est un petit catéchisme de 72 pages à l'intention des nouveaux seigneurs. Il s'agirait du premier livre édité au Canada. Dans ce catéchisme, les seigneurs ont tous les droits.

IV – La migration des April vers l'intérieur

Au fil des ans, certains des seigneurs d'origine française qui ont vécu au dessus de leurs moyens, se voient obligés de vendre leurs seigneuries qui sont achetées souvent par des barons de la fourrure ou d'importants commerçants de bois.

Certains d'entre eux, tels le seigneur Ellice de Beauharnois utiliseront tous les artifices du petit manuel de Cugnet pour faire fructifier leur seigneurie de façon abusive.

On n'hésite pas à piller le bois sur les terres des censitaires, contrairement à l'esprit des relations entre seigneurs et censitaires. On se réserve les droits sur tous les cours d'eau, non seulement sur ce qui est requis pour faire tourner le moulin banal. On fera payer le requérant pour la concession de nouvelles terres non encore mises en valeur, contrairement à la lettre de la loi seigneuriale. Et, j'en passe.

L'Église est seigneuresse et a, conséquemment, une attitude ambivalente face à la condition des censitaires. Cette ambivalence est d'autant plus marquée chez un groupe de prêtres réfractaires venus de France vers 1793 pour fuir la révolution. Ils sont regroupés dans la région de Trois-Rivières et Nicolet, dans ce qui sera connu sous le nom de «La Petite France». Ils n'encourageront point l'émancipation des censitaires.

La superficie des territoires des quelques 219 seigneuries répertoriées en 1854 variera de 2 500 000 arpents pour la seigneurie de l'île d'Anticosti qui ne sera jamais mise en valeur et 50 arpents pour l'isle Bourdon de Repentigny. La superficie totale des territoires ainsi concédés est alors de 12 822 503 arpents ou environ 17 000 milles carrés, pour une moyenne de l'ordre de 80 milles carrés ou 60 000 arpents par seigneurie, cette moyenne étant toutefois trompeuse en raison de quelques très grandes seigneuries. Un chiffre entre 20 000 et 30 000 arpents serait plus représentatif. (Un arpents carré = 36 800 pi^2 = 0,845 acre = 0,342 hectare).

En raison des abus de certains seigneurs et de l'exode des habitants vers la Nouvelle-Angleterre, le système seigneurial est, en principe, aboli en 1854. Les seigneuries appartiennent alors en majorité à des ressortissants d'origine britannique. Le sieur James Hastings Kerr, dans son témoignage dans le cadre de l'enquête de Lord

Durham, répondra, en 1838 à la question 368 : *«Récemment, plusieurs personnes d'origine Britannique ont racheté des seigneurs Français et je suppose qu'à l'heure actuelle, plus des 2/3 des grandes seigneuries sont aux mains de personnes d'origine Britannique.»*

Un cirque juridique est mis en place en 1854 pour déterminer les dédommagements que méritent les seigneurs en abolissant le système. Ils iront chercher quelques 5,1 millions de dollars en dédommagements pour leurs pertes, même s'ils gardent leurs terres. Ils encaissent leur chèque et continuent à peu près comme avant. L'historien Alexandre Paradis qui a fait l'histoire de Kamouraska écrit : *«En 1854 le Parlement vota l'abolition du système seigneurial, mais cette loi n'eut pratiquement pas d'effets par suite des difficultés que présentait son application».* Et Paradis de mentionner que le système est aboli définitivement en 1941, après être tombé en désuétude.

Et, voilà ! Tout ceci peut vous donner une idée de la façon dont les choses ont évolué dans les seigneuries entre l'arrivée de l'ancêtre Francisque et le départ de Georges vers le canton de Whitworth.

Cantons 101

Le canton de Whitworth est une terre en dehors des seigneuries. Ce canton est juste derrière la seigneurie de Rivière-du-Loup.

Les cantons ou townships sont, à leur début, planifiés dans les officines de Londres en vue de créer des municipalités sur les terres hors des seigneuries. On en parle dans les instructions au nouveau gouverneur britannique en 1763, mais le système est mis en application en 1783 dans ce qui deviendra le Haut-Canada. Le premier canton est implanté dans la région du Fort Henry, ancien Fort Frontenac, à Kingston. Il aura pour nom : *«Canton n° 1 de Cataraqui, colonie de Québec».* On y concèdera des terres aux sujets américains fidèles au roi d'Angleterre, les loyalistes, qui fuient les treize colonies en révolte. Au Bas-Canada, des cantons seront découpés à partir de 1791 sous la direction du spéculateur William Smith. Les premiers colons à s'y établir seront des américains dépossédés par les spéculateurs des nouveaux états

américains, dans la période de flottement qui a suivi la guerre d'indépendance américaine. Tous ces nouveaux venus s'installent dans les «Eastern Townships», entre Sherbrooke et la frontière américaine.

En théorie, chaque canton doit avoir une surface de 100 milles carrés et être découpé en lots de 10 arpents par 28 arpents, (28 arpents=1mille), ce qui donne une superficie de 200 acres, **chaque lot devant être octroyé sans frais aux colons**. On réduira, par la suite la superficie des lots à 100 acres puis à 50 acres, un divisant les lots originaux dans le sens de la largeur, mais en gardant toujours la profondeur à 1 mille. Certains lots, et je crois que c'est le cas de la terre de Georges, auront une profondeur moins grande en raison d'un accident géographique ; la Rivière Verte dans son cas.

Le concept, généreux sur papier, est rapidement détourné de son intention première par les spéculateurs du comité des terres, par des membres du conseil exécutif du Bas Canada et par tous leurs amis qui se sont déguisés en super colons et se sont fait octroyer de grandes étendues de terres, l'Église anglicane étant de la fête et le lieutenant-gouverneur Shore-Milne, dans son temps, itou. Bien sûr, tous ces spéculateurs n'ont jamais mis les pieds dans les cantons qu'ils se sont octroyés.

Dès le début, vers 1800, le système d'allocation des terres est rongé par la corruption. Heureusement, même le plus habile spéculateur ne peut alors détenir toutes les terres d'un canton qu'il s'est fait octroyer. Près de la moitié reste alors la propriété de l'État.

La création du canton de Whitworth

Revenons à cette dame Henriette Duperré qui raconte à Marius Barbeau que dans son enfance, vers 1830, son oncle avait écrit à son père pour lui dire : *«Viens, c'est le temps, il y a une terre à vendre».* L'année d'avant, en 1829, 99 résidents de la Rivière-du-Loup adressent une pétition au gouverneur Kempt pour : *«obtenir des terres au-dessus de la seigneurie de la Rivière-du-Loup…»* explique l'historien Bérubé. 90 des signataires ont des noms francophones, les 9 autres sont des Bleny et des Moffat, noms à consonnance irlandaise.

La dame Duperré avait ajouté : *Il leur fallait acheter des terres, mais elles étaient si bon marché, quelques piastres.»*

Qui a été l'initiateur habile qui a récolté 99 noms ? Peut-être les quelques irlandais qui étaient moins intimidés par les procédures du gouvernement Anglais en place à Québec ; sûrement pas les colons qui sont presque tous illettrés et ne connaissent pas les rouages administratifs. Le clergé n'est pas non plus un très bon candidat. Par la voix du curé Painchaud de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il s'est montré, en 1821, très froid à l'idée de voir des francophones catholiques traverser les limites des seigneuries. Le meilleur candidat à l'initiation d'un demande de la formation du canton de Whitworth est probablement John Henry Caldwell qui a un moulin sur la rivière du Loup depuis 1823 et doit avoir un grand besoin de main d'œuvre pour la coupe du bois.

Les habitants se sont installés sur le canton vers 1830, mais ce n'est que le 23 février 1848 que les lettres patentes pour les terres sont octroyées pour les lots du canton.

Le canton de Whitworth touche à la seigneurie de Rivière-du-Loup. Le sieur Fraser a pensé à lui. Le 20 avril 1848, Simon Elliott Fraser se fait concéder 1645 acres, soit de quoi établir quelques 30 familles à 50 acres par exploitation. C'est environ 8 % de tous les lots octroyés avant 1890 et environ 3% de la surface du canton. Toutes les terres que le sieur Fraser s'est fait concéder sont dans 14 lots du rang no. 1, le long de sa seigneurie. Les pauvres gens seront surpris quand le fondé de pouvoir de Fraser cognera à leur porte pour demander d'acheter ou de déguerpir. Ces gens qui sont là peut-être depuis une dizaine d'années, ont trop investi en bâtiments et en défrichage pour tout laisser. Les habitants, ignorants seront piégés.

Les pionniers qui tentent leur chance en dehors des seigneuries commencent par aller visiter la région choisie pour s'établir, de façon à mettre la main sur les lots les plus propices à l'agriculture, compte tenu de la topographie et de la proximité d'une rivière ou d'un ruisseau. Alors qu'ils choisissent, ils n'ont aucun moyen de savoir s'ils sont sur la terre d'un spéculateur ou sur une terre du gouvernement, d'où le problème. Et, bien sûr, ni le gouvernement ni les spéculateurs ne collaborent pour rendre l'information facile d'accès. C'est vraiment la roulette russe à son meilleur.

IV – La migration des April vers l'intérieur

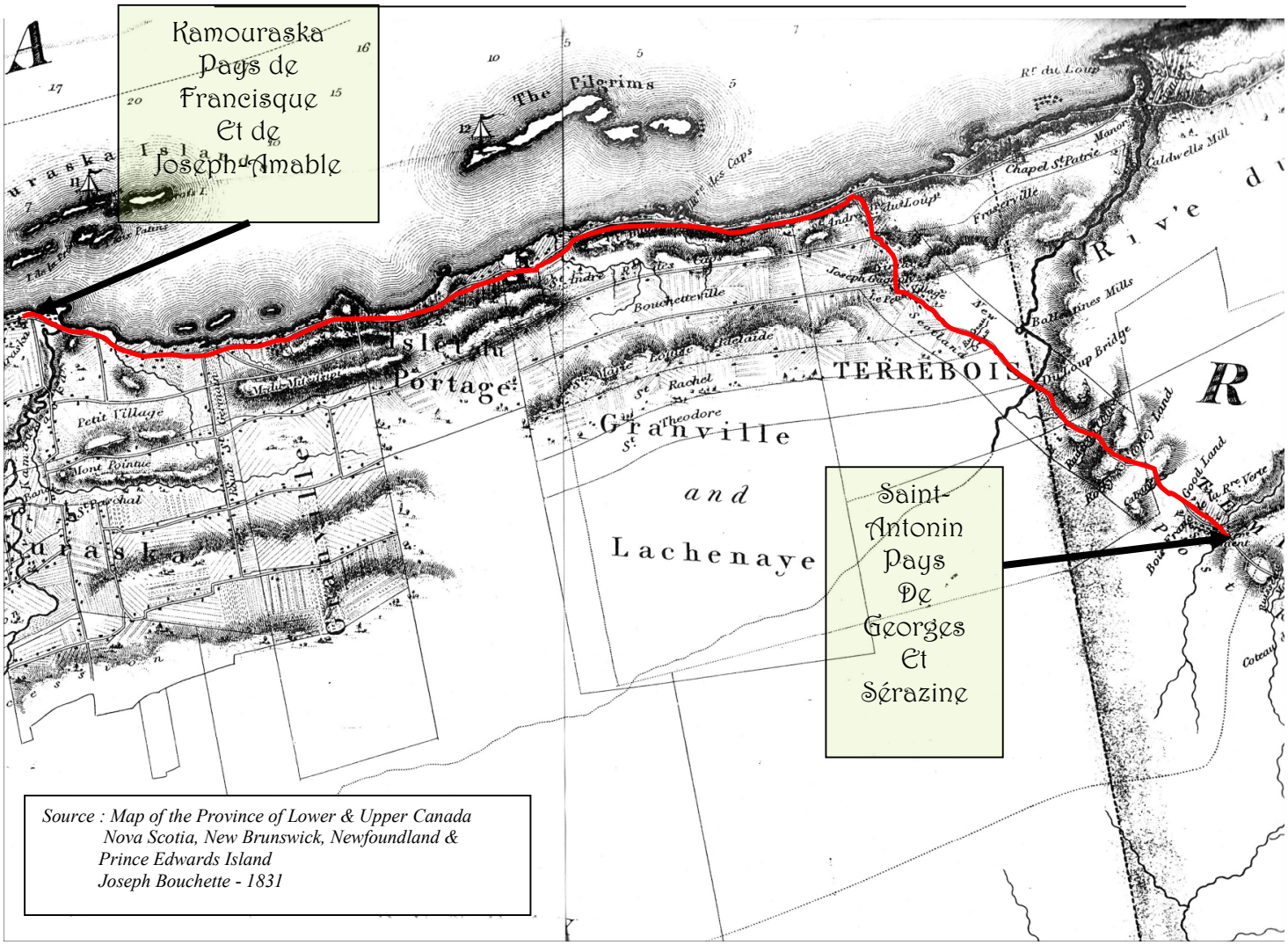

Georges a été plus chanceux dans son choix de lot que plusieurs de ses concitoyens. Sa terre n'est pas sur les lots du sieur Fraser. Il s'agit d'une terre du gouvernement, qu'il paiera pas mal moins cher de ce fait. Elle est située le long du chemin du portage de Témiscouata et le long d'une rivière. Il s'agit d'un excellent emplacement. Comme la terre est le long de la grand-route, il n'aura pas eu besoin d'attendre que le gouvernement intervienne et construise un chemin pour aller se faire colon sur une de ces nouvelles terres. Il aura probablement été l'un des premiers à quitter les seigneuries, parce que de telles terres trouvent preneur rapidement. Bientôt, des terres le long de la grand-route et au bord de la rivière, on n'en trouvera plus.

J'ai suggéré que Georges aurait trouvé sa terre dans les années de son mariage, sans aucune preuve autre que c'était la pratique normale dans ce temps là. Je sais toutefois qu'en 1849, il est déjà sur sa terre qui comprend les 16ième et 17ième lots du rang nord est du chemin Témiscouata. Il y passe un contrat d'hypothèque à titre de garantie pour un emprunt de 21£ 15 shillings à Julien Chouinard, marchand de Québec, pour des biens assez importants pour justifier une telle hypothèque.

Chose bizarre, dans l'acte de prêt de 1849, le notaire décrit sa terre en détails avec son numéro de cadastre et tout. Pourtant, le «Registre des Terres Concédées…» indique que ce n'est qu'en novembre 1854, donc 5 ans plus tard, que Georges régularise sa situation avec le gouvernement. Il aura donc mis en garantie une terre ne lui appartenant pas.

Et, pendant que nous sommes sur le sujet du sentier de Témiscouata, il y a lieu de mentionner que Georges April aura probablement vu passer les soldats du Nouveau-Brunswick qui venaient aider les troupes anglaises de Québec, en novembre 1837, lors des soulèvements.

L'ouverture de nouveaux cantons derrière Whitworth

Les habitants qui étaient trop à l'étroit dans les seigneuries de Kamouraska, de l'Îlet-du-Portage et de Granville & Lachenaye et qui migrent vers l'aval, en suivant le Saint-Laurent, restent sous la coupe des seigneurs.

Les seigneurs se sont, au fil des ans, montrés de plus en plus âpres au gain et concèdent des terres à des conditions de plus en plus onéreuses pour le censitaire. On n'a qu'à examiner le contrat de location des deux îles Pellerin par Joseph April fils pour se convaincre que les seigneurs n'y vont pas avec le dos de la cuiller.

L'Église, qui est elle-même seigneuresse, hésite d'abord, avons-nous dit, à encourager les jeunes à s'installer sur des terres hors seigneuries. On se retrouve dans cette situation que déplore l'avocat Bossé dans son témoignage devant un comité parlementaire vers 1849 : *«…de là aussi la diminution des richesses des habitants de cette côte qui avaient généralement quatre ou six arpents de front, pendant que les propriétaires actuels n'ont généralement qu'un arpent de front et quelquefois*

moins…Tant que les bonnes récoltes ont duré, ces petites terres ont pu suffire aux besoins de leurs propriétaires, mais depuis environ dix ans le blé a manqué ; pas une des paroisses de cet endroit n'a récolté pour nourrir la moitié de sa population qui s'augmente chaque année.» Donc, seigneuries surpeuplées, terres morcelées qui sont devenues trop petites pour permettre à leur tenancier de vivre convenablement. À côté, on retrouve un immense territoire inexploité. Ce territoire a été découpé en de nombreux nouveaux townships qui restent inoccupés, faute de voies de communication et faute d'encouragement de la part des chefs de file dans les vieilles paroisses.

Graduellement, les jeunes commencent à émigrer vers les états de la Nouvelle-Angleterre où ils s'embauchent d'abord pour faire les foins en été et pour bûcher en hiver. Ensuite ils répondront aux besoins de main d'œuvre dans les usines de textiles, le long de la côte.

Les prêtres missionnaires dans les colonies en développement et quelques politiciens plus engagés s'en émeuvent. Il en résulte, d'abord, vers 1847 à 1849 la création de « Sociétés de colonisation » qui fonctionnent à l'aide de quêtes à l'église et de quelques dons de terres par le gouvernement qui se fait tirer l'oreille, étant lui-même noyauté par des spéculateurs ayant des terres à vendre. Ensuite, une enquête de l'assemblée législative du Canada-Uni, en 1851, sonne l'alarme. Finalement, en 1854, on commence le démantèlement du régime seigneurial, comme on l'a mentionné plus haut.

Après 1848 et, surtout après 1854, quand on met en train le démembrement de la tenure seigneuriale, le gouvernement accepte d'investir pour permettre aux jeunes d'accéder aux cantons non colonisés en arrière de Rivière-du-Loup. Après 1851, le gouvernement a fait arpenter quelques 135,000 acres de terres qu'il vend à 30¢ l'acre. Même que dans certains cantons, le gouvernement donne la terre et construit des chemins.

Finalement, le commerce du bois attire les plus entreprenants des jeunes gens des seigneuries qui vont se faire colons à la fois pour faire de l'agriculture et pour fournir le bois aux grands propriétaires de moulins à scie.

En 1849, on crée une société de colonisation à Saint-Pascal de Kamouraska dans le but d'aller coloniser la région du lac Saint-Jean. On compte ainsi absorber le trop plein de population de la seigneurie. Hébertville est ainsi fondée en l'honneur du curé Hébert de Saint-Pascal de Kamouraska. On ne semble pas avoir alors pensé qu'il y a des terres disponibles à portée de la main. Et, ça c'est un peu bizarre et difficile à comprendre de la part du clergé.

En 1860, une «Société de secours et de Colonisation» est établie dans la paroisse de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Toutefois, les nouvelles colonies ne semblent pas aller plus loin que Saint-Épiphane. Saint-Hubert de Témiscouata n'existe pas encore.

En 1867, un nouveau régime politique de type fédéral est en place. On vote alors de nouvelles lois. En 1869, la législature du Québec vote une loi des sociétés de colonisation par lesquelles le gouvernement donne à chacune de ces sociétés un montant égal à ce que la société recueille auprès de la communauté.

C'est à ce moment que les colons commencent à occuper le canton de Demers. Le premier colon à venir s'installer à Saint-Hubert dans le canton de Demers aurait été Cyriac Valcourt. Il hiverne, seul, sur le territoire pendant l'hiver 1869-1870.

La première messe y est célébrée dans la paroisse le 4 février 1876. Vingt cinq familles occupent déjà le territoire de la paroisse.

Un saut soudain de François vers Saint-Hubert

Georges tombe dans la même ornière que ses prédécesseurs dans les seigneuries. En 1849, le contrat d'hypothèque décrit sa terre comme ayant sept arpents de front. En 1879, il en donne un morceau de 2 arpents de front à Luc et en 1883, il donnera ce qu'il lui reste à François. Luc aura une terre de 2 arpents de front sur environ 15 de profondeur, ce qui fait un peu plus de 20 acres. C'est vraiment trop petit pour faire vivre une famille. Et, il n'y a pas à s'y tromper, c'est bien pris à même la terre de

Église Saint-Hubert

Georges qu'on est en train de morceler. On retrouvera, plus tard, Luc installé dans la seigneurie à Notre-Dame-du-Portage, juste au pied du *Rocher Malin*.

En plus de morceler leur terre pour le petit Luc, ses frères participent à son établissement. On lit dans l'acte de donation (no. 18 747) : *«Et par mêmes présentes, le dit Sr François April* (il s'agit du père de Nolasque) *voulant faire l'arpentage de son dit frère donataire et favoriser son établissement lui donne et promet lui livrer d'hui à trois ans un cheval de deux ans et demi à quatre ans une vache à lait de trois à quatre ans deux mères brebis un lit garni lesquels animaux le dit donataire ne sera point tenu d'accepter avant le dit temps mais resteront à la charge du donateur pendant le dit temps. Les donateurs se dessaisissent des immeubles sus donnés et en saisissent le donataire pour qu'il en fasse et dispose comme bon lui semblera.»*

Le libellé de l'acte donne l'impression d'un geste de générosité de la part de François. Je crois plutôt qu'il s'agit d'une obligation imposée par sa mère lors de ladite donation.

En 1884, François, le fils de Georges tente sa chance à Saint-Hubert de Témiscouata, terre natale de Nolasque.

François April n'a pas profité de la première vague de colonisation, vu que son contrat de prise de possession date de novembre 1884. Mais, chose certaine, il a profité de quelque chose. Sa terre ne lui a rien coûté. Son contrat de concession mentionne : *«Reçoit une terre en vertu de l'Acte 45 Victoria chapitre 12…j'ai choisi 100 acres desdites terres…».* Il s'agit du lot no. 33 du 5ième rang du canton de Demers. On est à deux rangs de distance de la terre (lot 30 du 3ième rang) qu'il possèdera ensuite et lèguera à Obéline à sa mort.

Nous nous sommes posés la question : Pourquoi François qui venait de recevoir la terre de son père à Saint-Antonin, abandonne-t-il son bien pour recommencer à zéro dans le paroisse toute jeune de Saint-Hubert à 40 kilomètres de distance par la route ? La réponse à cette question est peut-être liée à une habilité unique de François et de sa famille. Comme on l'a vu, François pouvait parler l'anglais et l'écrire. En ce temps là, le gouvernement est actif dans l'ouverture des terres à la colonisation. Sur le terrain cela se traduisait par la présence d'arpenteurs pour délimiter les cantons, diviser les cantons en lots, définir l'axe des routes et implanter la nouvelle voie ferrée. Les arpenteurs qui travaillent au chemin de fer sont unilingues anglophones et ont besoin d'un secrétaire interprète pour leur permettre de fonctionner. François

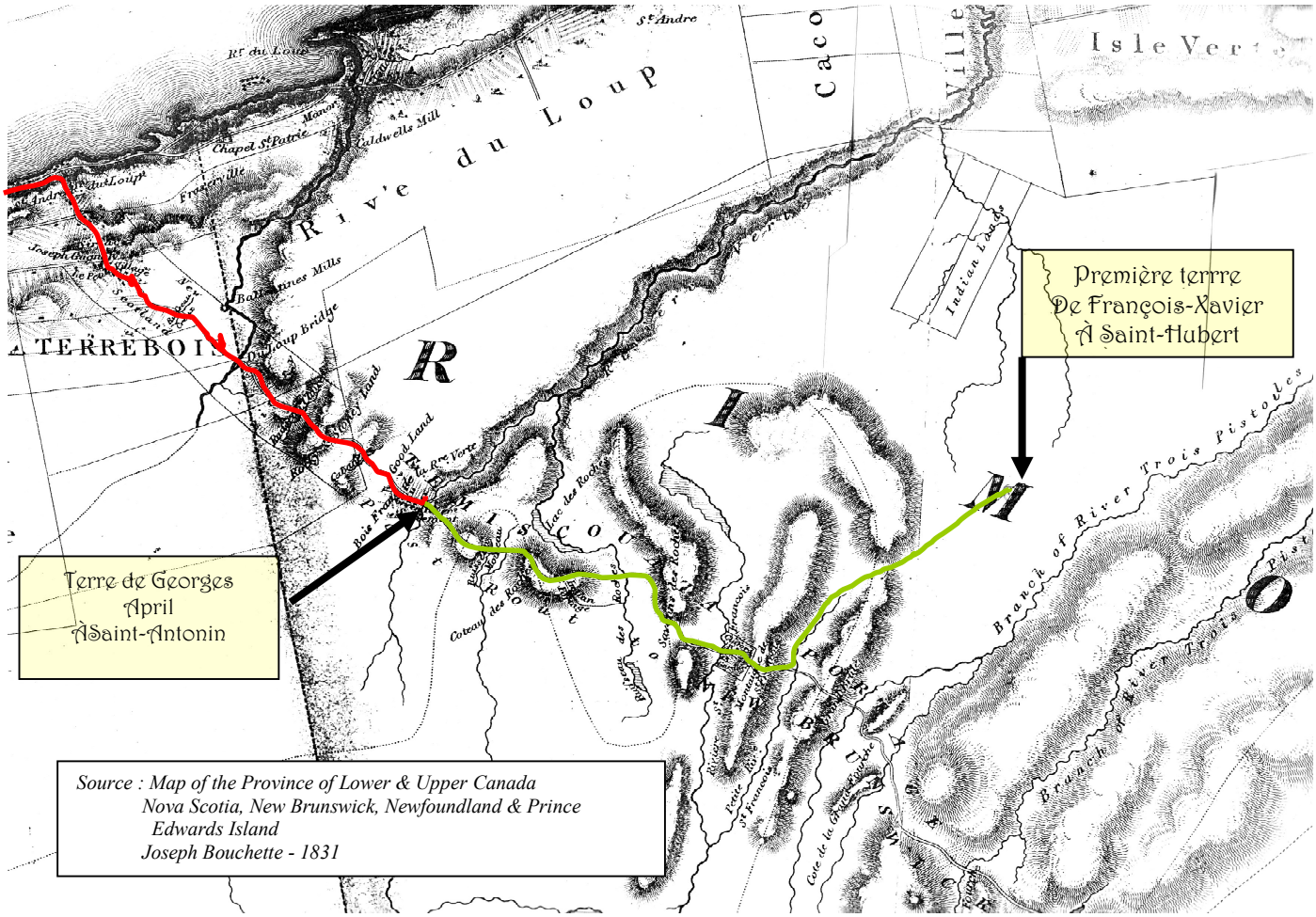

aurait joué ce rôle.

Selon la tradition orale, François accompagnait des arpenteurs quand sa famille a été largement décimée en 1886. Il est probable que ce n'ait pas été sa première campagne et qu'en 1884, il ait pu aller à Saint-Hubert avec les arpenteurs. Il y aurait remarqué une terre gratuite et pleine de potentiel. Il l'aurait réclamée auprès du gouvernement et se l'aurait fait octroyer.

Voilà ! C'est ainsi que les descendants de Francisque seraient passés de Kamouraska à Saint-Hubert-de-Témiscouata.

Où était le Joseph-Amable, le père de Georges

Je n'ai pas eu de mal à imaginer le périple de Georges de Kamouraska à Saint-Antonin où il est décédé à l'âge respectable pour le temps, de 87 ans. Mais qu'en est-il de son père Joseph-Amable ? On sait qu'il va vivre pendant des mois avec le seigneur Fraser au lac Témiscouata. David April mentionne qu'il est inhumé à Kamouraska. Mais, s'il est en contact si étroit avec Fraser qui demeure au lac Témiscouata et va à ses affaires à Rivière-d-Loup, ça doit être qu'il réside sur le chemin entre ces deux endroits, ce qui rendrait possible une résidence, du moins à temps partiel, à Saint-Antonin chez son fils Georges qui, en 1880, semble avoir été très au fait des allées et venues de son père, dans les années 1820 à 1835, période qui concerne son témoignage au procès de Fraser vs Pouliot et al.

Itinéraire pour un pèlerinage sur la trace des ancêtres

Si vous désirez marcher sur les traces des ancêtres dans leurs pérégrinations, voici l'itinéraire. Ça commence vraiment au quai de Kamouraska. Vous pouvez toujours tenter d'identifier l'emplacement des terres de Francisque et de Joseph-Amable si le cœur vous en dit.

On descend vers Notre-Dame-du-Portage par la route 132. Au village de Notre-Dame, passé le Rocher-malin, on arrive à la maison de Luc April. On emprunte le chemin du lac qui correspond vaguement à l'ancien chemin du Portage. On se rend jusqu'aux chemins des 3ième et du 6ième rangs. Ces deux appellations correspondent à la même route. À l'ouest du chemin du lac, c'est le 6ième rang et à l'est, c'est le 3ième

rang. On tourne à gauche (vers l'est) pour rejoindre la route 185 qu'on emprunte vers le sud. Tout de suite on croise trois branches de la rivière Verte. C'est dans ces environs que Georges s'est installé avant 1849. Sa terre n'est pas très loin du village de Saint-Antonin. Ensuite, pour passer de chez Georges à la terre de François à Saint-Hubert, on continue sur la 185 direction sud. Arrivé près de Whitworth, un minuscule bourg à moins de 20 km de Saint-Antonin, on emprunte le Chemin Taché qui nous mène à Saint-Hubert. Avec un peu de talent, on peut localiser le lot no 30 du 3ième rang, où Nolasque est né. La maison porte le numéro 74, Chemin Taché ouest.

L'équipe d'expertes de Saint-Hubert
De gauche à droite
Debout : Pierrette April-Sicotte fille d'Anne-Marie et Françoise fille de Nolasque, l'hôtesse
Assises : Jeanne-d'Arc April-Charpentier fille de Georges, Pierrette et Jacqueline filles de Nolasque

V
SAINT-HUBERT

APRÈS FRANÇOIS

Obéline

François est mort le 4 avril 1915 à l'âge de 68 ans et 8 mois. Quelques mois plus tard, le 27 juin 1915, Obéline Tremblay se donne à son fils du premier lit Désiré Dumont par donation entre vifs. Rose-Alma April, l'aînée des enfants d'Obéline et de François, est présente à titre de témoin lors de la signature de ce contrat de donation. Elle est mariée à Napoléon Roy, marchand de Saint-Hubert.

L'objet de la donation est la terre de François, située : *«dans le 3ième rang et connue au cadastre du dit rang, sous le numéro-Trente-(30)-avec les bâtisses.»* Parmi les obligations du donataire Désiré, on retrouve : *«Il devra garder avec lui, à la maison et à la table commune, nourris, entretenus convenablement, les enfants issus du mariage de la donatrice avec feu François April, et sa sœur propre Mary Dumont, tant qu'ils voudront y rester, en par eux travaillant pour le donataire suivant leurs forces et capacités.*

«Il devra envoyer les deux derniers - Richard et Maurice - à l'école, jusqu'à leur âge de quinze ans, et payer pour leur éducation.

«Si Georges April veut se mettre cultivateur le donataire devra lui donner un cheval, un assortiment d'agriculture pour un commencement. Il en sera de même pour Nolasse (sic) April, s'il se fait cultivateur.

«Lors du mariage des trois filles issues du mariage de la mère du donataire et de feu Frs.April, il devra leur donner, à chacune, un set de chambre à coucher convenable.»

Comme la donation est de 1915, Nolasque a terminé ses études à l'école d'agronomie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On peut supposer qu'il n'a pas encore d'emploi stable. Autrement,Obéline n'aurait pas prévu une clause en sa faveur au cas où il se ferait cultivateur.

Les malheurs d'Obéline Tremblay

Le don entre vifs d'Obéline à son fils du premier lit Désiré Dumont n'aura pas été un coup fumant ni pour la mère ni pour le fils. Le contrat de donation prévoyait les protections suivantes pour la veuve donatrice : *«Il (Désiré Dumont, le donataire) devra garder avec lui, à la table commune, sa mère propre, la dite Dame Aubéline (sic) Tremblay, nourrie, chauffée, lavée, entretenue convenablement, avoir le prêtre et le médecin à demande, menée et ramenée à l'église ; elle aura droit de rester dans la chambre qu'elle choisira à son goût dans la maison, et pourra vaquer partout à son gré…*

«Si pour une raison ou une autre la dite donatrice Aubéline Tremblay, venait à aller résider ailleurs -- autrement que pour se remarier -- le donataire devra lui payer une rente viagère et alimentaire annuelle de soixante et quinze piastres, payable tous les six mois.»

Quelque temps après, Désiré Dumont se marie à Emma Chalifour. Malheureusement pour Obéline, Emma est, soit peu généreuse, soit dotée d'un département de relations publiques inefficace. Cœur généreux ou pas, en tous cas, elle ne peut s'entendre avec sa belle mère. La tension a sûrement monté entre les deux femmes. Et Jeanne-d'Arc de raconter : *«C'était vers 1918 ou 1919. Georges était encore célibataire et possédait une belle voiture, un «Surrey» avec roues sur les rubber tires, gardes boue et petit landeau. Le cheval était à l'avenant. Il avait convenu d'amener Obéline à Saint-Clément pour aller visiter Waldrey, l'une du premier lit de François, épouse de Alfred Roy, aubergiste. Emma qui sentait qu'on allait «parler dans son dos», aurait dit à Obéline : «Toué, ma maudite tête blanche, si tu sors d'icite, pour aller à Saint-Clément, tu rentres pus jamais dans la maison.»*

«Encouragée par Georges, Obéline décide de passer outre aux menaces d'Emma. Le voyage se fait et au retour, comme il se fait tard, Georges qui a une grande maison, invite sa mère à coucher chez lui.

«Le lendemain matin, qu,elle n'est pas la surprise d'Obéline, en regardant par le balcon de l'étage, de voir ses meubles sur le perron de la maison où elle avait passé

quelques 28 ou 29 ans. Tous les meubles, incluant le cabastan et son beau buffette jaune».

Et, le jaune, ça se voit de loin.

J'ai vérifié du balcon de l'ancienne maison de Georges, pour m'assurer qu'on peut voir le perron de l'ancienne maison de François et donc le beau buffette. Ça tombait bien, il y a maintenant, juste à côté de la maison ancestrale, une station service Shell dont l'enseigne bien connue est de couleur *«jaune buffette d'Obéline»*. On ne pouvait pas voir le balcon de la maison de François à cause des arbres mais on pouvait clairement distinguer l'enseigne Shell. Mais, tout de même, Obéline devait avoir de bons yeux.

Chasser la belle mère n'est pas sans conséquence. Le contrat de donation prévoyait que si Obéline quittait la maison, Désiré était obligé de lui verser la rente viagère de $37,50 tous les six mois. Selon Pierrette April-Sicotte, cette rente était versée difficilement, toujours après moult réclamations. Selon Jeanne-d'Arc, elle n'aurait jamais été payée.

Obéline mourra, le 12 janvier 1940 à l'âge de 68 ans. Elle habite toujours chez son fils Georges, au moment de sa mort.

Jeanne-d'Arc qui a vécu avec sa grand-mère pendant quelques 20 ans se rappelle d'Obéline comme d'une femme silencieuse. Elle ne prononçait jamais le nom de son défunt mari François et il ne fallait jamais mentionner le nom de Richard devant elle. C'était une grande blessure. Elle traînait probablement avec elle la tristesse de s'être fait chasser de sa maison par son propre fils et d'avoir vu un autre fils disparaître pour ne plus jamais revenir. *«Elle recevait, une fois l'an, se rappelle Jeanne-d'Arc, une lettre de Maurice. Il semble avoir été le seul à lui écrire. Elle gardait la lettre dans sa poche de tablier jusqu'à ce qu'elle soit noircie.»*

Cette femme toute menue avait vu mourir son premier mari. Elle avait dû laisser deux de ses enfants en arrière pour aller gagner de l'argent aux États et là-bas, elle avait perdu l'une de ses filles. Après la mort de son deuxième mari, elle se fait mettre à la porte de sa propre maison et l'un de ses fils quitte la maison paternelle pour le collège

et disparaît. Elle n'aura jamais de nouvelles de lui. On ne peut pas dire que la vie avait été facile pour Obéline.

À la défense de Désiré

Je ne suis pas assez téméraire pour tenter de me porter à la défense d'Emma. Après tout, elle a traité Obéline de *«maudite tête blanche»*, elle l'a jeté dehors de la maison qu'elle avait occupée près de 30 ans et avait mis le beau bufette sur le perron. Donc, pas de quartiers pour Emma, mais pour Désiré, le verdict est plus nuancé.

Une photo prise dans la maison de François nous montre ce dernier avec deux enfants et un homme qui ne peut être autre que Désiré qui est probablement demeuré avec la famille de François pour aider à cultiver la terre, ses demis frères étant trop jeunes pour aider et les enfants de l'autre lit ayant tous quitté le nid. Donc si Désiré a été choisi par Obéline pour hériter la terre, c'est probablement parce qu'il l'avait cultivée pendant de nombreuses années sans trop recevoir de salaire.

Quand François est mort, Désiré, en acceptant la donation, s'engageait à aider Georges, lorsqu'il se ferait cultivateur, donner des «sets de chambres» aux filles à leur mariage et faire instruire les deux derniers jusqu'à l'âge de 15 ans. Même Nolasque qui est agronome, n'est pas oublié, au cas où…

Désiré devait garder sa mère et sa sœur chez lui à vie. Si sa mère partait, il devait payer la rente viagère de $75 par an. Donc, la donation était pour lui beaucoup plus un fardeau qu'un cadeau.

On dit que la rente était payée avec beaucoup de retard ou pas payée du tout. J'ai quand même l'impression qu'elle devait être payée de temps en temps, parce quand

Désiré a vendu sa terre à Louis (Mini) en 1930, Il s'est assuré avec la complicité d'un notaire complaisant, que le contrat tienne compte de la rente en la faisant payer par l'acheteur, selon le principe que la rente était liée à la terre et non au don de ladite terre. Si la rente n'avait jamais été payée à Obéline depuis le moment où elle avait quitté la maison, vers 1919, on l'aurait oubliée et il n'en aurait pas été question dans le contrat de 1930. Et, bien sûr, d'un point de vue légal, ce rattachement de la rente à la terre ne tient pas debout.

Il est utile de mentionner par ailleurs que Désiré semble avoir fait son possible pour respecter ses obligations en regard de l'instruction à donner aux deux derniers, Richard et Maurice.

Donc, Désiré était en toute probabilité, un bon gars qui faisait son possible mais que la belle Emma n'aidait pas dans ses relations publiques.

La longue fugue de Richard

Je ne sais pas s'il y a un lien entre l'histoire que je vais raconter et les disputes entre belle mère et brue qui se sont terminées par la sortie d'Obéline de la maison familiale. La chose n'est pas impossible.

Richard, connu sous le nom de : *«Le blanc»* a seulement onze ans quand François-Xavier est mort en 1915. Obéline, voulant protéger ses jeunes enfants a, comme on l'a vu, fait inscrire au contrat de donation une clause engageant Désiré à assurer l'instruction des deux derniers, Richard et Maurice en les envoyant à l'école jusqu'à l'âge de 15 ans.

Mais voilà ! Emma, assez peu portée sur sa belle famille élargie, est quasi illettrée et trouve que ces études sont du gaspillage. Elle rouspète continuellement. Mais, Désiré respecte son engagement et organise l'entrée de Richard au collège. Septembre arrivé, il quitte Saint-Hubert avec Napoléon Roy, le mari de sa sœur Rose-Alma.

Rendu à Rivière-du-Loup, Richard déclare qu'il n'ira pas au collège. Il part pour une destination inconnue. Il n'écrit pas et ne donne aucune nouvelle. Sa mère Obéline qui demeure chez son fils Désiré, en est dévastée. Elle ne reverra jamais son fils.

Jeanne-d'Arc a donné un éclairage sur cette histoire. *«Dans le temps, les garçons qui allaient dans les chantiers, rapportaient à la maison les gains ou une large part des gains qu'ils y faisaient. En se coupant de la famille, ils devenaient des personnes autonomes, gardant leurs gains pour eux. Il est probable que Richard, en quittant son beau-frère Napoléon Roy, soit d'abord allé récolter les patates au Nouveau-Brunswick pour ensuite continuer dans les chantiers du Maine durant l'hiver. Un jeune comme Richard pouvait se faire embaucher dans un camp de bûcheron comme «chow boy».»* Le 'chow boy' est l'assistant du 'cook', un genre d'homme à tout faire. Pierrette April-Sicotte raconte qu'un beau jour, Richard est arrivé chez elle, tout bien habillé, avec un beau chapeau. Il explique qu'il vit à Kelowna en Colombie-Britannique. Cette fois là encore, il ne se rend pas à Saint-Hubert revoir sa mère. Comme Pierrette avait environ 10 ans à l'époque, Obéline, la mère de Richard est encore vivante. Richard, à la dernière minute, aura-t-il manqué de courage ? Il n'aura pu se faire à l'idée d'aller regarder sa mère en face. Triste histoire pour tout le monde. Jeanne-d'Arc April-Charpentier a retrouvé les traces de la famille de Richard et nous a permis de prendre des copies de plusieurs photos de lui. Elle nous a raconté que lorsque Richard prenait un petit coup, il devenait triste et faisait des projets de visite à la terre natale. Il n'a mis aucun de ces projets à exécution, même si sa femme, Annette Wilcott qui parle français, aurait aimé venir à Saint-Hubert avec lui. Annette Wilcott est maintenant veuve et a réalisé son rêve. Elle a visité la maison natale de son mari en 2003 en compagnie de Jeanne-d'Arc qui nous en a parlé. *«Quand elle était dans la maison, que le couple Malenfant avait gentiment accepté de leur faire visiter, elle me disait : «Ne me sors pas de mon rêve».»*

Richard le fugueur

Luc, le fils de Jeanne-d'Arc nous a expliqué que Richard travaillait pour une compagnie de bois et préparait les chantiers. J'imagine qu'il organisait les infrastructures, campements, systèmes d'aqueduc,

d'égout et d'électricité.

Même si le Zeph et Richard vivaient tous deux en Colombie-Britannique, ils ne semblent pas s'être fréquenté.

Maurice ira quelque temps au collège, je suppose avec l'aide de Désiré qui a voulu respecter ses engagements.

Deux frères étrangers - Il y a une histoire qui circulait dans la famille de Nolasque au sujet de deux hommes qui, dans le train en direction de Rivière-du-Loup, entament une conversation. Ils se découvrent le même patronyme April et ensuite constatent qu'ils sont frères ou demi frères. Il s'agirait de Richard et du Zeph, croît-on. Le Zeph serait descendu du train à Rivière-du-Loup et aurait invité son frère à en faire autant. Richard aurait refusé. Drôle d'histoire quand même.

Nolasque se serait fait faire le même tour, dans la région de l'Abitibi ou du nord de l'Ontario. Quelqu'un qui aurait fait le lien de parenté entre les deux frères aurait assis Nolasque avec son frère dans une auto sans trop les présenter. Nolasque aurait eu le sentiment d'être en compagnie d'une connaissance qu'il avait perdue de vue depuis longtemps. Finalement, après les banalités d'usage, ils se seraient découverts enfants du même père. De qui s'agissait-il cette fois, je ne le sais.

Évidemment, quand on a été élevé dans une maison où les parents ont, en les comptant tous, été géniteurs de 23 enfants échelonnés sur près de 40 ans, il est normal que de telles choses se produisent.

Louis dit Mini

En 1930, au tout début de la crise économique, Désiré vend la terre héritée d'Obéline à Louis (Mini) April, fils du premier lit de François-Xavier, pour la somme de $1 500. Mini n'est pas présent chez le notaire et c'est Georges qui le représente.

Qu'arrive-t-il alors des obligations de Désiré envers sa mère ? Nous avons vu que le contrat de vente stipule que Mini se doit de respecter les obligations du contrat de donation.

Si l'on en juge par le contrat de vente, Mini arrive de Cochrane Ontario où, selon ce qu'il déclare au notaire, il aurait été contre-maître.

Selon Jeanne-d'Arc, son intention était de cultiver la terre en société avec le plus jeune, Maurice.

En tous cas, les choses ne semblent pas s'être passées comme prévues, parce qu'en 1935, il vend sa terre à un certain Alphée Lafrance. Le contrat de vente ne fait pas mention de l'engagement relatif à la rente viagère d'Obéline. Il semble que la chose ait été arrangée à l'amiable. Selon Jeanne-d'Arc, Mini aurait donné un montant forfaitaire de quelques centaines de dollars pour régler, par un paiement unique, l'engagement envers la rente.

Tonnerre et Mini

Sa terre vendue, Mini se construit une maison ou un «campe» sur une terre connue sous le nom de : «le demi lot». Cette terre ne semble pas loin du village.

Mini, c'est le mononcle coloré qui a roulé sa bosse et n'a, dans la vie aucune obligation sauf celle de s'occuper de sa propre personne.

La grande visite de 1937

1937 est l'année du mariage de Nolasque à Jeanne Turcot son épouse en seconde noce. Les cinq filles de Nolasque sont déposées chez Georges le 25 juin. Les fillettes sont là pour tout l'été, soit jusqu'à la fin août. Pas de problème, Georges a de la place pour tout le monde. Ça ne pouvait faire autrement que déranger les habitudes de la maison et créer un surplus considérable de travail, mais les règles d'hospitalité étant ce qu'elles étaient alors, la famille Georges a pris bon soin des jeunes invitées.

Pierrette nous a raconté que les 5 enfants auto-invités avaient reçu de leur père Nolasque la somme de $10 pour couvrir les dépenses de l'été. Bibiane, jeune fille sérieuse et responsable, administre sagement cet argent. Une fois, cependant, elle

décide de faire plaisir à ses sœurs et un peu se faire plaisir à elle-même. Elle emmène tout le monde, sauf la toute petite Françoise, voir un film qui était projeté à la salle paroissiale de Saint-Clément. Une fois le taxi payé et les entrées réglées, le $10 était disparu. Il y avait eu une légère faille dans la planification pourtant rigoureuse de la gentille et sage Bibiane.

La grande visite de 1937 à Saint-Hubert
Debout : Joséphine Moreau,Obéline Tremblay, Anne-Marie April, Nolasque April, Jeanne Turcot, l'épouse de Nolasque Loui (Mini) April, Désiré Dumont
À l'avant à gauche, Régis April époux d'Anne-Marie et à droite Georges April époux de Joséphine

Jeanne-d'Arc se rappelle qu'au cours de cet été, la petite Françoise était tombée de la tasserie et était atterrie entre la meule pour affiler les faux et une stalle à chevaux. Quelques pouces à droite ou à gauche et la petite se serait gravement blessée. Comme quoi il y a un bon Dieu pour les innocents.

En 1937, Mini est toujours sur son «demi lot». Jacqueline, à qui nous avons demandé de nous faire part de ses souvenirs concernant cet oncle Mini, avait ceci à nous communiquer : *«De ce que je me rappelle de Mini (Louis), c'est qu'il nous faisait faire des tours, les cousins et nous, dans sa charrette attelée d'un boeuf qu'il avait apprivoisé et qu'il appelait «mon char (cher) beu». Aussi lui demandions-nous des tours en «charbeu», ce que les parents désapprouvaient pour cause de sécurité.*

Il avait aussi apprivoisé une corneille, un crapaud, un siffleux (marmotte) et un chien, à qui il faisait faire des «cochonneries», dont j'ai un souvenir précis. En lui présentant de la nourriture, il lui disait : «Montre ton cul aux filles, tu n'aras !».

Enfin, avec ses mains d'une propreté douteuse comme le reste du «campe» en bois rond, il nous distribuait généreusement des «candy», des petits poissons rouges, ce que les parents désapprouvaient encore pour les raisons que l'on comprend. Je me

souviens que tante Anne-Marie April avait dédain et se forçait pour manger de la tarte aux pommes de sa confection que lui, l'ancien «cook de chanquier», avait préparé pour la grande visite de papa, de sa nouvelle femme et du reste de la parenté.

Tout cela faisait de lui, avec son grand coeur, un personnage coloré, attachant et excitant pour mon imagination de cinq ans.

Je n'ai aucune idée des antécédents et de la suite de sa vie.»

Pierrette April-Sicotte se rappelle aussi de Mini. Elle nous a raconté qu'alors qu'il était sur la terre paternelle, Mini avait un pony. Quand la famille d'Alex April, les parents de Pierrette, allaient en visite à Saint-Hubert, Mini leur faisait faire des tours.

Une fois, Mini avait fait des beignes. Au lieu d'utiliser de la graisse pour cuisiner, il s'était trompé et avait utilisé de la graisse de marsouin qu'il s'était achetée pour étanchéifier ses bottes. Quand les petites filles avaient été le visiter, il leur avait quand même servi ses beignes peut-être pour se débarasser des beignes, peut-être pour une expérience anthropologique ou peut-être pour les deux. J'opte pour cette dernière hypothèse.

Pierrette se rappelle que les beignes n'étaient pas mangeables. Elle en donnait au chien en catimini mais le chien n'en voulait pas. Jeanne-d'Arc nous a informé que le pony, qui était moins difficile que le chien, le chat ou le crapaud, avait mangé les beignes.

Jeanne-d'Arc qui a côtoyé Mini pendant de nombreuses années, se rappelle que le chien s'appelait Tonnerre, que son chat s'appelait Tom et que le crapaud apprivoisé, comme si l'on pouvait domestiquer une telle bête, s'appelait Pet. Il les faisait manger tous dans le même plat. Pet qui manquait totalement de discipline sautait dans le milieu du plat pour aller se servir. Le chien ne se serait jamais habitué à un tel manque de manières. Jeanne-d'Arc se rappelle aussi que Mini s'enlevait la pipe de la bouche et faisait fumer son chien Tonnerre. Le chien fumait un peu. Alors Mini lui enlevait la pipe de la gueule, l'essuyait sur sa culotte et se la mettait dans la bouche sans plus de cérémonie.

V - Saint-Hubert après François

Visite de 1937 – photo du haut, la petite Françoise a pleuré pour être sur la photo. Photo du bas, les filles de Nolasque auto-invitées avec des cousins et cousines à Saint-Hubert. Certaines se reconnaîtront. Françoise est dans les bras d'un cousin.

Je suis sûr que nous n'avons pas fini d'entendre des histoires de Mini. Tiens, il y en a justement une que Jeanne-d'Arc nous a glissée alors que nous la quittions lors d'une visite. Elle nous a dit, comme ça : «Mini, le vieux garçon, peut-être pas tant que ça. Il y avait chez eux, une photo de lui avec une indienne et deux enfants». Mini n'aurait jamais expliqué ni la présence ni la signification de cette photo.

Mini, le Zeph et notre rencontre à Vancouver

Un document de Bibiane nous informe que Mini serait mort à Vancouver vers les années 1950.

J'ai une histoire de mon crû à ce sujet. Au cours de l'été de 1959 ou 1960, alors que la décision de nous marier, Françoise et moi, était arrêtée, je suis à l'entraînement sur un bateau de la marine canadienne. Le bateau fait escale à Vancouver où, m'a informé papa Nolasque, réside son demi frère Joseph (le Zeph). Je déniche l'adresse du Zeph et me rends le visiter. Sa demeure est plutôt une cabane au fond d'un parc au centre de Vancouver. S'agit-il du Stanley Park, je ne m'en rappelle plus. En tous cas, le site est beau, la maison beaucoup moins et j'avais eu un mal fou à la trouver.

Le Zeph est tout heureux de recevoir des nouvelles de la famille. Il me raconte, au cours des quelques heures que nous avons passées ensemble, qu'il était venu dans l'ouest avec l'un de ses frères. Il me dit que, rendu à Winnipeg, son frère ne se sent pas bien. Ils ne sont pas riches et aussi baragouinent-ils l'anglais appris aux chantiers du Nouveau-Brunswick et dans le nord de l'Ontario, mais sans plus. Donc, au lieu de consulter un docteur, ils optent pour une bouteille de gros gin qui guérit tout. Sauf que cette fois, ça n'aura pas marché. Si ce frère était bien Mini, il serait mort, quelque part, entre Saint-Hubert-de-Témiscouata et Vancouver. Probablement dans la région de Winnipeg. Et, raconte-t-on, il aurait finalement été recueilli dans un hôpital, et serait mort dans de beaux draps blancs et propres. C'était un luxe qu'il n'avait pas connu depuis longtemps.

M. Joseph Dicknaire de Notre-Dame-du-Portage, nous a dit, avec un sourire en coin, à propos du Zeph : «Il paraît qu'il n'aimait pas cultiver la terre et préférait les voyages.»

V - Saint-Hubert après François

Georges le jeune homme

Si Mini est l'original de Saint-Hubert, Georges April a été le digne successeur de François, homme d'influence dans la paroisse.

On se rappelle que François, à son décès, était à la fois secrétaire de la municipalité et de la commission scolaire. De même, Georges sera secrétaire de la municipalité de 1920 à 1944 et secrétaire de la commission scolaire de 1920 à 1933. Les souvenirs que je relate nous ont été fournis, en grande partie, par Jeanne-d'Arc sa fille. Pierrette April-Sicotte, qui est allée visiter l'oncle Georges à plusieurs reprises et a beaucoup joué avec sa cousine a aussi partagé ses souvenirs avec nous.

Avant même de se marier, selon Jeanne-d'Arc, Georges s'était acheté une terre, c'est-à-dire des parties de terres qu'il a mis ensemble pour se faire une exploitation agricole.

La culture des champs sans autre activité ne semble pas satisfaire ses aspirations. Alors qu'il est toujours célibataire, vers 1919, il est propriétaire d'une grande maison, où il héberge Obéline depuis qu'elle s'est fait virer de la maison familiale. Il a, on se rappelle, un «Surrey» haute gamme et un cheval à l'avenant.

Une parenthèse au sujet de l'arrivée d'Obéline. Georges est célibataire dans une grande maison. Il doit faire le ménage et ses repas. L'arrivée d'Obéline, aussi noble qu'aient été les sentiments de piété filiale de Georges, tombe à point. Obéline pourra s'occuper de la maison. De plus elle recevra $37,50 à chaque six mois, si Désiré veut bien payer. Donc Georges ne devait pas être dévasté de cette obligation d'héberger sa mère.

Un mariage de roman

Le mariage de Georges, selon Jeanne-d'Arc, est une histoire digne des romans à l'eau de rose. Cette histoire commence par un événement un peu triste. On découvre un jour que le trésorier de la municipalité a volé la caisse. Le maire et les conseillers apportent les livres de comptes à monsieur le curé et on lui demande de trouver une solution. Monsieur le curé la trouve tout de suite. *«Georges, tu vas me faire ce travail là !»*.

Tout ça, après confrontation des dates, se passe vers 1919. Georges n'est pas encore secrétaire de la municipalité. Il le deviendra en 1920.

Toujours est-il que Georges, proteste de son ignorance totale en comptabilité quand le curé lui intime de prendre ce travail. Pas de problème de dire le curé qui a, bien sûr, sa petite idée.

Georges demeure à la limite du village et a une petite amie, la très belle Marie Morin, aussi résidente du village. Le curé a quelqu'un d'autre dans l'idée pour le cher Georges. Il s'agit d'une maîtresse d'école venue de Kamouraska, Joséphine Moreau, sept ans son aînée et bonne en chiffes. Elle ferait une excellente assistante trésorière. Georges aurait le titre et elle ferait le travail.

Chose certaine, Joséphine est respectée comme maîtresse. En 1919, les maîtresses d'école reçoivent un traitement annuel de $200 sauf la maîtresse Moreau qui enseigne à la *classe modèle* de l'école du village. Son traitement est de $250/année.

Georges n'est pas initié aux plans du curé et continue de fréquenter la demoiselle Morin. Mais le bon pasteur qui, en fin stratège a étudié les habitudes de Georges, s'organise pour l'intercepter alors qu'il va voir la belle Marie, les bons soirs. Comme l'explique Jeanne-d'Arc, le curé pousse Georges vers la rue de l'école et Georges se retrouve, sans avoir été trop en contrôle de son parcours, en face de la belle Joséphine au lieu de la belle Marie.

Je me plais à imaginer la tactique du curé. Il surveille Georges et, alors qu'il arrive en face du presbytère, le dispensaire des règles d'honnêteté et de droiture interpelle celui qu'il a en vue pour devenir secrétaire de la municipalité et lui demande de venir jeter un coup d'œil sur des papiers qu'il ne comprend pas. Georges qui ne comprendra pas non plus se laisse convaincre par le curé d'aller poser le problème à la maîtresse Moreau qui est bonne en chiffre. *«Ça ne prendra que cinq minutes expliquera le curé».* Georges se retrouve donc chez Joséphine au lieu de chez Marie.

Pendant ce temps, Marie qui a mis une robe propre attend le nez collé dans la porte à screen. À répétition, Marie commencera à s'en froisser et à ne plus croire aux raisons données par Georges.

De son côté, Georges commencera à admirer la vivacité de Joséphine qui est assez agréable de sa personne.

C'est le curé qui aura Georges à l'usure. Il délaisse la belle Marie Morin et épouse Joséphine qui sera, comme l'avait prévu le bon pasteur, la trésorière de facto.

En 1920, Joséphine et Georges se marient. Georges se voit octroyer, comme il fallait s'y attendre, la charge de secrétaire de la municipalité et de la commission scolaire. Le curé qui a orchestré tout ça est on ne peut plus content de son coup.

Joséphine Moreau

Joséphine, celle qui comprend la comptabilité, recevra les gens qui viennent payer leurs taxes et négociera avec ceux qui ont du mal à trouver l'argent pour le faire. Elle sera un personnage important et respecté dans le village en dépit du titre qui lui échappe au profit de Georges. On l'appellera «madame Georges».

Georges sera plus présent à titre de secrétaire. Je pense que les élus n'auraient pas accepté de voir Georges se faire représenter par sa femme lors des assemblées de la commission scolaire et de la municipalité. Il doit donc être à son affaire pour prendre note des délibérations et des résolutions. Mais, si j'en juge par l'attitude de Jeanne-d'Arc, j'ai l'impression que le lendemain, ce sera probablement Joséphine qui verra à la mise en forme des procès verbaux des réunions. Elle aura probablement été présente au conseil tout en se faisant discrète.

Selon Jeanne-d'Arc, la manœuvre du curé, avec la collaboration plus ou moins consciente de Georges, a créé un petit froid dans le village à l'endroit de Georges et de Joséphine. Joséphine est de Kamouraska et Marie est de la place. Elle connaît la peine d'amour standard, dépitée qu'elle est de voir Georges lui tourner le dos pour une autre. Elle trouvera finalement un autre mari et alors les choses reviendront à la normale.

Sans trop en être conscient, le bon pasteur aura créé la p.m.e. Joséphine et Georges. L'ancienne maîtresse d'école s'occupera de la trésorerie de la municipalité et aussi de la banque. Et, Joséphine, pour avoir cumulé ces fonctions pendant de si nombreuses années, devait se loger à l'enseigne de la compétence, de la rigueur, de la droiture et

du doigté. Elle est probablement la personne qui connaît alors le mieux l'état de santé financière de la municipalité.

Jeanne-d'Arc dira de sa mère : *«C'était une femme de tête.»* Je n'ai pas de mal à le croire.

Pendant tout ce temps, Joséphine fait des enfants. Ce seront, dans l'ordre : Paul-Émile, Jeanne-d'Arc, François, Jacques et Claude, tous nés à Saint-Hubert.

Heureusement, Joséphine a de l'aide. Obéline qui était déjà dans la maison à son arrivée y restera presque jusqu'au départ de la famille pour l'Assomption, près de Montréal. En effet, Obéline meurt en 1940.

Mary, la sœur de Désiré qui a suivi Obéline lorsque Emma a décidé de *faire le ménage* est aussi chez Georges et aide à la maison. Elle survivra à la fois à Obéline et à Joséphine. Ces deux personnes auront joué un grand rôle dans l'éducation des enfants et les soins de la maison pendant que Joséphine est dans le bureau à faire de la comptabilité et à rencontrer clients et contribuables.

Georges le commerçant

Le Georges de Saint-Hubert, c'est le commerçant de la place. Il a le titre de trésorier de la municipalité, il en est secrétaire en co-participation avec sa femme. Il est, de plus, le croque-mort de Saint-Hubert. Il a dans sa cour, le corbillard et dans ses remises, des cercueils, ce qui effraie Pierrette April-Sicotte quand, en visite chez sa cousine, elle se retrouve par accident dans la remise aux cercueils.

Georges, secrétaire de la municipalité, construira le premier réseau d'acqueduc du village, dont il sera propriétaire. On retrouve dans le livre de Massé que le conseil municipal lui payait $90/an pour la disponibilité de l'aqueduc pour la prévention des incendies. Cet aqueduc était construit avec de gros tuyaux faits de planches cerclées. Jeanne-d'Arc se rappelle ces gros tuyaux dans la cour chez elle. Ce réseau sera le premier et le seul en existence dans la région pour plusieurs années. Georges, le promoteur de ce projet, savait prendre des risques et devait aussi être un très bon vendeur.

V - Saint-Hubert après François

Georges le maquignon et encanteur

Finalement, il y a Georges le maquignon. Jos Dicknaire de Notre-Dame-du-Portage, se rappelle être allé chez lui pour acheter des chevaux. Il n'a pas passé de commentaire sur les qualités de son interlocuteur.

Jeanne-d'Arc raconte qu'une fois, avec l'aide d'un neveu, Jérôme Saint-Pierre, qui avait été *rancher* dans l'ouest, il avait importé un wagon de vingt chevaux sauvages qui n'avaient jamais eu un licou, encore moins une bride sur la tête.

Ces chevaux sont arrivés par le train, à la gare de Saint-Arsène. On est arrivé à les mener jusqu'à Saint-Hubert, je ne sais comment et je n'aurais pas voulu être là pour participer à l'exercice. Rendu à Saint-Hubert, on les enferme dans un enclos. Le rancher en question est habile au lasso. Il en choisit un et l'attrape au premier lancer. Il doit le maîtriser, ce qu'il arrive à faire en attachant le bout du lasso à un poteau. Le cheval, pris de panique, tourne autour du poteau. Le câble s'y enroule et les cercles que fait le cheval vont en rappetissant. Pendant cette manœuvre, le cheval s'étouffe graduellement, juste assez, dira Jeanne-d'Arc. Jérôme lui surveille les yeux. S'ils commencent à tourner, il relâche la pression. Après deux ou trois répétitions de ce traitement, le cheval se laisse prendre sagement et se laisse dompter. J'ai été témoin du domptage de chevaux domestiques, ceux-là, chez-nous. Il n'est pas si facile de dompter un cheval !

J'imagine que les chevaux que Georges a importés seront utilisés dans les chantiers où le travail est très dûr et où plusieurs chevaux y laissent leur peau.

Quand j'étais jeune, quelques cultivateurs avaient acheté des chevaux de l'ouest. Ça ne faisait jamais de bons chevaux pour les travaux de la ferme comme le chargement du foin où la patience et la docilité doivent s'associer à la force tranquille.

Georges sera, à l'occasion, un encanteur. *« Il a, comme l'explique Jeanne-d'Arc, une voix qui porte. Et, c'est ce qu'il faut d'abord à un encanteur.»*

Commerçant et cultivateur

Georges, en plus de ses diverses activités de commerçant et d'administrateur public, possède une terre qu'il doit cultiver. Mais on sent bien qu'avec ses multiples activités

et ses contacts constants avec le public, il a intérêt à être vêtu d'une chemise blanche. De plus, sa personnalité et la notoriété qu'il a acquises au village, ne siéent pas avec une tenue en culottes à bavette.

Georges, pas plus que Nolasque n'avait une âme de journalier. Les deux semblent avoir eu un talent particulier pour imaginer et mettre sur pieds d'utiles projets, donner les directives appropriées pour les faire fonctionner correctement et ensuite en assurer la surveillance, laissant à d'autres, ses fils et probablement un homme engagé, la routine de l'intendance au jour le jour.

Comme on dit, ça en prend de chaque sorte.

La migration vers l'Assomption

La crise économique de 1929 à 1940 n'a été facile pour personne et Georges n'a pas dû y échapper. À preuve, le commerçant prestigieux qu'il était n'a jamais eu d'auto. En fait, à peu près personne n'avait alors d'auto dans la paroisse.

En 1944, en pleine période de boom dû à la guerre, Joséphine et Georges décident de tout vendre à Saint-Hubert et de déménager sur une terre dans la paroisse de l'Assomption, sur la rive nord du Saint-Laurent, juste à l'est de Montréal. Les terres y sont meilleures et plus proches des grands marchés. De plus, pour les parents avec des enfants d'âge scolaire, l'accès aux écoles secondaires et supérieures y est nettement plus facile. Nolasque et l'agronome Landry, de la région de l'Assomption y auront été pour quelque chose dans la décision de cette grande migration.

Georges a alors 50 ans et Joséphine en a 57. Le désir de progresser y est sûrement pour quelque chose dans cette transplantation, mais je crois que le désir de favoriser l'établissement de leurs enfants a fortement influencé leur décision.

Georges était un notable à Saint-Hubert. À l'Assomption, vieille paroisse bien structurée, les rôles de leader ont été distribués bien avant l'arrivée de ce nouveau venu April. Il n'est donc plus le commerçant qui en mène large.

Joséphine n'est pas, selon Jeanne-d'Arc, heureuse de déménager en 1944. Elle était un rouage important de la vie de Saint-Hubert. Elle se retrouve, soudainement avec le seul soin de la maison pour s'occuper, soin de maison qui n'a pas été sa raison d'être

pendant plus de 20 ans. C'est à la fois un changement de rythme et de sentiment d'utilité sociale. Elle mourra quelques 9 mois après son arrivée à l'Assomption.

Les April, François et Georges et la politique

Nous avons, tout au long de notre recherche sur les ancêtres April, suivi les notes biographiques que nous a laissées Bibiane. Et ce, à tel point que nous nous sentons obligés de commenter tout ce qui s'y trouve. C'est le cas de cette histoire de discours politiques. Nous n'aurions pu être mieux inspirés. François et Georges ne faisaient pas que s'intéresser à la politique. Ils en étaient des mordus. François, comme on l'a vu plus haut, y a même laissé sa peau.

François s'intéressait à la chose publique. Il a été maire deux fois. Et, comme on dit, il était habitué d'être sur le devant de la voiture. On imagine qu'en temps d'élections, il se devait de s'impliquer.

Georges, tout comme son père François, est un mordu de politique et comme homme en vue et commerçant, il ne doit pas se priver pour s'impliquer lui non plus lors des campagnes électorales. *«Il était rouge comme c'était pas possible»,* dira Jeanne-d'Arc.

Ne pas être partisan en politique, c'est, dans le temps, être comme les tièdes de l'évangile. Aurait mieux valu leur attacher une pierre au cou et les jeter à la mer, ou dans le lac Témiscouata, c'est selon. C'est d'autant plus vrai si l'on est maire de la municipalité ou un des commerçants importants de la place.

Tout ça pour dire que François était partisan et avait choisi le parti de sir Wilfrid Laurier. Il se serait même déplacé pour aller écouter son idole à Rivière-du-Loup avec les plus vieux de ses enfants.

Pour les discours politiques, c'était, semble-t-il, une seconde nature aux April, toutes lignées confondues. Régis April, le frère de Pierrette April-Sicotte, en faisait et son père Alex aussi. Georges *«qui avait une voix qui portait»*, devait en faire aussi.

Les visites des candidats

Les chefs de partis ne se montreront pas dans les petits villages éloignés comme Saint-Hubert. Ils s'en tiendront aux villes. Les plus fervents partisans tels François et

Georges se déplaceront pour aller les écouter.

Chacun des candidats au poste de député du comté viendra, une fois seulement au village y faire son petit discours. On ne reverra plus les aspirants députés du reste de la campagne. Leurs discours seront plutôt terre-à-terre. Le candidat du parti au pouvoir rappellera les belles réalisations de son parti. Il fera une ou deux élections sur le thème des sociétés d'agriculture et des largesses qui seront presque parvenues aux habitants des campagnes reculées.

Le candidat de l'opposition, de son côté, rappellera les promesses non tenues et débitera la liste de ses propres promesses.

Comme on le comprend bien, pas question pour le candidat d'arriver avec des papiers et un discours qu'il lit. S'il ne sait pas par cœur ce qu'il promet, comment voulez-vous qu'il remplisse ses promesses.

Normalement, les rouges ne se déplacent pas pour écouter le candidat bleu et vice versa. Il arrivera que des jeunes viennent essayer de chahuter le candidat adverse, mais gare à eux. Le candidat aura, sur le champ, un service de l'ordre et les comptes seront réglés de façon expéditive.

Les assemblées contradictoires

Comme on n'aura pas beaucoup de visites dans les villages durant les campagnes électorales, les politiciens locaux, tels que François-Xavier et Georges feront de la *«cabale»* et s'adonneront à des confrontations avec l'adversaire lors d'assemblées contradictoires. Ils se confronteront à l'adversaire une ou deux fois durant une campagne après la messe du dimanche.

La joute oratoire se déroule normalement dans la cour de l'église, les orateurs parlant, chacun son tour d'une petite tribune qui sert pour les criées publiques. Comme il n'y a, sur la tribune de la place que pour une seule personne, on s'y produira à tour de rôle et c'est aussi bien comme ça. La tribune en question est surélevée de terre d'environ 1 mètre. On y accède par un escalier et, en haut, une rambarde protège l'orateur trop impulsif sur 3 côtés. Le dessous de la tribune est grillagé, créant un petit habitacle accessible par une petite porte. Si un paroissien pauvre paie sa dîme avec

des petits cochons, c'est par une criée, après la messe qu'on les vend. Les cochons sont gardés dans une poche de jute dans cet habitacle. Pour les orateurs, cette tribune, c'est le *husting.*

Les politiciens locaux ne sont pas des professionnels, mais une voix forte et un ton lapidaire sont de grands atouts. Les paroissiens devenus partisans, se regroupent par affinité politique. Quand un orateur parle, il doit avoir une voix suffisamment puissante pour enterrer les chahuteurs.

Une fois sa harangue finie, l'orateur cède sa place à son adversaire qui sait rappeler les mauvais coups de l'autre.

Lors des assemblées contradictoires, chaque camp se regroupe. On a l'impression que des lignes invisibles les délimitent. Aller narguer les adversaires dans leur camp n'est pas une bonne idée.

Je n'ai pas de mal à imaginer François sur la tribune. Il est maire, il n'est pas intimidé en public, il a la prestance et n'est sûrement pas gêné de son appartenance politique. Je le vois donc assez facilement le dimanche, après la messe, dans une joute oratoire avec un adversaire. Et, je ne doute pas qu'il aura eu les réparties assez vives pour avoir le dessus sur son adversaire. Des discours écrits ou même de vulgaires notes, il n'en aura pas.

La politique donne mais prend parfois

François est mort d'un coup d'élection en 1915 au dire de son fils Georges. Jeanne-d'Arc a mentionné qu'il s'était promené, tôt le printemps dans une automobile ouverte en compagnie du député du coin. J'ai vérifié les possibilités de campagne électorales au printemps de 1915 et je n'ai rien trouvé, ni au fédéral, ni au provincial. Il faut toutefois se rappeler qu'en 1915, c'est la crise de la conscription. Les habitants des régions francophones ne suivent pas le mouvement de ceux des milieux anglophones. Les députés, quelque soient leurs opinions personnelles, doivent faire campagne pour jeter de l'huile sur le feu s'ils sont dans l'opposition ou pour inciter les jeunes à s'enrôler s'ils sont au pouvoir.

Les enjeux et les récompenses

Quelles sont ces récompenses de la politique ? Quand on gagne, on a le plaisir d'avoir aidé à gagner. Mais il y a plus. Je n'ai pas fait une étude approfondie des enjeux politiques propres à intéresser les colons au début du 20ième siècle, c'est-à-dire pour la période où François et Georges auraient pu être actifs en politique (1900-1910), mais, en me basant sur mes propres souvenirs, je pense qu'au niveau de leur région, ces enjeux sont les emplois et travaux reliés à la distribution du courrier par le ministère des postes. Il y a aussi l'aide aux habitants. Ça c'est pour le fédéral. Au provincial, il y a d'abord les chemins de colonisation, les routes principales et surtout la distribution des grains de semence et le patronage pour les sociétés de secours.

Ceux qui votent du bon bord peuvent avoir droit à plus d'égard que ceux qui votent pour le parti défait. Avoir un député de son côté dans un gouvernement dirigé par l'autre parti ne sert à rien. Le candidat perdant devient le 'patroneux' et c'est lui qui distribue la manne. Et, le 'patroneux' en ratisse large. Il intervient dans des situations hors du domaine de l'administration publique. Ainsi, je crois que dans le temps du gouvernement Taschereau, certains cultivateurs pas trop éloignés des grands centres pouvaient y vendre leur lait en raison de privilèges obtenus par la politique. Ce ne les empêchait pas d'être d'excellents agriculteurs. Mais l'excellence devait être appuyée par la pression politique.

L'organisateur local devient l'homme important. Il ne touchera pas à l'argent des subventions. C'est le patroneux qui voit à ces choses. Mais, il distribuera les grains de semence. Et, normalement, lui et sa parenté ne s'en sortent pas mal.

L'organisateur avait un important mot à dire quand il s'agissait de choisir du monde pour travailler aux chemins à titre de cantonnier, ou pour agir comme directeur des travaux pour la réfection des chemins. Même chose pour le gravier pour faire les chemins. On pouvait trouver du gravier partout dans une région comme le Témiscouata, mais si l'on était du mauvais côté, les chances étaient nulles d'en vendre pour les chemins. En s'impliquant activement en politique, on mettait les chances de notre côté.

Voilà ! L'implication en politique dans les paroisses, c'était un peu ça au temps de François-Xavier et Georges.

Un souvenir que je garde de Georges April, fils de François-Xavier

J'ai vu Georges April à quelques reprises alors qu'il venait visiter Nolasque à Sainte-Martine. Je me rappelle d'un monsieur toujours bien mis, toujours droit. Pour un commerçant, encanteur, maquignon et organisateur politique habitué à parler fort et à haranguer, il ne plastronnait jamais, lors de ces visites. En ce sens, il ressemblait à Nolasque qui n'élevait jamais le ton pour s'affirmer.

Ça finit avec des stèles

Aujourd'hui, le patronyme April semble se faire rare à Saint-Hubert. Il en est de même pour Sainte-Martine. Il en est de même des Desrochers à Saint-Paul-de-Chester où je suis né. Pourtant ma mère a eu treize enfants dont neufs garçons qui se sont tous rendus jusqu'à la retraite. Il ne reste qu'une stèle pour marquer le passage de notre famille dont le pionnier, était l'arrière grand-père. Il n'y a donc pas de surprise qu'il en soit ainsi à Saint-Hubert. Mais, à Saint-Hubert, les choses se compliquent parce que nous avons retracé non pas une stèle mais bien trois. D'abord, il y a une stèle relativement récente, bien en vue dans le cimetière. On y retrouve les noms de la majorité des enfants de Victoria Pinet et son propre nom. On n'y retrouve pas les noms des jeunes de la dernière famille qui sont décédés. Je présume, sans aucune preuve, qu'il s'agit d'une initiative d'un des enfants de la première famille de François-Xavier, probablement Waldrey, mariée à Alfred Roy, un marchand de Saint-Clément. On y retrouve le nom de François avec sa date de décès. Cette stèle est donc postérieure à 1915.

Il y a aussi une autre stèle portant uniquement le nom d'Obéline Tremblay. Finalement, il y en a une troisième près de la maison de François. Cette stèle avait été enlevée du cimetière pour faire de la place au charnier. Elle aurait été abîmée et jetée dans le dépotoir public. Les nouveaux propriétaires de la maison de François auraient fait le lien entre le nom de François April et leur résidence et, comprenant la valeur patrimoniale de ce petit monument, l'on récupéré et installé sur leur terrain.

Georges à droite
Avec Joseph Malenfant

Les Malenfant ont maintenant quitté la maison où Obéline et François-Xavier ont élevé leurs enfants. Qu'arrivera-t-il de la stèle. Y aura-t-il un April prêt à la récupérer? Quelque chose me dit que c'est peu probable.

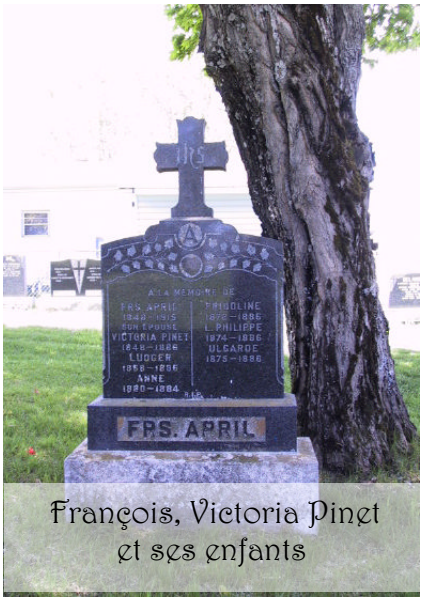

François, Victoria Pinet
et ses enfants

Obéline Tremblay

François-Xavier April

VI

LES APRIL
ET L'ÉCRITURE

La découverte d'un charmant petit texte où les April sont à l'honneur nous a décidé de faire une place aux April en littérature. Ce chapitre qui traitera d'abord des livres parlant des April. Ensuite, nous présenterons quelques uns des April qui ont laissé des écrits.

Le Rocher-malin, les îles pèlerins et Joseph April fils

Lors d'une visite à Saint-André de Kamouraska en 2001, nous avons parlé à M. Yvan Michaud de la tradition orale concernant les origines de l'ancêtre April. Il a alors sorti de ses armoires un vieux livre tout écorné. L'auteur en est l'ethnologue Marius Barbeau et le titre : *Au Cœur du Québec*. Il s'agit de récits comme peuvent en écrire les ethnologues. Sans préambule, Barbeau commence par une petite histoire qui a pour titre *Le Rocher-malin*. Il fait d'abord allusion au diable sous la forme de «Charlo». Je le cite : *«Si Charlo fréquentait autrefois le Portage, à l'extrémité nord de l'ancien sentier maritime, il a depuis longtemps tiré sa révérence. Le Portage, ou tel qu'on le nomme aujourd'hui, Notre-Dame-du-Portage, est un joli endroit de villégiature, près la* (sic) *Rivière-du-Loup*, *et ses paroissiens ne sont pas le moins du monde portés à la notoriété. Ils gardent souvenance, toutefois, de Charlo et de ses nombreuses prouesses, surtout à trois endroits de leur voisinage, qui font comme un triangle mystique : Les Pèlerins, le Brandy Pot, deux îlots dans le fleuve, et le Rocher-malin, sur la rive, en face des îlots, au haut du village.»* (le souligné est de moi.).

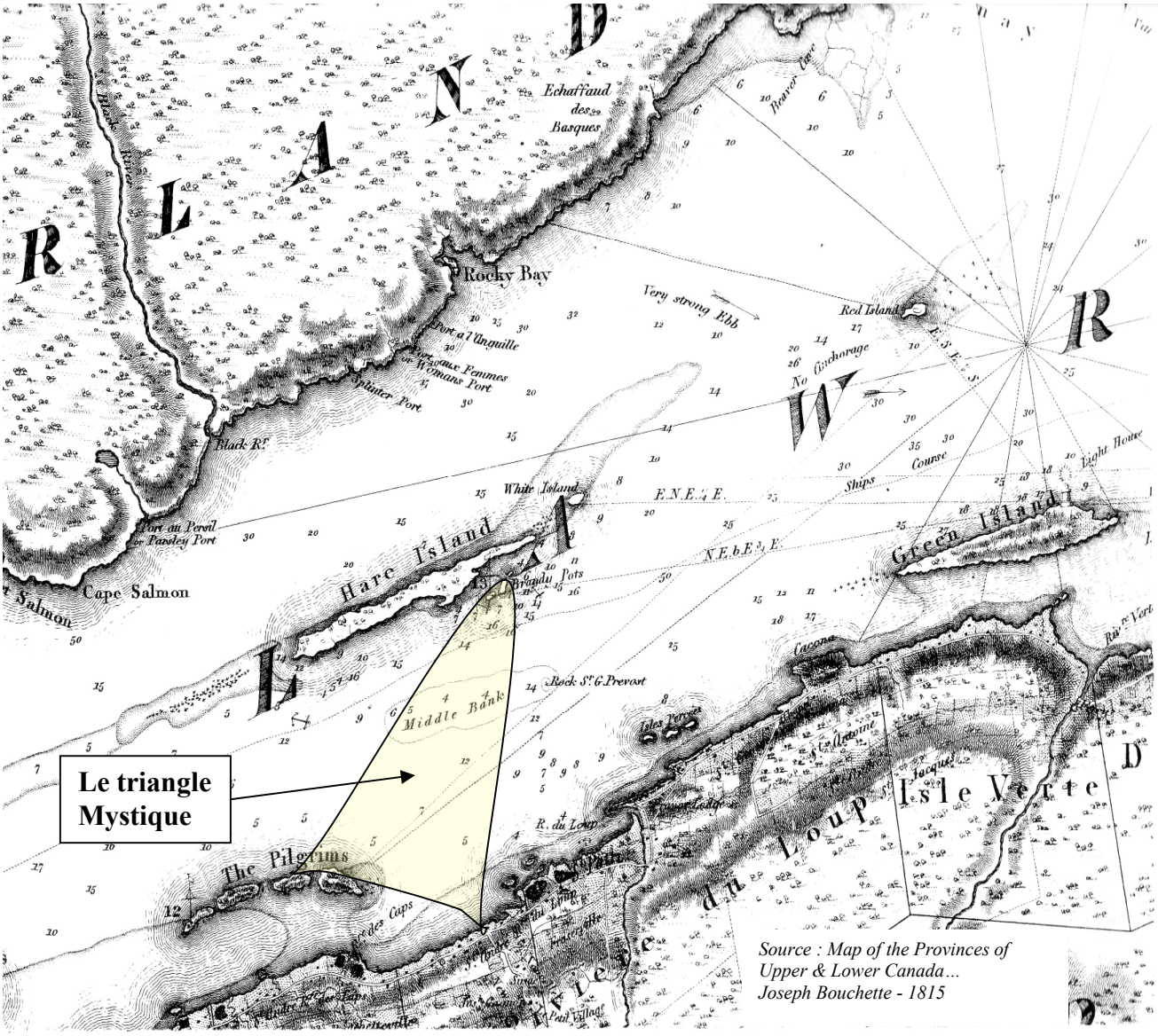

Les trois sommets du triangle mystique

Plus loin, Barbeau après nous avoir expliqué ce qu'était le sentier du Témiscouata, ce chemin primitif qui a relié l'Acadie à la colonie du Saint- Laurent depuis les tout débuts de la colonie, décrit les trois sommets de son fameux triangle mystique. Parlant du sentier du Témiscouata, il dit : *«Il touchait au Saint-Laurent tout près du Rocher-malin, où les voyageurs avaient l'habitude d'arrêter et de se reposer, avant de reprendre le cours de leurs laborieux voyages. Le Portage, ou plutôt, le Rocher-*

malin, était un lieu de rendez-vous, un point de repère, où les gens se rencontraient et d'où ils partaient dans des directions opposées. C'est pourquoi Charlo y avait un pied à terre.» Donc, le *Rocher-malin* est le premier sommet du triangle.

Ensuite, passant au deuxième sommet du triangle, Barbeau parle du Brandy Pot, une petite île *«à un mille ou deux au large, a complètement tari, bien que son nom et son trafic des liqueurs ne date que du temps où florissait la contrebande à l'ancienne mode, par goélettes et voiliers».* Voilà donc pour le second sommet du triangle.

Le troisième sommet, l'auteur en parle comme ceci : *«La vieille cantilène de France «Les Pèlerins de Compostelle» ne réveille plus les échos des Pèlerins, l'îlot à qui elle a donné son nom».* Bien sûr, ce troisième sommet n'est pas difficile à reconnaître. C'est l'archipel en face de Saint-André-de-Kamouraska.

Des April au premier sommet

Et Barbeau de continuer sa narration : *«Je revenais, un soir, de Saint-André. Sur la plage, je passai le Rocher-malin, sachant qu'il avait été hanté. Le vent soufflait et les ténèbres épaississaient. Une falaise barrait presque le chemin ; elle le forçait à faire un léger détour et à monter un talus de roc…Je me hâtai de frapper à la première porte, chez Luc April. On y jouait du violon…».* Le Luc en question est le frère de François et l'oncle de Nolasque qui avait reçu une terre trop petite à Saint-Antonin et s'est finalement installé à Notre-Dame-du-Portage. Il avait reçu de son père, cette terre de Saint-Antonin vers 1879. Y avait-il un autre April au rocher malin avant 1850 ?

Le second sommet, l'île Brandy Pot

Le second sommet du triangle mystique est une île au nom suggestif de «Brandy pot». Le récit de Barbeau suggère une vocation des plus équivoque à cette île.

Madame April, née Évelyne Boucher est une championne raconteuse. Elle y va de cette histoire d'un homme qui avait pour surnom *Poule-noire*. Poule-noire serait allé aux Pèlerins pour vendre son âme au diable Pour ce, selon les directives du *Petit Albert* (un livre d'incantations) il devait avoir volé une poule noire à une veuve qui

avait sept fils et tenter de vendre la poule à Charlo sur le coup de minuit de la plus longue nuit de novembre. Rien de facile, quoi ! Pierrot se serait trompé et aurait volé un coq, ce qui aurait fait déraper le processus et valu au pauvre homme le surnom de Poule-noire. (Cette histoire me fait penser à un «cartoon» où Daffy Duck vend de l'assurance «tous risques» à Bugs Bunny.)

Et madame April de continuer au sujet de Poule-noire : *«Il cherchait toujours de l'argent et des trésors cachés. Il faut croire qu'il en trouvait, parce qu'il était à l'aise. Mais il passait son temps à boire. Le Brandy Pot est la place où il achetait son rhum. Quel bon rhum, du Miquelon, et si bon marché ! Il traversait dans sa barque à l'île d'en face, pour boire plus à son aise. Puis il chantait la vieille complainte des Pèlerins de Compostelle. D'où l'île fut nommée «les Pèlerins». C'est du moins, ce qu'on dit.»*

J'ai retenu de cette histoire que madame Évelyne fait un lien non équivoque entre cette île, l'île aux Pèlerins et l'alcool de contrebande des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Pourtant, le «Brandy pot» n'a pas mérité son nom par la contrebande de spiritueux achetés à la célèbre enclave française de Saint-Pierre et Miquelon. Vers la fin du régime français, on y fait référence. C'est l'île au «Pot-à-l'eau-de-vie». Il n'y a alors rien qui permette de l'associer à un quelconque commerce illicite d'alcool. Les géologues donnent au nom une explication des plus terre-à-terre. L'eau retenue dans de petites marmites creusées dans les rochers aurait l'aspect bleuâtre de l'alcool frelaté, en raison de la nature du roc. La traduction de «Pot-à-l'eau-de-vie» à «Brandy pot» correspond aux pratiques du temps. Dans la carte de 1815, les îles Pèlerins s'appellent « The Pilgrims».

VI – Les April et l'écriture

Un dépôt d'alcool de contrebande n'est pas exclus sur l'île mais pas prouvé. Il y a plein d'îles désertes dont l'Île aux Lièvres qui semble aussi avoir plein de potentiel pour ce genre de commerce.

Un April au troisième sommet

Le troisième sommet du triangle mystique se trouve aux îles aux Pèlerins que Joseph April a loué du sieur Fraser à titre de cens et rentes. Le Joseph April dont il est question est le neveu de Georges et le cousin de François-Xavier.

Monsieur Yvan Michaud a fourni à Françoise trois précieux documents concernant la location des îles aux Pèlerins. Le premier est le contrat de location daté du 11 mars 1834 à titre de Cens et Rente pour les deux îles du centre de l'archipel des Îles aux Pèlerins en face de Saint-André-de-Kamouraska. **Joseph** est-il écrit, **est navigateur** demeurant à Kamouraska Selon M. Michaud, Joseph aurait utilisé les îles pour avoir un mouillage en eaux profondes ce que n'offre pas Kamouraska et y rend la navigation dépendante des marées.

En 1848, Joseph April cède les îles à Joseph Tremblay, **navigateur et commerçant**, demeurant à Saint-André de Kamouraska. Joseph est toujours étiqueté 'navigateur' et demeure maintenant à Rivière-du-Loup. Le contrat est daté du 8ième jour d'octobre 1848.

Le troisième document est un rapport d'arpentage rédigé pour Tremblay qui prend possession des îles. L'arpenteur Jean Évariste Saint-Pierre qui rédige le rapport donne toujours à Joseph April le titre de navigateur. Cependant, pour Jos. Tremblay, c'est autre chose : *«À la réquisition de Monsieur Joseph Tremblay **Hôtelier** demeurant en la Paroisse St André…».* Ainsi donc, le commerce de Jos. Tremblay serait un hôtel et la navigation doit ressortir plutôt timidement dans son curriculum vitae.

Les Îles Pèlerins, qui sont au troisième sommet du triangle, auraient été occupées par un April navigateur et par la suite, par un hôtelier.

Finalement, nous notons que M. Michaud, lors de notre voyage de 2001, nous avait montré une liste de pêcheurs des alentours des îles Pèlerins. Le nom April n'y apparaissait pas. Donc pas d'intérêt pour la pêche en louant les Îles Pèlerins.

Les raisons que l'on donne pour la location des deux îles Pellerins par Joseph April sont plausibles. C'est moins évident dans le cas de l'hôtelier Jos. Tremblay. Je puis facilement imaginer la jolie Victoria Morin qui est devenue madame Joseph en 1832, déclarer, dans les veillées : *«Mon mari a loué les îles Pellerins. Comme il est navigateur, c'est pratique. Il profite d'un mouillage accessible en tous temps.»* Après 1848, madame Jos. Tremblay aura sûrement l'air moins convaincante en disant, dans les veillées : *«Mon mari a loué les Îles Pellerins. Pour un hôtelier comme lui, c'est pratique. Il profite d'un mouillage accessible en tous temps.»*

Et, de l'alcool, au début du 19ième siècle, il ne semble pas en manquer à Kamouraska. L'historien Paradis écrit : *«Un nuage. Il y a bien des tavernes : quatre pour la seigneurie, douze pour le comté. Par ailleurs l'inventaire, fait en 1799 d'un magasin de l'endroit,* (inventaire de François Beaulieu) *révèle une quantité bien considérable de rhum par rapport au reste des marchandises : -80 gallons, valeur 288 louis ; on en a bu 28 pendant l'inventaire.»*

La tentation d'associer les April à la contrebande est pas mal forte

Nous avons d'abord lu le texte de Barbeau contenant la narration d'Évelyne Boucher, madame Luc April.

Par la suite, le contrat de vente de 1848 qui associe «hôtelier» et concessionnaire des îles Pèlerins, rapprochent les dites îles des détaillants de boisson.

Autre trouvaille ! M. Michel Dumais nous a remis un entrefilet suggérant que l'ancêtre Francisque, maître navigateur ferait des voyages à Terre-Neuve dès 1777. Et Terre-Neuve, c'est vraiment près de Saint-Pierre et Miquelon.

Plus encore, il y a cet énigmatique Joseph April le fils de Francisque et l'un des ancêtres. Il est un bon ami d'Alexander Fraser. Georges dira lors de son témoignage au célèbre procès concernant la succession de Fraser :*«M. Fraser et mon père étaient*

les plus grands amis de la Rivière-du-Loup. Quand il revenait du Lac, il se retirait chez nous ; mon père allait passer des mois avec le dit M. Fraser, au Lac.»

Finalement, il y un Joseph April qui a décidé d'habiter sur l'Île aux Lièvres. Ils ne seraient alors que deux familles sur l'île, Joseph et Daniel Brownson. Le Joseph en question est peut-être le père de Georges ou son frère, nous ne le savons pas. Les deux sont navigateurs. Mais, qu'ont-ils à faire sur cette île déserte eux, des navigateurs ?

J'y suis donc allé de ma spéculation. Alexandre Fraser possède la seigneurie de Madawaska, autour du lac Témiscouata. Il veut, affirme-t-il, la mettre en valeur et y installe sa résidence principale en 1823. Il fait construire un moulin à farine qui sera incendié en janvier ou février 1827. Mais voilà, Fraser qui a gagné sa fortune en faisant la traite de la fourrure dans l'ouest, ne doit pas résister à la tentation de faire un peu de traite dans ce pays encore boisé et sauvage du Témiscouata. Les amérindiens, Malécites et Micmac, doivent toujours y faire la chasse pour vivre et doivent donc traiter. Et qui est mieux placé pour les servir que l'ancien traiteur Fraser ? Et pour traiter, ça prend de l'alcool, beaucoup d'alcool. Et, peut-être que le bon «chum» Joseph April peut aider avec de l'alcool obtenu discrètement et non taxé à son entrée au pays.

Ceci bien sûr n'est que spéculation de ma part, mais je vous avoue que les fréquentations Joseph April – Alexander Fraser me laissent songeur.

Les descendants de Luc April et le Rocher-malin

Nous avons rencontré, en juin 2004, deux des petits enfants de Luc April, Germaine et Jean-Pierre, deux enfants d'Alfée, fils de Luc. Nous sommes arrivés à l'improviste tôt le matin et avons été reçus avec chaleur dans des maisons propres et décorées avec goût tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Et, toujours, cette vue époustouflante sur le fleuve.

Lucette Paradis, l'épouse de Jean-Pierre, nous a amenés visiter le rocher et le village. Nous avons eu droit à la visite de la si belle église, du monument aux portageurs au

Françoise et Lucette Paradis près du Rocher Malin

Rocher-malin bien sûr, mais surtout à la maison où Luc a reçu l'ethnologue Marius Barbeau en ce soir de novembre 1918. Des équipes de cinéastes de l'Office nationale du film étaient venus au village en 1983 et avaient rafraîchi la mémoire à tout le monde. Donc, Lucette a pu nous montrer l'endroit où Barbeau était passé pour entendre le violon de Jean-Baptiste.

Un rocher moins malin

Nous sommes allés bien sûr visiter le Rocher-Malin. Il est situé presqu'à l'entrée ouest du village de Notre-Dame-du-Portage et il vieillit mal le pauvre. En 2002, il a été délesté de quelques 80 voyages de roche effritée. On n'a plus les Rochers Malins qu'on avait.

Une bonne nouvelle pour les îles Pèlerins

Jean-Pierre April, le petit fils de Luc April nous a prêté une découpure du journal «Le Soleil de Québec» du 4 avril 1984. On y annonce que la société Duvetnor a acquis les îles Pèlerins pour assurer *«la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux de mer, d'oiseaux de rivage et de représentants de la sauvagine, en particulier l'eider d'Amérique et le canard noir. Le guillemot, désigné dans le passé sous le nom vernaculaire de pigeon de mer, le gode, qu'on appelait aussi «pingouin ordinaire», le grand héron, le cormoran à aigrette, marquent une présence particulièrement importante dans cet archipel»* lit-on dans cet article.

Histoire d'un enfant pauvre

Les aïeuls April apparaissent dans une œuvre très peu connue. Il s'agit de : *«Histoire d'un enfant pauvre»* de Félix Albert.

Vers 1863, un certain Félix Albert vit chez ses parents à Saint-Éloi, près de Trois-Pistoles, une paroisse pas si loin de Cacouna où François s'est marié en 1866. Le bon Félix décide un jour qu'il est temps de se marier. Il va courtiser une demoiselle April

dans la paroisse voisine. Félix est bien pressé et ne peut attendre. Le papa de la jeune fille convoitée par Félix trouve qu'elle est trop jeune. Il suggère à Félix d'attendre une année. Il est à noter que toutes ces tractations se déroulent lors de la deuxième rencontre entre Félix et le papa April. Il faut dire toutefois que Félix avait reluqué la jeune dame au cours de l'été d'avant et l'avait accompagnée à la messe de minuit avant de déclarer ses intentions au père.

Toujours est-il que Félix ne peut plus se retenir et il en a marié une autre du nom de Desneiges Michaud.

Félix semble avoir attaqué la question du mariage d'une façon pragmatique : *«Je croyais aussi que si je pouvais prendre une fille qui avait quelque chose pourvu que l'amour y fût, cela aurait été préférable.»* Qu'est-il arrivé à Félix ? Un jour il a quitté Saint-Éloi pour les États. Il en a d'abord mené large pour ensuite perdre à peu près tout, ses voisins n'étant pas mécontents de sa déconfiture. Pour se refaire. il a décidé d'écrire, avec l'aide du curé de Lowell Mass., l'histoire de sa vie en y donnant le titre *: «Histoire d'un enfant pauvre».* Il vendra son œuvre à la porte de l'église après la messe le dimanche.

La fille que Félix a courtisé serait probablement une fille de Félix April de la descendance de Régis.

Les April en écriture

Nolasque April auteur

Tous ont sûrement lu le *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec* qu'a signé Nolasque April. Je suis sûr que peu de personnes connaissent un autre document signé Nolasque. Le titre en est : *Cours de droit usuel.* C'est daté de 1937 et aurait été édité par : Le Ministère de l'agriculture, Service de l'enseignement agricole. Il ne semble pas être le seul auteur. Description 16 f.; 28 cm. Ce document est à la «Conservation» à la Bibliothèque Nationale du Québec. Je ne l'ai pas consulté.

Bibiane auteure

Bibiane a consacré sa vie à l'enseignement du tissage. Sans faire de bruit et dans l'indifférence de son entourage (et ça nous inclut) elle s'est taillée une réputation qui a largement dépassé les frontières du Québec. Elle a écrit un livre dont le titre est : *«REPS - Technique de création de tissage traditionnel et moderne»*. Le lancement en a été fait le 5 octobre 1979 de 20h à 21h. en la salle de La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région de Québec. Bravo Bibiane !

Jacqueline auteure

Le cheminement de Jacqueline l'a amenée à s'intéresser au nord canadien à titre d'éducatrice et ensuite de rédactrice francophone de la revue «Nord». Elle a regroupé quelques uns de ses souvenirs dans un livre qui s'intitule : *«Vives lueurs septentrionales – Récits nordiques»*. Ce volume est d'un grand intérêt tant par le contenu que par la qualité de la langue et la vigueur du style. Bravo Jacqueline !

D'autres April et en grand nombre

Le papa Nolasque et les deux sœurs de Françoise ne sont pas les seuls à daigner prendre la plume. Il s'agit d'aller sur le site de la Bibliothèque Nationale du Québec pour découvrir quelques 194 entrées concernant des April. Il y a des répétitions et des entrées concernant des œuvres autres que littéraires. Il reste que les April ont eu une contribution non négligeable dans les lettres.

VI – Les April et l'écriture

Et la Saga naissante…

Nous concluons ici notre modeste tentative de faire connaître les April aux April qui sont intéressés à leurs racines. Il appartiendra à d'autres de poursuivre les recherches si le cœur leur en dit.

Nous avons, dans ce recueil, seulement effleuré la surface. Il reste à creuser pour découvrir les mystères de la véritable terre natale de l'Ancêtre, de découvrir quand exactement et dans quelles circonstances il s'est rendu au Canada et, ici en quelle année il a péri, sur quel bateau et où allait-il ?

Les documents légaux sont plus faciles à dénicher avant 1784 et après 1849. Entre ces dates, nous avons eu du mal suivre la trace des ancêtres. Et, c'est au cours de cette période que Joseph-Amable aurait été en contact étroit avec le sieur Fraser. Tout ceci pour dire aux April qui s'intéressent à leurs ancêtres qu'il y aura du pain sur la planche s'ils décident de relever le défi.

Léry

Avril 2005

Terre de François-Xavier entre 1940 et 1950

Appendice 1

FRANÇOIS APRILLE DIT FRANCISSE

François Aprille dit Francisse est né Francesco Aprile, fils de Giuseppe Aprile et Marie Olivier. La date et le lieu précis de sa naissance nous sont encore inconnus. Lorsqu'il débarque à Kamouraska, ses parents sont dits résidants de Saint-Jean de Gênes, Italie. À ce moment, il y avait au moins douze paroisses dédiées à ce saint dans le diocèse et jusqu'à maintenant, les efforts déployés pour retracer la paroisse natale sont demeurés vains.

La première trace des April se trouve à Caronna, Italie près de Lugano, Suisse, au milieu du 15e siècle. Plusieurs membres de cette famille avaient fait leur marque comme architectes, sculpteurs, décorateurs et artistes à cette époque. Dans la seconde moitié du siècle, il y a eu migration au sud, vers le port de la ville de Gênes où il est fait mention du Maestro Giovanni Aprile en 1509. Le lien avec Francesco (François) reste à établir. Il est fort probable que ses racines proviennent de Caronna et se soient étendues dans la région ligure de l'Italie jusqu'au 18e siècle.

La ville de Gênes à la fin du XVe siècle

François étant maître-navigateur, il est probable qu'il ait été officier sur un navire en partance pour la Nouvelle-France. Les dossiers d'immigration des années 1760 n'ayant pas été conservés aux Archives nationales du Québec les détails concernant le nom du vaisseau, le port et les circonstances de son arrivée demeurent du domaine de la spéculation.

En Nouvelle-France, la première mention de François réside dans le recensement du gouvernement du Québec de 1762. À ce moment, le nom de François Aprille se retrouve à Kamouraska et il fait partie de la première compagnie de milice. Il est désigné comme étranger et ne possède aucune terre. Nous pouvons donc en conclure que l'ancêtre était débarqué de fraîche date.

Avec ce recensement, nous apprenons qu'il y a 132 hommes mariés et quatre veufs qui sont à la tête d'une famille. De plus, il y a 201 garçons âgés entre 15 et 40 ans, les filles étant au nombre de 253. Il y a 42 serviteurs et 47 servantes et François Aprille figure parmi les 18 étrangers établis en ce lieu.

Kamouraska fut reconnu de tout temps pour sa beauté et son charme. Particulièrement enchanteurs étaient le village, les montagnes isolées, les routes chevauchant la plaine et les navires descendant le Saint-Laurent. Entouré de tant de beauté, nous nous demandons quand François vit pour la première fois sa future épouse. Peut-être durant un échange de regards volés à l'église un dimanche, ou juste par un coup d'oeil furtif lorsqu'elle passait en calèche, ou lors d'une visite à la ferme de madame Hayot ou encore à travers une fenêtre givrée par un beau soir d'hiver. Seule l'histoire du moment pourrait le dire.

Suivant la coutume, le premier ancêtre canadien passa un contrat de mariage, le 22 novembre 1763, devant le notaire Joseph Dionne. Née en 1739, la future se nommait Geneviève Hayot. Elle était la fille de défunt Zacharie et Marie-Joseph Levasseur, et elle avait 24 ans.

La famille Hayot a une longue histoire. Le premier ancêtre en Nouvelle-France était Thomas Hayot qui arriva avec son épouse Jeanne Boucher et leurs quatre enfants à Québec en 1638. Thomas venait de Soligny-la-Trappe, au nord de Mortagne, dans la province du Perche, en France.

Suivant le recensement de la Nouvelle-France de 1667, Thomas est né en 1609 et Jeanne en 1607. La branche de Marie-Geneviève, semble s'être déplacée successivement de Québec à Rivière-Ouelle et finalement à Kamouraska l'espace de quatre générations. Ses grands-parents, Jean-Baptiste Hayot et Jeanne-Xainte Grondin, mariés à Rivière-Ouelle en 1695,furent les premiers Hayot établis à Kamouraska. Son père, Zacharie, fut marguillier en ce lieu en 1754.

Du côté maternel, les grands-parents de Marie-Geneviève étaient Pierre Levasseur et Marie-Élisabeth Michaud, mariés à Rivière-Ouelle en 1703. Ils furent parmi les premiers pionniers de Kamouraska. La lignée Levasseur remonte à Laurent Levasseur qui épousa Marie Marchand en 1670 à Québec. Laurent était le fils de Jean Levasseur et Marguerite Maheu de Sainte-Trinité de Bois- Guillaume, Rouen, Normandie, France. Jean et Marguerite arrivèrent en Nouvelle-France en 1651.

La question linguistique étant réglée, le mariage eut lieu à Kamouraska le 23 novembre 1763.

Nous croyons que le couple commença à cultiver sur les deux perches de terre léguées à Marie-Geneviève par son père. Le patrimoine s'agrandit avec l'achat d'une nouvelle terre de deux perches et deux pieds à Joseph et Madeleine Hayot le 30 novembre 1766.

Le 3 août 1771, autre achat. Hyppolite Laforce vend une terre à l'ancêtre. Cette parcelle contient des bâtiments et mesure deux arpents. Laforce (qui fut témoin au mariage de François) était un capitaine de navire. Il a commandé des vaisseaux pour le roi d'Angleterre sur le lac Ontario durant la guerre de la Conquête.

Il est difficile de trouver sur quelle terre la famille s'installa. Vivant du produit de la terre et de la navigation, François était souvent présent lors d'événements religieux comme en fait foi sa signature au bas de nombreux actes. Il signait Francois Apprille.

Assez tôt, il appert que François rencontra des difficultés financières, probablement dues au fait du début d'un nouveau ménage. En janvier 1769, la cause 658 fut soumise à la Cour des plaidoyers communs par Jean-Noël Pulchon, marchand de Kamouraska. Ce dernier voulait recouvrir 218 livres assurées par un billet promissoire signé de la main de François le 31 mai 1768. Ce dernier contesta mais la cour le débouta.

Enfants du couple April-Hayot

10-11-1765 Kam.	François	- - - - - - - - - - - - - - - - - - - -	s. après 1783
26-07-1767 Kam.	M.Catherine	16-07-1787 Kam. Basile Dubé	s. 16-04-1819 Ile-Verte
08-09-1769 Kam.	Jn-Raphaël	----------	s. 13-05-1770 Kam.
09-02-1771 Kam.	Jos.-Raphaël	----------	s. 15-07-1774 Kam.
05-10-1773 Kam.	Michel-Élie	----------	s. 17-04-1774 Kam.
08-02-1775 Kam.	Jos.-Amable	16-01-1797 Kam. Catherine Deslauriers	s. 13-05-1836 Kam.
05-01-1777 Kam.	Étienne	----------	s. 20-01-1777 Kam.
25-04-1778 Kam.	Régis	12-10-1807 Kam. Esther Deslauriers	s. 23-02-1843 Ile-Verte

De retour au mariage de François April et Marie-Geneviève Hayot, certains peuvent supposer une barrière linguistique puisqu'il était Italien et elle Française. Cependant, nous supposons que la mère de François était de nationalité française elle aussi car si elle avait étéitalienne, son nom aurait été Maria Olivieri. De plus, il est à noter que Gênes est très près de la France méridionale. Tous cela suggère que François aurait pu entendre les deux langues à chaque jour et peut-être était-il bilingue lui-même.

François et Marie-Geneviève eurent huit enfants. L'aîné, François, semble être demeuré célibataire et certains des fils, petits-fils et arrière-petits-fils du couple April-Hayot continuèrent le métier de navigateur.

La date, le lieu et les circonstances de la mort de François sont un mystère. Il n'y a aucune mention de son décès dans les registres paroissiaux de Kamouraska. Le 8 janvier 1781, il y appose sa signature pour la dernière fois et sa veuve passe un contrat de mariage devant le notaire Louis Cazes le 3 mars 1783. Des recherches dans les paroisses environnantes n'ayant rien donné, nous supposons que François a péri en mer. (1)

Marie-Geneviève Hayot et Paulin St-Jorre dit Sergerie convoleront donc le 4 juillet 1783 à Kamouraska. L'épouse a 43 ans et quatre enfants, l'époux 24. Trois ans plus tard, Marie-Geneviève Saint-Jorre, fille de Paulin Saint-Jorre et de Marie-Geneviève Hayot sera portée sur les fonts baptismaux le 13 décembre 1786. Elle était née le 5 du même mois, ce qui donnerait 47 ans à la mère! Connue sous le nom de Marie, elle épousera Vincent Boucher le 5 octobre 1801 à Kamouraska. Ce dernier était issu d'une famille de notables qui s'uniront, entre autres, aux Fraser, Piuze et Darris.

Marie-Geneviève Hayot décédera à Rivière-Ouelle le 1er juillet 1817 à 78 ans. Ainsi finit la vie de la co-fondatrice de la famille April au Canada. Le veuf épousera en secondes noces Marie-Luce Cordeau, fille de Joseph et Véronique Sirois le 11 janvier 1819 et sera inhumé à Saint-Denis le 6 octobre 1849 à l'âge respectable de 91 ans.

Avec la dot, la seconde épouse apportait un fils, Michel-Honoré, né treize ans plus tôt. En effet, celui qui deviendra le notaire Saint-Jorre a été baptisé le 19 août 1806 à Kamouraska *de parents inconnus* avec pour parrain Régis April (son demi-frère par alliance) et Judith Saint-Jorre. Il y a fort à parier que Paulin remarqua Luce (de quatorze ans sa cadette) dans l'entourage de la famille April où deux garçons y prendront épouse.

Peut-être une chose mena-t-elle à une autre... qui peut juger aujourd'hui? Luce aurait-elle été le grand amour de Paulin? Est-ce que le couple Saint-Jorre-Hayot aurait été en froid quelques temps auparavant? C'est une autre chose impossible à vérifier pour le moment. Cependant, la présence du fils April comme parrain nous laisse supposer qu'il n'existait pas une cassure définitive entre les membres de cette famille "reconstituée".

Neuf générations plus tard, il y a plusieurs questions en suspens sur François April. Où et quand est-il né? Où et comment est-il décédé? L'histoire, avec son lot de surprises, nous le révelera sûrement un jour.

Reproduction de la signature de l'ancêtre François April

---

(1) M. Michel Simard, de Sainte-Foy, a retrouvé un acte de sépulture d'un inconnu retrouvé sur la grève à Petite Rivière-Saint-François, en 1782, où il pourrait s'agir de l'ancêtre. Jusqu'ici, c'est la meilleure hypothèse à ce sujet.

David April, Massachusetts

Appendice 2

LE SAINT-LAURENT-L'ECHO — Mardi 14 octobre 1986

les familles de la région

Jean-Paul Richer

Famille April-Francisque

Contrairement à la plupart des ancêtres qui émigrèrent en terre québécoise et qui venaient de France, l'unanimité est loin d'être faite en ce qui concerne le lieu d'origine de l'ancêtre François April. Monsieur Drouin de l'Institut Drouin dans le volume 1, à la page 16, écrit: "April François, fils de Joseph et de Marie Olivié de St-Jean, diocèse de Gêne, Anjou". Par contre, un autre éminent généalogiste, M. Jetté, dans son Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec, ne fait aucune allusion à cette famille. D'autre part, le frère Talbot, à la page 23 du tome 1 de ses "Familles, originaires des comtés de Montmagny, de l'Islet et de Bellechasse", nous apprend que "François April, fils de Joseph April et de Marie Olivié de St-Jean diocèse de Gêne en Italie". Un autre éminent historien, M. Marcel Trudel, dans son volume sur l'arrivée des Immigrants, n'en parle pas! Finalement, voici ce qu'en dit l'abbé Alexandre Paradis, dans son volume "Kamouraska" (1674-1948), à la page 162: "Tous les colons venus tenter l'aventure au Nouveau Monde ne sont pas venus exclusivement de France. François April, fils de Joseph April et de Marie Olivié de Saint-Jean, diocèse de Gêne, quitte l'Italie avant le 23 novembre 1763, date de son mariage à St-Louis de Kamouraska avec Geneviève Hayot. Le mot Aprile en italien désigne le mois avril. Je voudrais ajouter que Geneviève Hayot était la fille de Zacharie Hayot et de Marie Joseph Levasseur.

Des débuts de la colonisation en Nouvelle France jusqu'à la reddition en 1763, il y a toujours eu des recensements. Dans celui de 1762, ordonné par le gouvernement anglais, recensement détaillé par paroisse, à la colonne: étranger, à Kamouraska, on trouve le nom de François April. Doit-on en déduire qu'à cette date, 1762, l'ancêtre venait tout juste d'arriver à St-François de Kamouraska, que sa langue, ses coutumes, enfin tout concordait à le différencier de ses voisins!

De cette union, naquirent Marie Catherine, François Régis et Joseph Amable. Marie Catherine se maria avec Basile Dubé. La cérémonie eut lieu le 16 juillet 1787. Ils demeurèrent à St-Louis de Kamouraska. François Régis unit sa destinée à Esther Deslauriers, le 12 octobre 1807. En ce qui concerne Jos Amable, il épousa Catherine Deslauriers le 16 janvier 1787. De St-Louis de Kamouraska, les descendants et les arrières petits-fils de François April se fixèrent à l'Isle-Verte. Parmi les April qui allèrent à cet endroit, il y eut Etienne, fils de François Régis qui épousa Cécile Delisle, le 5 février 1833. De cette union, naquirent Théophile qui maria Elisabeth Dumont le 8 novembre 1859 et Cyrille qui, lui, unit sa destinée à Emélie Marié le 8 janvier 1861. À Cacouna, on retrouve François April qui marie Victoire Pinet le 23 juillet 1866. Concernant la progéniture de Jos Amable, il y a eu Joseph qui épousa Elisabeth Lévesque à Trois-Pistoles le 7 février 1853, Georges qui maria Marie Sérasime Dite Plourde le 5 novembre 1833 et qui demeura à St-Patrice. Sans oublier Catherine qui épousa Joseph Pelletier le 8 janvier 1827 et qui lui aussi demeura à St-Patrice de Rivière-du-Loup. À St-Eloi, à St-Clément et à St-Jean de Dieu, tout particulièrement, on retrouve beaucoup de descendants de l'Ancêtre François D'ailleurs, on les retrouve, ces descendants, du comté de Kamouraska, en passant par celui de Rivière-du-Loup, en allant du côté de Matapédia, sans oublier Notre-Dame-du-Portage.

Bibliographie et sources

Livres, articles et documents d'archives

1. *Albert, Félix, 1909* Immigrant Odyssey : A French-Canadian Habitant in New England. A bilingual edition of *Histoire d'un enfant pauvre / by Félix Albert ;* Introduction by Frances H. Early, translation by Arthur L. Eno, jr. *The University of Maine Press. 178 p. ISBN-0-89101-068-8*. Félix Albert courtise une demoiselle April.
2. April, Bibiane, 1979. REPS - *Technique de création de tissage traditionnel et moderne* Les Éditions LaTirelle, 1979, 157 pages de textes, graphiques et photos couleur et noir et blanc.
3. April, David. *François Aprille dit Francisse.* 3 pp. Article parue dans le numéro de mai 1994 de la revue Le Javelier, revue de la société historique de la Côte-du-Sud.
4. April, Jacqueline, 2001. *Vives lueurs septentrionales – Récits nordiques.* 241 pp. Carte Blanche. Outremont, Québec.
5. April, Nolasque, 1967. *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec.* Le rapport est signé par Nolasque April *président,* Rosario Cousineau, Ernest Dugas, Charles Neapole, Gordon Thomson et Maurice Tremblay, membres. Le rapport est formé de 12 cahiers ayant les titres suivants :

- La culture et la mise en marché du tabac au Québec. 23 pp.
- La médecine vétérinaire et les produits de médecine vétérinaire au Québec. 75 pp.
- L'industrie et le commerce des engrais chimiques au Québec. 61 pp.
- L'assainissement des sols au Québec. 143 pp.
- Le crédit agricole au Québec. 57 pp.
- Les grains de provende au Québec. 34 pp.
- La mise en marché des fruits et légumes au Québec. 94 pp.
- La mise en marché des fruits et légumes au Québec – Annexes.
- La mise en marché de la viande et de la volaille au Québec. 129 pp.
- L'industrie laitière au Québec. 164 pp.
- L'évolution de l'agriculture et le développement économique du Québec 1946 à 1976. 159 pp.
- Les coopératives agricoles et les plans conjoints au Québec. 100 pp.

6. April, Nolasque, 1969. *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec.* Il s'agit de 2 cahiers publiés deux ans après le rapport principal et signé par : Nolasque April, agronome, ex-président, Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec. Les deux cahiers ont les titres suivants :
   - La consolidation des fermes au Québec. 80 pp.
   - L'intégration en agriculture au Québec. 96 pp.

7. Bergevin, René. *Sainte-Martine maisons anciennes Un guide historique.* 70 pp. format papier à lettre avec une reliure spirale.

8. Bergevin, René,1991. *Sainte-Martine de Beauharnois Comté de Chateauguay.* 172 pp.

9. Bérubé, Beauvais. 1993. *Rivière-du-Loup : lointains commencements, longs cheminements.* 328 p. Éditeur Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup. P. 223 : citation : « L'océan fut son tombeau…» ; p. 220 : citation : «Même si plus tard…» ; p. 225 : citation : «Un jour, au cours de cet hiver-là…» ; p. 259 : moulin à farine incendié dans la seigneurie de Madawaska ; p. 263 : citation : «pour en revenir au mariage...».

10. Bouthiette-Dufour, Madeleine. *Membres du personnel École d'Agriculture Sainte-Martine 1933-1970.* 32 . pp. P. 5 Biographie de Fernand Dufour.

11. Bouthiette-Dufour, Madeleine. *Nolasque April 1898 – 1976.* 8 pp. Biographie de Nolasque April.

12. Brunet, Michel ; Frégault, Guy ; Trudel, Marcel. 1952. *Histoire du Canada par les textes.* 297 p. p. 108 : instructions de 1763 au gouverneur Murray au sujet des cantons (art. 45) ;

13. Buller, Charles, 1838. Appendix (B) to Report on the affairs of British North America, from The Earl of Durham, her Majesty's high commissioner. 218 p. p. 63 : réponse à la question 368.

14. Caron, l'abbé Ivanhoe. 1921. *La colonisation du Canada sous le régime Anglais (1815-1822).* Article dans l'Annuaire Statistique de la Province de Québec, 8ième année. P. 503@559. P. 530 : nombre d'immigrés arrivés à Québec en 1821 (9159 personnes) et 1822 (10471 personnes) en raison de la famine en Irlande ; p. 524 : formation d'une «société d'émigrés» :

Bibliographie

15. Cartier, Jacques. 1534-1542. *Voyages au Canada.* 272 pp. P. 139 : citation : «…l'une des bandes de barques…» ;

16. Cole Harris, R. et al, 1987. *Atlas historique du Canada I Des origines à 1800.* 198p. Les presses de l'université de Montréal. Montréal. P. 47 : statistiques sur les bateaux de pêche dans le golfe Saint-Laurent en 1578 ; Concessionnaires des seigneuries et propriétaires en 1791.(planche 51) ; Population de la vallée du Saint-Laurent en 1683. (planche 46) ;

17. Collectif, 2000. *Du Souvenir Au Devenir Rivière-du-Loup 2000.* 566 pp. La Plume d'oie édition, Cap-Saint-Ignace. P. 53 : enfants illégitimes lors du recensement de 1825 ; p. 56, Le capitaine Joseph April demeure à l'Île aux Lièvres en 1825.

18. Cugnet, François Joseph, 1775. *Traité de la Loi des Fiefs.* 71 pp. pp. 1@ 61 : Droits des seigneurs et devoirs des censitaires.

19. Deschênes, Gaston, 1998. *L'année des anglais La Côte-du-Sud à l'heure de la Conquête*. 180 pp. Septentrion, Sillery, Québec. P. 70 : no. De maisons brûlées à Kamouraska ; p. 146 : nombre de bâtiments et embarcations brûlés sur la côte sud.

20. Deschênes, Gaston, 2001. *Les Voyageurs d'autrefois sur la côte-du-sud.* 322 pp. Septentrion, Sillery, Québec. p. 151 : le curé Hébert décide de développer le lac Saint-Jean plutôt que les cantons en arrière ;

21. De Varennes, Philippe, 1999. *La vie Quotidienne à Kamouraska au 18e siècle.* 58 pp. La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace. Article publié dans un collectif intitulé : *Kamouraska une marée d'histoire. Corporation des fêtes du 325e anniversaire de la seigneurie de Kamouraska 1674 – 1999.*

22. Drapeau, Stanislas. 1863. *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861)….* 593 p. Québec : Typographie de Léger Brousseau. p. 58 : 135 000 acres mis à la disposition des colons après 1851 ;

23. Franck Alain, 1999. *Kamouraska au temps de la navigation à voile.* 16 pp. La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace. Article publié dans un collectif intitulé : *Kamouraska une marée d'histoire. Corporation des fêtes du 325e anniversaire de la seigneurie de Kamouraska 1674 – 1999.*

24. Garon, J. E. 1940. *Histoire de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940.* 137 pp. p. 17 : sociétés de colonisation en 1869 ;

25. Gentilcore, Louis R. et al, 1993. *Atlas historique du Canada Volume II La transformation du territoire 1890-1891*. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal (Québec)186 pp. p. 153 : note sur «Monnaies et taux de change au XIXe siècle.

26. Guérette, Marie-Claire, 1999. *La pêche à Kamouraska.* 11 pp. La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace. Article publié dans un collectif intitulé : *Kamouraska une marée d'histoire. Corporation des fêtes du 325e anniversaire de la seigneurie de Kamouraska 1674 – 1999.*

27. Hamel, Thérèse, Morisset, Michel, Tondreau, Jacques. 2000. *De la terre à l'école Histoire de l'enseignement agricole au Québec 1926-1969.* Hurtubise HMH, Montréal. 366 pp. p. 185 : Mgr Allard et l'institut familial ; p. 185 : citation : «Dans ses Confidences…» ; p. 203 : citation : «En plus des difficultés…» ; p. 189 : citation : «Richement dotée sur tous les points…» ;

28. Lacoursière, Jacques, 1997. *Histoire populaire du Québec – Tome I – Des origines à 1791* Septentrion. Sillery. Québec. 411 pp. P. 31 : baleiniers remontent le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure du Saguenay ; p. 83 : 6 pots d'eau de vie pour une peau de castor chez les anglais en 1689 ; p. 87 : une barrique d'eau-de-vie pouvait rapporter 75 fois son prix d'achat ;

29. Lacoursière, Jacques Provencher, Jean Vaugeois, 2001. *Canada Québec 1534-2000.* 591; p. 32 : 1^{ier} poste de traite à Tadoussac en 1600 ; p. 42 : 1608, Champlain se frotte aux Basque qui font la traite à Tadoussac ; p. 51 : 4000 colons promis par la cie des 100 associés ; p. 118 : construction de navires pour le compte de la marine à partir de 1742 ; p. 76 Talon fait construire des navires et fabriquer de la potasse ; p. 118 : 52 moulins à scie en 1734 ; p. 118 : citation : « …qu'un jour le commerce… » p. 139 : les 39 000 hommes de l'amiral Saunders devant Québec en 1759 ;

30. Langlois, Jean-Chrysostome, 1891. *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890.* 1921 pp. p. 1053 : concessions à François April en 1852 et Georges April en 1854 dans Whitworth en ; p. 1146 : concession à François April en 1884 dans Demers et Georges April en 1854 dans Whiteworth.

Bibliographie

31. Lizotte, Louis-Philippe, 1973. *La vieille Rivière-du-Loup ses vieilles gens ses vieilles choses – Le pays des beaux couchers de soleil.* Garneau histoire. P. 82 : liste des enfants d'Alexandre Fraser.

32. Martin, Julie, 1999. *Kamouraska : un village façonné par ses marchands et ses artisans au début du 19e siècle.* 17 pp. La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace. Article publié dans un collectif intitulé : *Kamouraska une marée d'histoire. Corporation des fêtes du 325e anniversaire de la seigneurie de Kamouraska 1674 – 1999.*

33. Massé, Antonio, 1985. *Histoire de la paroisse de Saint-Hubert.* 227p. p 5 : Premiers colons à Saint-Hubert ; p. 6 : Moulins à bardeaux ; p. 6 : première messe en 1876 ;

34. Maurais, Pierrette, 1999. *Au pays des légendes – Le comté de Kamouraska.* 149 pp. Société historique de la Côte-du-Sud. La Pocatière.

35. Michaud-Dufresne, Françoise, 1999. *Les familles pionnières kamouraskoises.* 24 pp. La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace. Article publié dans un collectif intitulé : *Kamouraska une marée d'histoire. Corporation des fêtes du 325e anniversaire de la seigneurie de Kamouraska 1674 – 1999*

36. Paradis, Alexandre, 1948, réédition Kamouraska 1984. *Kamouraska (1674-1948).* 337 pp. Ateliers Graphiques Marc Veilleux, inc. Cap-Saint-Ignace. Qué. P. 9 : commentaires sur la tenure seigneuriale après 1854 ; p. 221 : dates d'ouvertures des registres pour Saint-Antonin ;

37. Pelletier, Louis J. : Ancêtres des familles April du district de Kamouraska. 2 pp. Époux, épouses, dates de naissance et parfois de décès, de Francisque à Georges.

38. Province de Québec, gouvernement d'occupation. Le recensement du gouvernement de Québec en 1762. François Aprille est classé comme un «Étranger».

39. Quebec Superior Court, Caron, J., 1884 : *Fraser v. Pouliot et al.* Détails du procès. Site internet ; http : //library.usask.ca/native/cnlc/vol023124.html . p. 16/25 : témoignage de Georges April.

40. Richer, Jean-Paul, 1986. *Les familles de la région. Famille April-Francisque.* Le Saint-Laurent – L'Écho.

41. Roy, Jean-Baptiste, 1971. *Histoire de la corporation des agronomes de la province de Québec 1937/1970.* 307 pp. La corporation des Agronomes de la province de Québec. P. 188 : commentaires sur la présidence de N. April.

42. Rutché & Forget. 1949. *Précis d'histoire du Canada.* Librairie Beauchemin ltée. 314 p. p. 40 bataille de Champlain en 1609.

43. Taché, J. C. 1854. *De la tenure seigneuriale en Canada, et projet de commutation.* Lovell & Lamoureux, Québec. 92 pp. P. I à XII, liste des seigneuries et leurs superficies.

44. Tanguay, Abbé Cyprien. 1871. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours : premier volume, depuis 1608 jusqu'à 1700.* 623 p. p. 593 : Provinces ecclesiastiques de France en l'année 1631.

45. Turcotte, Louis-P. 1872. *Le Canada sous l'Union – 1841-1867. 2ième partie.* 252 pp. P. 240 : montant de $5,1 MM. aux seigneurs.

46. Weider, Ben – Hapgood, David. 1983. *The Murder of Napoleon.* Berkley edition. New-York. 273 p. Les prénoms Francesco (Antommarchi) et Franceschi (Cipriani).

47. Woolf, Stuart, 1997. *Italy 1600-1796.* 25 pp. Partie d'un collectif : *The Oxford Illustrated History of Italy.* Sous la direction de George Holmes.

.

Bibliographie

Extraits de registres paroissiaux relatifs aux mariages, naissances et décès					
Date	**Génération**	**Paroisse**	**Enregistrement**	**Protagonistes**	**Officiant**
23-11-1763	Francisque	St L Kamouras	Mariage	Francisque & Geneviève	Trutault
10-11-1765	Francisque	St L Kamouras	Baptême	François fils	Trutault
26-07-1767	Francisque	St L Kamouras	Baptême	Marie-Catherine	Trutault
8-09-1769	Francisque	St L Kamouras	Baptême	Jean Raphaël	Trutault
13-05-1770	Francisque	St L Kamouras	inhumation	Jean Raphaël	Trutault
9-02-1771	Francisque	St L Kamouras	Baptême	Joseph Raphaëel	Trutault
5-10-1773	Francisque	St L Kamouras	Baptême	Michel Élie	Trutault
17-04-1774	Francisque	St L Kamouras	inhumation	Michel Élie	Trutault
15-07-1774	Francisque	St L Kamouras	inhumation	Joseph	Trutault
8-02-1775	Francisque	St L Kamouras	Baptême	J Amable	Trutault
5-01-1777	Francisque	St L Kamouras	Baptême	Estienne	Trutault
20-01-1777	Francisque	St L Kamouras	inhumation	Estienne	Trutault
25-04-1778	Francisque	St L Kamouras	Baptême	Régisse	Trutault
16-01-1797	Joseph Amable	St L Kamouras	Mariage	J Amable & Catherine	Trutault
5-11-1833	Georges	St P R du Loup	Mariage	Georges & Sérazine	Mailloux
23-07-1866	François Xavier	St G Cacouna	Mariage	François & Victoire	Cloutier
7-05-1867	François Xavier	St Antonin	Baptême	Fr Ph Ludger	Talbot
12-10-1868	François Xavier	St Antonin	Baptême	Joseph Enoïl	Talbot
24-06-0870	François Xavier	St Antonin	Baptême	M-V Waldray	Talbot
8-09-1873	Georges	St Antonin	Mariage	Georges fils & ursule	Gagnon

Extraits de registres paroissiaux relatifs aux mariages, naissances et décès (suite)					
Date	**Génération**	**Paroisse**	**Enregistrement**	**Protagonistes**	**Officiant**
12-12-1875	François Xavier	St Antonin	Baptême	M Ludgarde	Gagnon
23-02-1876	Georges	St Antonin	inhumation	M Sarazine	Gagnon
24-06-1877	François Xavier	St Antonin	Baptême	J Baptiste	Montminy
25-03-1879	François Xavier	St Antonin	Baptême	M Anne	Paquet
12-03-1881	François Xavier	St Antonin	Baptême	L Philippe	Bergeron
21-01-1883	François Xavier	St Antonin	Baptême	Fr Xavier	Hudon
4-08-1891	François Xavier	Saint Hubert	Mariage	F - Xavier et Obéline	Bérubé
31-01-1898	François Xavier	Saint Hubert	baptême	P Nolasque	Amyot
6-04-1915	François Xavier	Saint Hubert	inhumation	Fr Xavier	Beaulieu
16-08-1923	Nolasque	S-C-Borrom Joliette	Mariage	Nolasque & Régina	Forbes
22-12-1934	Nolasque	Sainte Martine	Baptême	Françoise	Bissonnette
28-10-1935	Nolasque	Sainte Martine	inhumation	Régina	Bissonnette
2-07-1937	Nolasque	S Chrysostome	Mariage	Nolasque & Jeanne	Gagnier
15-01-1940	François Xavier	Saint Hubert	inhumation	Obéline	Beaulieu
27-08-1960	Françoise	Sainte Martine	Mariage	Françoise & Médéric	Gérard Aumont
29-07-1961	Françoise	N-D-d-Anges	Baptême	Alain	Aganier
13-01-1963	Françoise	Sainte Martine	Baptême	Brigitte	Bélanger
28-01-1976	Nolasque	Sainte Martine	inhumation	Nolasque	Boucher
10-10-1992	Alain	St Joachim	Mariage	Alain & Véronique	Bergeron
16-04-1996	Alain	St Anges	Baptême	Guillaume	Légi ???
20-03-1999	Alain	ND P Secours	Baptême	Maxime	Bussières

Bibliographie

Documents légaux			
Date	**Document**	**Étude**	**Détails**
22-09-1762	hypothèque	Lemaître Lamorille	François achète marchandises de P. Stuart
22-11-1763	contrat de mariage	Jos. Dionne	Francisque & Geneviève
25-01-1764	Accord	Saillant	Vente des biens saisis à Grandmaison
29-04-1765	contrat de pêche	Loüet	Francisque & Landry ; Chartier & Blondfield
07-11-1766	contrat - privé		achat de terre à Ayot 2 perches et 2 pieds
1769	poursuite	Hillary Terms	McCutchon réclame 218 livres et 13 sols
30-11-1769	achat de terre	Saint-Aubin	Contrat d'achat de 1766 confirmé
3-08-1771	achat de terre	Panet	Terre de Hypolite Laforce
01-02-1774	vente de terre	Saindon	Vente de la terre achetée en 1769
21-01-1777	vente de terre	Saindon	Vente d'une terre à Alexandre Ayot
26-05-1779	Quittance	Panet	Terre de Hypolite Laforce
03-03-1783	Inventaire	Louis Cazes	Inventaire après décès
3-03-1783	vente d'inventaire	Louis Cazes	vente d'inventaire après décès
06-01-1797	contrat de mariage	Louis Cazes	Joseph-Amable & Catherine Delorier
12-02-1816	achat de bois	thomas Casault	Bois pour fabriquer un pont
22-11-1821	contrat d'apprentis	thomas Casault	Apprentissage de pilote pour Georges
11-03-1834	location îles	???	Location à cens et rentes îles Pellerin
08-10-1848	cession des îles	???	Cession des îles Pellerin à J. Tremblay
25-10-1848	arpentage des îles	Évariste St Pierre	Arpentage des îles pour J. Tremblay
13-10-1849	hypothèque	Talbot	Achat de biens de Chouinard marchand
19-03-1869	testament	Morin	testament de Georges
23-11-1879	donation	Th. Jones	Donation de Georges à Luc
16-07-1883	donation	Th. Jones	Donation de Georges à François
01-06-1893	vente par le Shérif	Sirois	Vente de la terre de François saisie par G. Pelletier
27-06-1915	donation	Gauvreau	Obéline se donne à Désiré Dumont
01-05-1929	vente de terre	Paradis	Désiré vend sa terre à Mini
24-07-1935	vente de terre	Lévesque	Mini vend sa terre à Alphée Lafrance

Sources			
No.	Page	Image	Source ou collection
1	Couverture	Famille de Françoise	Françoise
2	6	Françoise et Médéric	Françoise
3	9	Françoise et M. Dumais	Françoise
4	10	Maison de Fr-Xavier 1910	Pierrette April-Sicotte
5	10	Maison Fr-Xavier 2004	Françoise
6	10	Maison de Sainte-Martine	Françoise & R. Bergevin
7	10	Maison Alain & Brigitte	Françoise
8	12	Arbre généalogique	Bibiane
9	20	Extrait d'article D. April	David April
10	24	Extrait Quebec Gazette	SGH – La côte du sud
11	24	Ext. de reg. de Kamouraska	Archives du Québec
12	24	Ext. Cont. de vente de 1777	Archives du Québec
13	29	Ext. Cont. de pilote	Archives du Québec
14	34	Terre de Saint-Antonin	Biblio. Nat. Du Québec
15	43	Cadastre Saint-Hubert	Bur. enrg. Témiscouata
16	50	Famille de François-Xavier	Luc April
17	51	5 enfants de Fr-Xavier	Pierrette April-Sicotte
18	52	Ext. de prospectus	Arch. de la côte du sud
19	54	Nolasque & le drainage	Françoise
20	58	École agri Ste-Martine	Madeleine Bouthiette
21	63	Nolasque et verger	Françoise
22	63	Clos Sainte-Martine	Jacqueline
23	65	Nolasque chevalier	Françoise
24	66	Médailles et épée	Patrice Gervais
25	68	Nolasque et Régina Omon	Françoise
26	69	Nolasque et Jeanne Turcot	Françoise
27	70	Famille de Nolasque	Françoise
28	71	Françoise au berceau	Françoise
29	72	Françoise enfant	Françoise
30	72	Françoise à Saint-Michel	Françoise
31	73	Françoise avec Alain	Françoise
32	74	Françoise avec Brigitte	Françoise
33	76	Alain & Brigitte à l'école	Françoise

Bibliographie

Sources (suite)			
No.	Page	Image	Source ou collection
34	78	Famille de Françoise	Françoise
35	82	Carte d'Italie	Stuart Woolf
36	83	Buste de Colomb	Françoise
37	85	Françoise et cinéma Aprile	Françoise
38	90	Buste de Napoléon	Pierrette
39	91	Portrait de Napoléon	Alain
40	92	Corte et Restonica	Françoise
41	95	Champlain en 1609	Rutché et Forget
42	101	Aubert de la Chesnaye	Beauvais Bérubé
43	104	Carte concessions initiales	Alexandre Paradis
44	110	Kamouraska 1815 & 1831	Indiquée sur l'image
45	117	Périple de Georges	Indiquée sur l'image
46	121	Église de Saint-Hubert	Françoise
47	122	Périple de François	Indiquée sur l'image
48	124	Expertes de Saint-Hubert	Françoise
49	128	Maison de François	Pierrette Sicotte
50	130	Richard April	Jeanne-d'Arc April
51	132	Mini et Tonnerre	Françoise
52	133	Visite de 1937	Pierrette April-Sicotte
53	135	Visite de 1937	Pierrette April-Sicotte
54	148	Georges et Malenfant	Martine Lusignan
55	148	Stèle de Victoria Pinet	Françoise
56	148	Stèle Obéline Tremblay	Françoise
57	148	Stèle de François	Françoise
58	150	Triangle mystique	Indiquée sur l'image
59	152	Éveline Boucher	Jos. Dicknaire
60	156	Lucette Paradis, Françoise	Françoise
61	158	Bibiane	Pierrette
62	158	Bibiane et Pierrette	Pierrette
63	159	Jacqueline	Jacqueline
64	163	Terre de François-Xavier	Martine Lusignan
65	165-167	Appendice I	Le Javelier
66	168	Appendice II	Article de J. P. Richer

Clef pour les recherches dans les archives de paroisses

Le diagramme ci-dessus, tiré de Paradis, indique les paroisses qui conservent les archives des paroisses naissantes avant qu'elles ne puissent posséder leurs propres registres. À noter que la paroisse de Saint-Antonin relève de St Patrice avant 1856

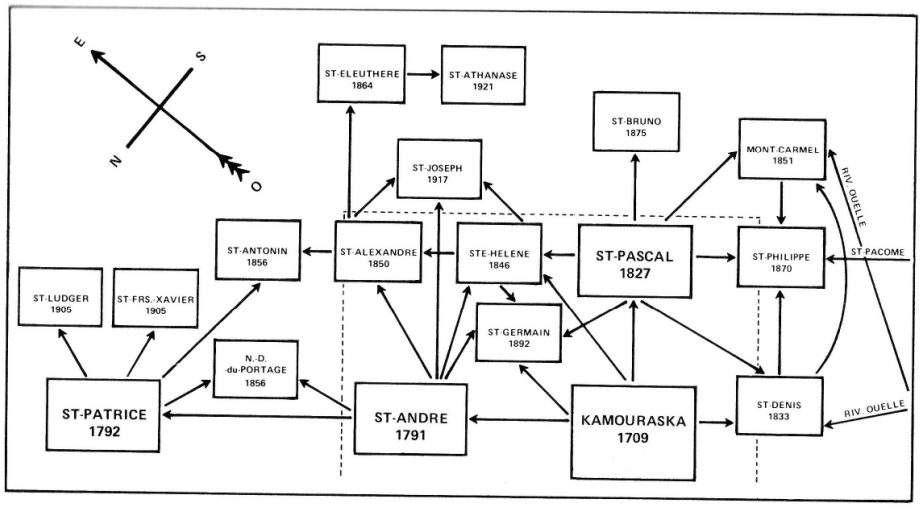

Tableau de filiation. — La paroisse-mère et ses dix-sept filles
Les flèches indiquent les voies multiples de filiation. La ligne pointillée marque les limites de la seigneurie de Kamouraska avant la division de 1833.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE---------- 5

REMERCIEMENTS ----------7

I – SIX GÉNÉRATIONS SIX HISTOIRES----------11

II – LA PATRIE D'ORIGINE DE L'ANCÊTRE----------79

III – KAMOURASKA, TERRE D'ADOPTION DE L'ANCÊTRE FRANCISQUE APRILE----------93

IV – LA MIGRATION DES APRIL VERS L'INTÉRIEUR----------107

V – SAINT-HUBERT APRÈS FRANÇOIS----------125

VI – LES APRIL ET L'ÉCRITURE----------149

APPENDICES----------161

BIBLIOGRAPHIE----------165

TABLE DES MATIÈRES----------177

Arbre généalogique
Lignée Des April

I

Francisque Aprile — Geneviève Ayot

Kamouraska
23 novembre 1763

II

Joseph-Amable April — Catherine Cordeau Deslauriers

Kamouraska
16 janvier 1797

III

Georges April — Sérazine Plourde

Rivière-du-Loup
5 novembre 1833

IV

François-Xavier April — Marie-Victoire Pinet

Cacouna
23 juillet 1866

François-Xavier April — Obéline Tremblay

Saint-Hubert de Témiscouata
4 août 1891

V

Pierre-Nolasque April — Régina Aumont

Joliette
16 août 1923

Pierre-Nolasque April — Jeanne Turcot

Saint-Chrysostome
2 juillet 1937

VI

Françoise April — Médéric Desrochers

Sainte Martine
27 août 1960